KAFFRINE 2012

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine

CARTE ADMINISTRATIVE DE LA REGION DE KAFFRINE

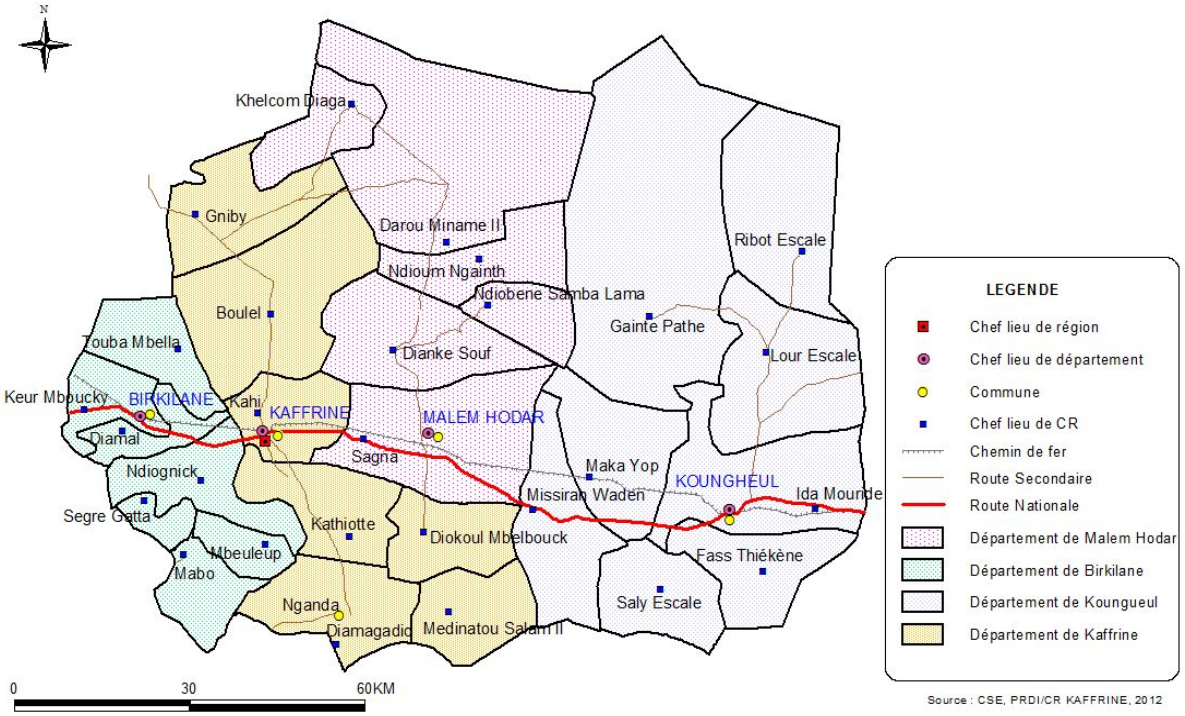

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2012

Août 2015

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	**Aboubacar Sédikh BEYE**
Directeur Général Adjoint	**Mamadou Falou MBENGUE**
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	**Papa Ibrahima Silmang SENE**
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	**Mbaye FAYE**
Directeur du Management de l'Information Statistique	**Mamadou NIANG**
Conseiller à l'Action Régionale	**Mamadou DIENG**

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	Mamadou DAFFE
Adjoints du Chef du Service Régional	Mouhamadou Bassirou DIOUF Ibrahima DIOUF

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine
Adresse : Quartier Diamaguène Ndiobène
Tel : 339461303

TABLES DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS ..... **vii**
Avant propos **9**
RÉSUME **10**
PRÉSENTATION DE LA RÉGION DE KAFFRINE **11**
1 DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF **11**
2. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES **13**
2.1 Le Climat 13
2.2 Le relief et les sols 13
2.3 La végétation 13
1.4 La faune 14
1.5. L'Hydrographie 14
CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE **15**
INTRODUCTION **15**
I.1 RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION **15**
I.1.1 Répartition suivant le milieu de résidence 15
I.1.2 Répartition suivant les départements 16
I.2 ANALYSE DE LA PYRAMIDES DES ÂGES **17**
I.3 LES GROUPES D'ÂGE PARTICULIERS **18**
II.4 LES INDICES DE STRUCTURE **19**
I.4.1- Le Rapport de masculinité 19
II.4.2- Rapport de dépendance 20
CONCLUSION **21**
CHAPITRE II : SANTE ET ACTION SOCIALE **22**
INTRODUCTION **22**
II.1 SANTE **22**
II.1.1 les structures de santé 22
II.1.2 Le personnel de santé 23
II.1.3 Bilan des programmes de santé 24
II.1.4 Situation de l'épidémie du VIH/SIDA 26
II.2 ACTION SOCIALE **26**
II.3 ATOUTS ET CONTRAINTES DU SECTEUR **27**
II.3.1 Atouts 27
II.3.2 Contraintes 27
CONCLUSION **28**
CHAPITRE III : HYGIENE **29**
INTRODUCTION **29**
III.1 HYGIENE DU MILIEU **29**
III.1.1 Les moyens disponibles 29
III.1.2 La salubrité du milieu 29
III.2 ACTIVITÉS DES BRIGADES ET SOUS-BRIGADES **30**
III.2.1 Visites domiciliaires 30
III.2.2 Approvisionnement en eau, fosses et latrines des ménages 31
III.2.3 Contrôle des ERP 32
III.3 NIVEAU DE L'HYGIÈNE DANS LES MÉNAGES ET DANS LES ERP **33**
III.4TRAITEMENT DOMICILIAIRE **35**
CONCLUSION **36**
CHAPITRE IV : HYDRAULIQUE **37**
INTRODUCTION **37**
IV.1 HYDRAULIQUE RURALE **37**
IV.1.1 Infrastructures hydrauliques et taux d'accès 37
IV.1.2 Les ressources en eaux souterraines 39
IV.2 HYDRAULIQUE URBAINE **39**
IV.2.1 Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine 39
IV.2.2 Taux de couverture 40
IV.2.3 Evolution des abonnés 40
IV.3 ATOUTS ET CONTRAINTES DU SECTEUR **41**
IV.3.1 Atouts du secteur 41
IV.3.2 Contraintes du secteur 41
CONCLUSION 42
CHAPITRE V : EMPLOI ET CHÔMAGE **43**

INTRODUCTION **43**
V.1 L'EMPLOI **43**
V.1.1 L'activité 43
V.1.2 La Participation au marché du travail 44
V.1.3 Le Chômage 45
CONCLUSION **46**
CHAPITRE VI : EDUCATION **47**
INTRODUCTION **47**
VI.1 DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA PETITE ENFANCE (DIPE) **47**
VI.1.1 Répartition des structures selon le statut 48
VI.1.2 Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) 48
VI.2 L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE **48**
VI.2.1 Les structures 49
VI.2.2 Les effectifs 50
VI.3 LES PERFORMANCES DE L'ÉLÉMENTAIRE **51**
VI.3.1 Taux Brut d'Admission (TBA) 51
VI.3.2 Taux Brut de Scolarisation (TBS) 52
VI.3.3 L'Achèvement du cycle élémentaire 52
VI.3.4 Les résultats du CFEE 53
VI.4 MOYEN SECONDAIRE GENERAL **54**
VI.4.1 Les structures du moyen secondaire 54
VI.4.2 La situation du moyen 54
VI.4.3 Les effectifs 55
VI.4.4 Les performances du moyen 55
VI.4.5 Réussite au Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM) 56
VI.4.6 Situation du secondaire 56
VI.4.7 Les effectifs 57
VI.4.8 Les performances 57
VI.4.9 Réussite au Baccalauréat 57
VI.4.10 Situation des abris provisoires 58
VI.5 L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE **58**
VI.6 L'ÉDUCATION NON FORMELLE **59**
VI.7 ATOUTS ET CONTRAINTES **60**
VI.7.1 Atouts 60
VI.7.1 Contraintes 61
CONCLUSION **61**
CHAPITRE VII : JUSTICE ET POPULATION CARCERALE **62**
INTRODUCTION **62**
VII.1 POPULATION CARCERALE **62**
VII.1.1 Evolution de la population carcérale 62
VII.1.2 Répartition de la population carcérale selon le groupe d'âge 63
VII.2 ACTIONS DE L'AEMO **64**
CONCLUSION **65**
CHAPITRE VIII : AGRICULTURE **66**
INTRODUCTION **66**
VIII.1 MISE EN PLACE DES FACTEURS DE PRODUCTION **66**
VIII.1.1 Subventions sur les semences 66
VIII.1.2 Subvention sur les engrais et équipement du monde rural en matériel agricole 67
VIII.2 PLUVIOMETRIE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2011/2012 ..... **67**
VIII.3 AGRICULTURE VIVRIERE **68**
VIII.4 AGRICULTURE INDUSTRIELLE ET D'EXPORTATION **70**
VIII.5LES ATOUTS/OPPORTUNITÉS ET LES CONTRAINTES **71**
VIII.5.1 Les atouts et les opportunités 71
VIII.5.2 Les contraintes 72
CONCLUSION **72**
CHAPITRE IX : ELEVAGE **73**
INTRODUCTION **73**
IX.1 PRODUCTION ANIMALE (situation de 2011) **73**
IX.2 PRODUCTION DE VIANDE, CUIRS ET PEAUX EN 2012 ..... **73**
IX.2.1 Les abatages contrôlés 73
IX.2.2 La production de viande 74
IX.2.3 Production contrôlée des cuirs et peaux 75
IX.3 OPPORTUNITES / POTENTIALITES ET CONTRAINTES DU SECTEUR DE L'ELEVAGE **75**
IX.3.1 Opportunités / Potentialités du secteur de l'Elevage 75
IX.3.2 Contraintes du secteur de l'Elevage 76

CONCLUSION **76**
CHAPITRE X : EAUX FORÊTS ET CHASSE **77**
INTRODUCTION **77**
X.1 PATRIMOINE FORESTIER DE LA REGION **77**
X.1.1 Domaine classé 77
X.1.2 Domaine protégé 78
X.1.3 Potentiel faunique 78
X.2 REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS ET FORETS **79**
X.2.1 Lutte contre les feux de brousse 79
X.2.2 Production de plants par types de pépinière et par espèce 79
X.2.3 Espèces forestières 80
X.2.4 Espèces forestières ornementales 81
X.2.5 Espèces fruitières forestières 82
X.2.6 Espèces fruitières 82
X.3 RÉALISATIONS PHYSIQUES **83**
X.4 EXPLOITATION FORESTIERE ET GESTION DE LA FAUNE **84**
X.4.1 Exploitation forestière 84
X.4.2 Gestion de la faune 85
X.5 RECETTES LIÉES À LA CHASSE **86**
X.6 OPPORTUNITÉS, ATOUTS ET CONTRAINTES DU SECTEUR **86**
X.6.1 Opportunités/Atouts 86
X.6.2 Contraintes 87
CONCLUSION **87**
CHAPITRE XI : ARTISANAT **88**
INTRODUCTION **88**
XI.1 SITUATION DE L'ARTISANAT EN 2012 ..... **88**
XI.2 OPPORTUNITÉS / POTENTIALITÉS ET CONTRAINTES **88**
XI.2.1 Opportunités/Potentialités 88
XI.2.2 Contraintes 89
CONCLUSION **89**
CHAPITRE XII : LE COMMERCE **90**
INTRODUCTION **90**
XII.1 LES COMMERÇANTS **90**
XII.2 LES FILIERES **91**
XII.3 LES ACTIVITES DU SERVICE REGIONAL DU COMMERCE **91**
XII.4 LES OPPORTUNITES ET LES CONTRAINTES DU SECTEUR DU COMMERCE **92**
XII.4.1 Les opportunités du secteur 92
XII.4.2 Les contraintes du secteur 93
CONCLUSION **93**
CHAPITRE XIII : LES SAISIES DOUANIERES **94**
INTRODUCTION **94**
XIII.1 SITUATION DE 2012 ..... **94**
XIII.2 EVOLUTION PAR RAPPORT À 2011 ..... **96**
CONCLUSION **97**
CHAPITRE XIV : TRANSPORTS TERRESTRES **98**
INTRODUCTION **98**
XIV.1 INFRASTRUCTURES ROUTIERES **98**
XIV.2 LE PARC **98**
XIV.3 ACCIDENTS DE LA CIRCULATION **99**
XIV.4 LES ATOUTS ET LES CONTRAINTES **99**
XIV.4.1 Les atouts 99
XIV.4.2 Les contraintes 100
CONCLUSION **100**
CHAPITRE XV : JEUNESSE ET SPORT **101**
INTRODUCTION **101**
XV.1 JEUNESSE **101**
XV.1.1 Associations de jeunesse 101
XV.1.2 Infrastructures de jeunesse 102
XV.2 LES RÉALISATIONS DE L'INSPECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE (IRJ) **102**
XV.2.1 Soutien au mouvement associatif 102
XV.2.2 Activités socio-éducatives 103
XV.2.3 Promotion économique des jeunes 103
XV.2.4 Promotion du Volontariat 103
XV.2.5 Santé de la reproduction des jeunes et des adolescents et lutte contre le VIH/Sida 103
XV.2.6 Activités de Formation 103

XV.3 SPORT **104**
XV.3.1 Infrastructures sportives 104
XV.3.2 Les pratiquants 104
XV.3.3 Forces et faiblesses du secteur des sports 105
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS **105**
ANNEXE 1 : SANTE ET ACTION SOCIALE **106**
ANNEXE 4 : AGRICULTURE **107**
ANNEXE 5 : ELEVAGE **108**

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACEP	*Alliance de Crédit et d'Epargne pour la Production*
AEMO	*Action éducative en milieu ouvert*
AEP	*Adduction d'eau potable*
AGEROUTE	*Agence des travaux et de gestion des routes*
AGR	*Activités génératrices de revenu*
ANCAR	*Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural*
ANEJ	*Agence nationale pour l'emploi des jeunes*
ARR	*Arrivées*
ARRT	*Arrondissement*
ASUFOR	*Associations des usagers des forages*
ATB	*Antibiothérapie*
BAD	*Banque africaine de développement*
BARVAFOR	*Projet de bassins de Rétention et valorisation de Forages*
BCG	*Bacille Calmette et Guérin*
BCI	*Budget consolidé d'investissement*
BFEM	*Brevet de fin d'études moyennes*
BIT	*Bureau International du Travail*
BP	*Boîte postale*
BRH	*Brigade régionale de l'hygiène*
CAF	*Classe d'alphabétisation fonctionnelle*
CAP	*Certificat d'Aptitude Professionnelle*
CDV	*Comité de développement villageois*
CFEE	*Certificat de fin d'études élémentaires*
CFP	*Centre de Formation Professionnelle*
CGE	*Comité de gestion de l'école*
CI	*Cours d'initiation*
CL	*Collectivité locale*
CLV	*Comité de lutte villageois*
CM	*Construction Métallique*
CMS	*Crédit Mutuel du Sénégal*
CNE	*Caisse nationale d'épargne*
CNFMETP	*Centre National de Formation des métiers d'Enseignement Technique et Professionnel*
COM	*Commune*
CR	*Communauté rurale*
CRETEF	*Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin*
CS	*Centre de santé*
DEPT	*Département*
DIPE	*Développement intégré de la petite enfance*
DRDR	*Direction Régionale du Développement Rural*
DS	*District sanitaire*
DTCP	*Diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite*
ECB	*Ecole communautaire de base*
EDS	*Enquête démographique et de santé*
ENS.	*Ensemble*
ERP	*Etablissement recevant du public*
F	*Féminin*
FAR	*Femme en Age de reproduction*
FDEA	*Femme, Développement et Entreprise en Afrique*
G/F	*Garçon/Fille*
GIE	*Groupement d'intérêt économique*
Haut	*Hauteur d'eau tombée (mm)*
ICP	*Infirmier – chef de poste*
IDEN	*Inspection départementale de l'enseignement*
IEF	*Inspection de l 'Education et de la Formation*

IRA	*Infection respiratoire aiguë*
IRAS	*Inspection régionale de l'action sociale*
IREF	*Inspection régionale des eaux, forêts et chasse*
IREV	*Inspection régionale de l'élevage*
IRJ	*Inspection régionale de la jeunesse*
IRS	*Inspection régionale des sports*
IRSV	*Inspection régionale des services vétérinaires*
IST	*Infections sexuellement transmissibles*
Lettre recomm	*Lettre recommandée*
M	*Masculin*
MA	*Ministère de l'agriculture*
MAC	*Maison d'arrêt et de correction*
MECG	*Mutuelle de Crédit et d'Epargne Garanti des Artisans (ex – Mutuelle des artisans de Kaolack)*
Ml	*Mètre linéaire*
Nbre j	*Nombre de jours de pluie*
ND	*Non déterminé*
NTIC	*Nouvelles technologies de l'information et de la communication*
NTIC	*Nouvelles technologies de l'information et de la communication*
OMD	*Objectifs du millénaire pour le développement*
ONG	*Organisation non gouvernemental*
PAFA	*Projet d'Appui aux Filières Agricoles*
PEPAM	*Programme d'eau potable et d'assainissement du millénaire*
PF	*Planification familiale*
PNDL	*Programme national de développement local*
Prod	*Production*
PRODEL	*Programme d'appui à la décentralisation et au developpement local*
RBC	*Réadaptation à base communautaire*
Rdt	*Rendement*
RGPH	*Recensement général de la population et de l'habitat*
RM	*Région médicale*
RNA	*Recensement national de l'agriculture*
SCOFI	*Scolarisation des filles*
SDE	*Sénégalaise des eaux*
SM	*Structure Métallique*
SRAS	*Service régional de l'action sociale*
SRO	*Solution de réhydratation par voie orale*
Sup	*Superficie*
T	*Tonne*
TAMA	*Taux d'accroissement moyen annuel*
TAP	*Taux d'achèvement du primaire*
TBA	*Taux brut d'admission*
TBPS	*Taux brut de préscolarisation*
TBS	*Taux brut de scolarisation*
TT	*Taux de transition*
UAP	*Unités d'apprentissage Pédagogique*
UEMOA	*Union économique et monétaire ouest africaine*
UNICEF	*Fonds des nations unies pour l'enfance*
VAT	*Vaccin antitétanique*

AVANT PROPOS

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national et de production et diffusion des données statistiques, l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2012, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2012 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

RÉSUME

La population de la région de Kaffrine est estimée à 589 417 habitants en 2012, soit 4,5 % de celle du Sénégal. Elle est surtout caractérisée par sa jeunesse (47,35 % a moins de 15 ans). La faible proportion de population citadine fait de la région l'une des moins urbanisées du pays (11,34 % de taux d'urbanisation).

Comme en 2011, la région se caractérise en 2012 un faible accès aux services sociaux de base et un dynamisme des secteurs de l'agriculture qui fait de la région l'une des toutes premières productrices.

Au plan social, les performances enregistrées demeurent celles du secteur de l'hydraulique où le taux de couverture en milieu urbain et le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural restent sur une dynamique croissante.

Avec un seul établissement de santé publique de niveau 1, le secteur de la santé souffre de l'insuffisance de ses structures et de son personnel. La proportion de la population sans couverture médicale est de 98%.

Concernant l'éducation le taux brut de scolarisation (TBS), en croissance depuis 2009, s'établit à 54,8% en 2012 et reste très en deçà du niveau national. Quant au taux d'achèvement au primaire il est passé 27,2% à 30,7% contre une moyenne nationale de 66,5% déjà en 2011.

Au plan économique, la production de céréales a augmenté de moitié en 2012 passant de 120 870 tonnes à 180 845 tonnes. Celle des cultures de rentes a connu la même sort évolution, à l'exception du manioc. Quant à l'arachide, elle s'est redressée après une baisse de 63% en 2011. Cette dynamique s'explique par l'amélioration des rendements suite à la bonne pluviométrie enregistrée lors de la campagne 2012/2013.

Les forêts de la région sont constituées d'un domaine classé qui s'étend sur une superficie de 251 850 ha traduisant un taux de classement de 21,2%. L'exploitation des produits forestiers non ligneux reste dominée par le pain de singe qui représente, en valeur relative, 94% de la production

Troisième domaine d'activité le plus important de la région après l'agriculture et l'élevage, l'activité commerciale reste essentiellement pratiqué par des demi-grossistes et des détaillants qui déroulent leurs activités dans cinq marchés permanents et 25 marchés hebdomadaires. Par ailleurs, les instruments utilisés dans le commerce et ayant fait l'objet de contrôle par le Service régional du commerce ont été admis à 66,28 % contre 54,12% en 2011, soit une progression de 12 points.

PRÉSENTATION DE LA RÉGION DE KAFFRINE

Ancien département de la région de Kaolack, Kaffrine est érigée en région par la loi 2008-14 du 18 mars 2008. Elle se situe entre 14°07 de latitude nord et 15°32 de longitude ouest, et couvre une superficie de 11.181 Km², soit 5,6% du territoire national. Sa population est estimée à environ 589 417 habitants, en 2012, avec une densité relativement faible, 53 habitants au Km² contre 67 habitants au Km², au niveau national.

La région de Kaffrine appartient à la zone centre du Sénégal, cœur du bassin arachidier, ainsi, elle est limitrophe à six régions et un Etat :

- les régions de Diourbel et de Louga, au nord ;
- la République de Gambie, au sud ;
- la région de Tambacounda, à l'est ;
- la région de Kaolack, à l'ouest et au sud-ouest ;
- la Région de Matam au nord-est ;
- la région de Fatick, au nord-ouest.

1 DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

Le décret d'application n° 2008-1025 du 10 septembre 2008, de la loi 2008-14 du 18 mars 2008 a institué un découpage de la région de Kaffrine en quatre (04) départements, neuf (09) arrondissements et vingt-huit (28) communautés rurales.

Tableau 0 : Découpage administratif de la région de Kaffrine

Départements	Arrondissements	Communautés rurales	Communes
Birkelane	KeurMbouki	KeurMbouki, Diamal, Touba Mbella	Birkelane
	Mabo	Mabo, Mbeuleup, Ndiognick, SégréGatta	
Kaffrine	Gniby	Gniby, Boulel, Kahi	Kaffrine Nganda
	Katakel	DiokoulMbelbouck, Kathiotte, Diamagadio, Médinatou Salam 2	
Koungheul	Ida Mouride	Ida Mouride, FassThiékene, Saly Escale	Koungheul
	Lour Escale	Lour Escale, Ribot Escale	
	MissiraWadène	MissiraWadène, MakaYopp, GainthPathé	
MalemHodar	Darou Minam	DarouMinam , Khelcom, Ndiobène Samba Lama, NdioumNGainth	MalemHodar
	Sagna	Sagna, DiankéSouf	

Source : PAER Kaffrine 2012-2014

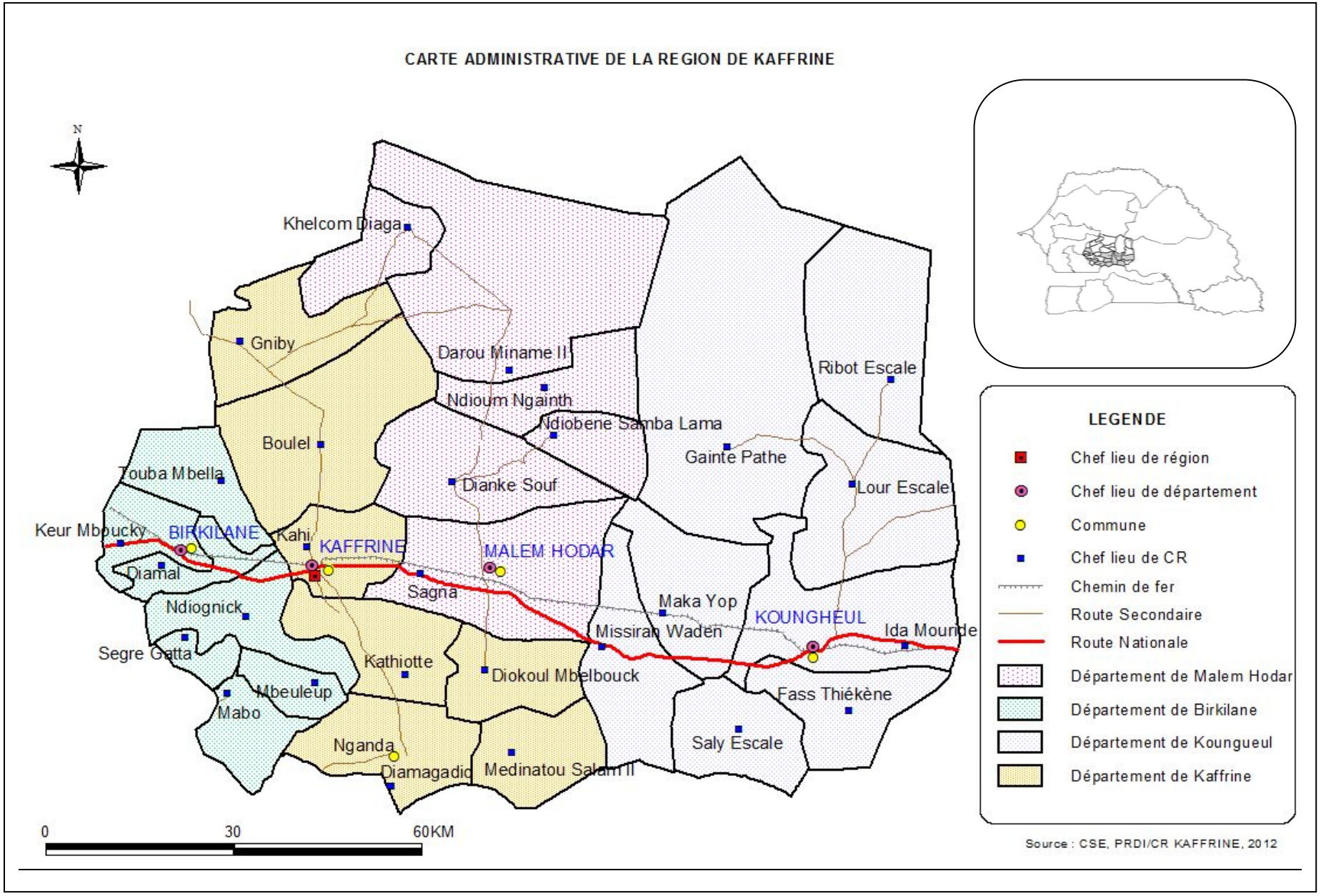
CARTE ADMINISTRATIVE DE LA REGION DE KAFFRINE
N
Khelcom Diaga
Gniby
Darou Miname II
Ndioum Ngainth
Ndiobene Samba Lama
Ribot Escale
Gainte Pathe
Boulel
Touba Mbella
Dianke Souf
Lour Escale
Keur Mboucky
BIRKILANE
Kahi
KAFFRINE
MALEM HODAR
Diamal
Sagna
Maka Yop
Ndiognick
KOUNGHEUL
Missirah Waden
Ida Mouride
Segre Gatta
Kathiotte
Diokoul Mbelbouck
Fass Thiékène
Mbeuleup
Mabo
Saly Escale
Nganda
Diamagadio
Medinatou Salam II
0
30
60KM
LEGENDE
Chef lieu de région
Chef lieu de département
Commune
Chef lieu de CR
Chemin de fer
Route Secondaire
Route Nationale
Département de Malem Hodar
Département de Birkilane
Département de Koungueul
Département de Kaffrine
Source : CSE, PRDI/CR KAFFRINE, 2012

2. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

2.1 Le Climat

Le climat est de type soudano-sahélien avec une saison des pluies de courte durée, allant de juin-juillet à octobre et une longue saison sèche de 8 à 9 mois. Cette situation tient à la dynamique de la circulation atmosphérique générale qui prévaut en Afrique de l'Ouest. Elle est caractérisée par deux vents dominants :

- l'alizé continental ou harmattan, vent d'Est chaud et sec qui souffle généralement de février à mai ;
- la mousson, vent du Sud-ouest, chaud et humide dont l'arrivée annonce le début de la saison pluvieuse (mai - juin).

La pluviométrie connaît une variabilité interannuelle. La moyenne est, depuis plusieurs années, inférieure à 800 mm.

Les températures sont généralement élevées, avec des variations importantes. Elles oscillent entre 26 et 39° C avec une moyenne de 29° C et une durée d'ensoleillement moyenne de onze (11) heures par jour. Les plus basses températures sont enregistrées entre décembre et janvier et les plus élevées entre mars et mai.

2.2 Le relief et les sols

Le relief est plat dans son ensemble et présente une légère pente qui descend du nord au sud. Les sols rencontrés dans la région sont de trois types :

- les sols ferrugineux tropicaux (avec des variantes) exploités pour la culture de l'arachide et du mil. Ils sont sableux à sablo – argileux avec de bonnes aptitudes agricoles ;
- les sols hydromorphes, qui caractérisent les bas-fonds et les cours d'eau, sont un peu dispersés dans la région avec un matériau généralement argileux. On les appelle aussi « deck » avec des variantes « dior » ;
- les sols halomorphes, caractéristiques des milieux salés ou tannes, se rencontrent surtout dans le département de Birkelane. Le matériau est souvent vaseux, si ce n'est du limon.

2.3 La végétation

La région est localisée dans la zone de transition entre le domaine sahélien et le domaine soudanien. Elle présente une végétation très variée. Plusieurs types de formations forestières s'y trouvent du nord vers le sud.

Au nord règne une savane arbustive caractérisée par un écosystème qui regroupe les espèces forestières typiques de la zone sahélienne. Il s'agit de Combretumsp, Balanites aegyptiaca, Lanneaacida, Bauhinia rufescens, Adansoniadigitata, Anageissusleocarpus, etc.

Au sud, la végétation est marquée par une savane arborée qui présente une composition floristique plus variée. Les espèces les plus fréquentes sont ::

Cordylapinnata, Pterocarpuserinaceus, Danielliaoliveri, Parkiabiglobosa, Tamarindusindica, Prosopis africana, Sterculiasetigera, Parinarimacrophila
En outre, la région de Kaffrine compte 11 forêts classées et deux réserves sylvo-pastorales d'une superficie de 241.850 hectares.

1.4 La faune

La faune est essentiellement composée de l'avifaune et de la faune à poils :
L'avifaune est formée d'espèces terrestres et aquatiques dont les plus couramment rencontrées sont : les pintades, les francolins, les tourterelles, cailles ; outarde, gangas, oie de Gambie, calaos et rouges gorges
La faune à poils est constituée par les gros gibiers tels que les phacochères que l'on rencontre dans les zones marécageuses et les vallées, les guibs harnachés, les singes, les gazelles à front roux, les hyènes et quelques cobes. Le petit gibier est constitué de mangoustes, rats palmistes, chacals et civettes.

1.5. L'Hydrographie

Le régime hydrographique de la région est constitué de deux cours d'eau principaux :

- le prolongement du Nord du fleuve Saloum, qui part de la région de Kaolack et couvre une partie du département de Birkilane ;
- la vallée du baobolong qui coule du sud-ouest de Nioro jusque vers l'Est de la région sur plusieurs kilomètres.

Les ressources en eau de surface se limitent à la présence de quelques marres dont le séjour de l'eau n'excède guère le mois de Novembre. La région fait face au problème de salinisation des terres dans l'ouest du département de Birkilane. Cette salinisation affecte aussi la nappe phréatique occasionnant le caractère légèrement saumâtre de la majeure partie des puits dans l'ouest du département de Birkilane.

CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

En 2012, la population de la région de Kaffrine est estimée à 589 418 habitants, soit 4,5 % de la population du pays. Elle est composée, entre autres, de Wolofs, de Pulaar, de Sérères, de Bambaras… L'analyse de la pyramide des âges indique que la région est caractérisée par la jeunesse de sa population ; 54,8 % de la population a moins de 18 ans. L'étude de la répartition spatiale permet de voir que la densité de la population de la région est de 53 habitants/km², contre 67 habitants/km², pour le pays. Cette population est cependant inégalement répartie entre les différents départements.

I.1 RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

I.1.1 Répartition suivant le milieu de résidence

La région de Kaffrine est l'une des régions les moins urbanisées du Sénégal. En 2012, son taux d'urbanisation est passé de 11,34% à 11,94 %, ce qui reste largement en deçà de la moyenne nationale qui était déjà de 42% en 2011. Les départements de MalèmeHoddar et Birkelane font partie de ceux à plus forte population rurale du pays avec respectivement des taux d'urbanisation autour de 3% et 6%. Cette forte concentration des populations dans les zones rurales s'explique par l'intensité de l'activité agricole à laquelle s'adonnent d'importantes franges de la population active en milieu rural.

Il est cependant à noter un déséquilibre dans l'urbanisation des différents départements de la région. En effet, le taux d'urbanisation du département de Kaffrine a progressé de 4,5 points en 2012. Ainsi, Kaffrine qui affiche un niveau d'urbanisation de 18,5% abrite environ 55 % des citadins de la région.

Graphique 1.1 : Répartition de la population selon la zone de résidence et le département

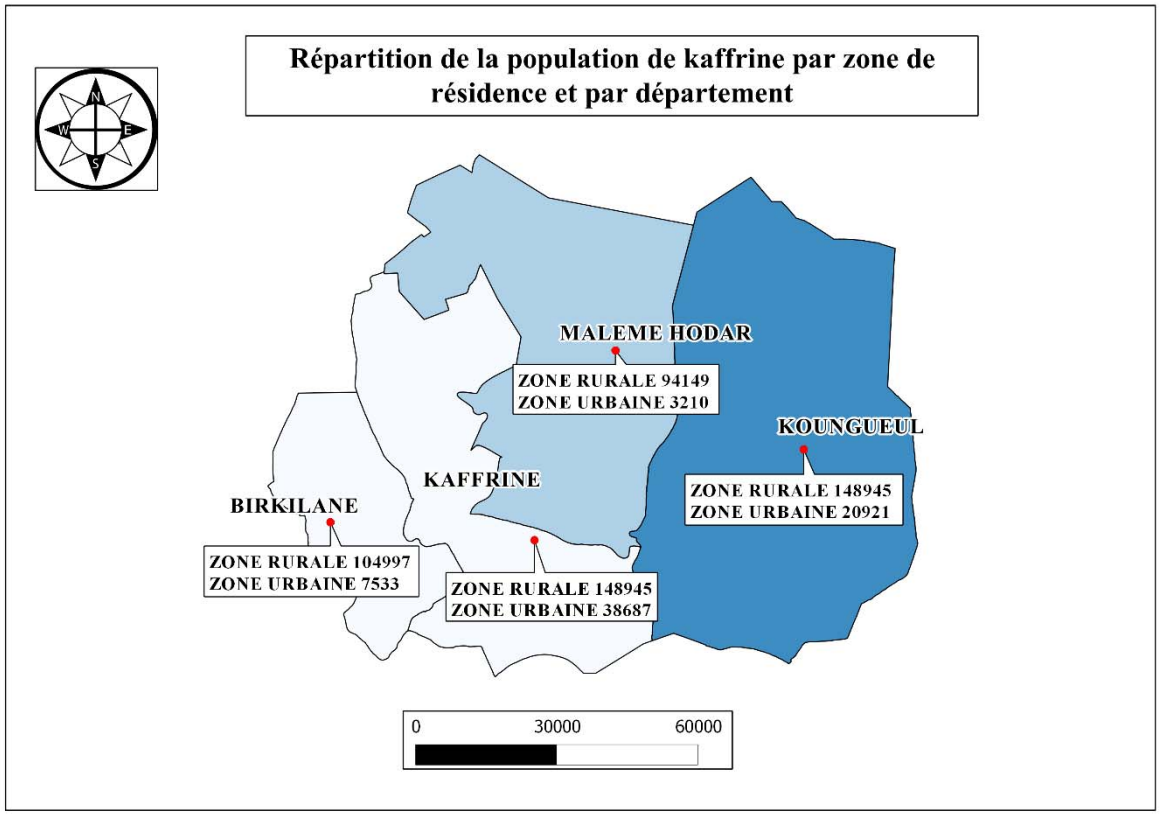

Source : RGPH III_2002

I.1.2 Répartition suivant les départements

La densité de la population de la région de Kaffrine est passée de 51 hbts/km² en 2011 à 53 hbts/Km² en 2012. Sa population est inégalement répartie entre les différents départements. Le département de Kaffrine, avec une population estimée à 209621 habitants (soit 36% de la population régionale), est le principal pôle de concentration suivi de Koungheul qui compte 169866 habitants (29% de la population). Birkelane et MalèmeHoddar comptent respectivement 112530 habitants et 97401 habitants.

Il faut cependant remarquer que Birkelane, qui est le troisième département le plus peuplé de la région, selon les estimations, présente la densité de population la plus élevée, avec 100 habitants au kilomètre carré. Ceci s'explique par le fait que c'est le plus petit du point de sa superficie (1122 Km², soit 10% de la superficie régionale).

Au plan de la masculinité, le département de Malème Hodar se singularise avec un rapport en faveur des hommes. En effet, dans ce département, cet indicateur donne 111 hommes pour 100 femmes alors que, dans les autres, il tourne autour de 95 hommes pour 100 femmes.

Graphique 1.2 : Répartition de la population et de la superficie selon le département

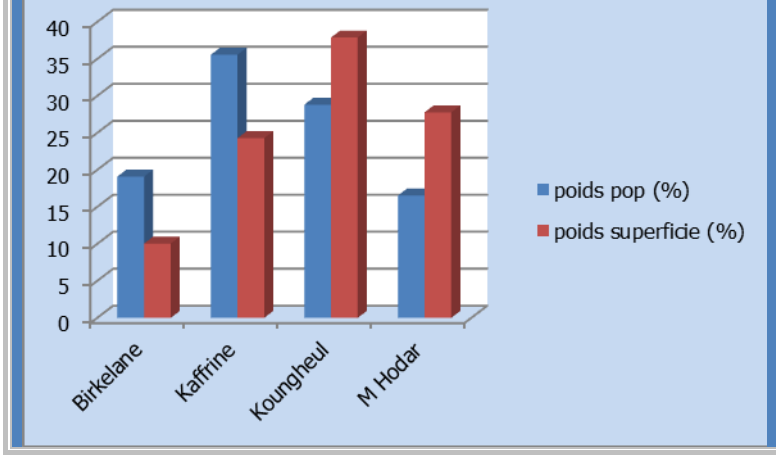

Département	Superficie (km²)	Densité (hbts/km²)
Birkelane	1122	100
Kaffrine	2 716	77
Koungheul	4 237	40
M Hodar	3106	31
Région	**11181**	**53**

Source : ANSD

I.2 ANALYSE DE LA PYRAMIDES DES ÂGES

La pyramide des âges de la région de Kaffrine présente une base large avec un rétrécissement progressif vers le sommet. Cette forme de pyramide est caractéristique des populations africaines au Sud du Sahara. En effet, dans ces régions en développement, la population est marquée par une fécondité élevée associée à une mortalité tout aussi élevée. De ce fait, on note une prépondérance moins des 15 ans et une très faible minorité des plus de 65 ans. Toutefois, il faut noter que l'on assiste de plus en plus à un vieillissement de la population qui se traduit par une diminution progressive de la part des moins des 15 ans, au cours des dernières années. Cette baisse est plus prononcée en milieu urbain qu'en milieu rural au cours de la période 1997-2005. En outre, selon les résultats des dernières EDS-MICS, cette proportion est restée identique durant la période allant de 2005 à 2012, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Graphique 1.3 : Pyramide des âges de la région de Kaffrine en 2012

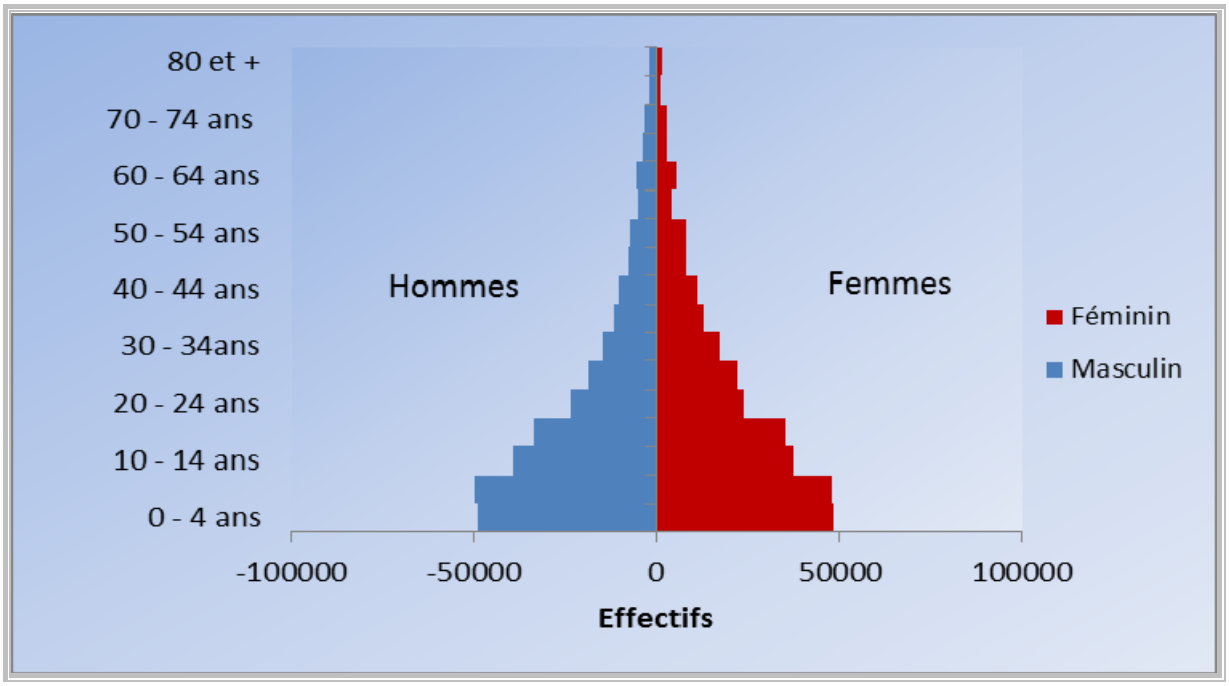

Source : Données de projection ANSD

I.3 LES GROUPES D'ÂGE PARTICULIERS

Selon les projections, la population de la région de Kaffrine reste caractérisée en 2012 par sa jeunesse. Plus de la moitié de la population a moins de 16 ans ; l'âge médian se situe entre 15 et 16 ans. La moyenne d'âge est de 21 ans alors qu'au niveau national elle est de 22 ans. Les personnes âgées de moins de 15 ans représentent 47,4% de la population tandis que celles de moins de 25 ans en constituent 67,5%. Les personnes âgées (65 ans et plus) ont une proportion de 3,34% dans la population et les personnes en âge de travailler (15-65 ans) représentent 49,3% du total. Les âges féconds (15-49 ans) correspondent à 43,2% de la population tandis que la population électorale (18 ans et plus) constitue 45,2% de la population régionale.

Tableau 1.1 : Proportion de groupe d'âges particuliers de la population par sexe

GROUPE D'AGE	Hommes		Femmes		Total		Rapports de masculinité en %
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
0-4 ans	50396	17,3	49461	16,6	99857	16,9	101,9
18 ans et +	128267	44,0	137878	46,3	266145	45,2	93,0
15-24 ans	58394	20,0	60353	20,3	118747	20,2	96,8
15-49ans	121906	41,8	132774	44,6	254679	43,2	91,8
15-64 ans	139533	47,8	151092	50,8	290625	49,3	92,4
65 ans et +	10388	3,6	9304	3,1	19692	3,3	111,6
Ensemble	**291817**	100,0	**297600**	**100,0**	**589417**	**100,0**	**98,1**

Source : Données de projection, ANSD 2012

La jeunesse de la population de la région de Kaffrine et la présence non négligeable des personnes âgées induisent des répercussions sociales assez considérables dont des tensions sur le marché de l'emploi et un taux de dépendance assez élevé. En effet, la tranche 15-24 ans, caractérisée en général par des personnes à la recherche de leur premier emploi, constitue plus de 20% de la population.

Graphique 1.4 : Répartition de la population selon les grands groupes d'âge 2012

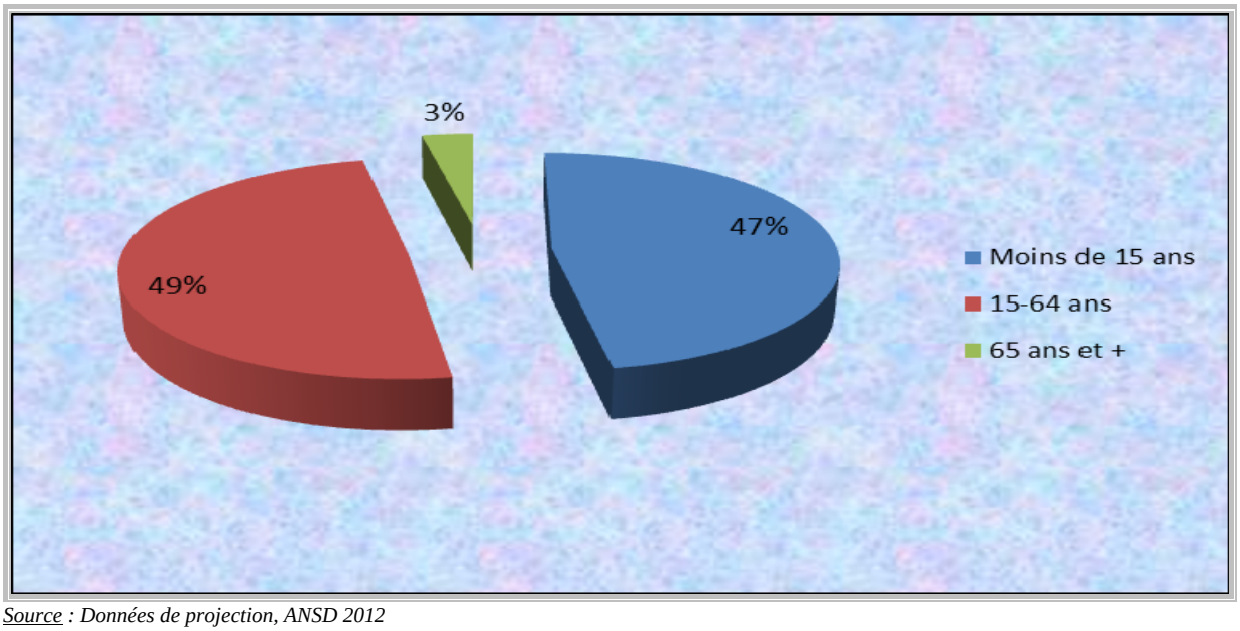

Source : Données de projection, ANSD 2012

II.4 LES INDICES DE STRUCTURE

I.4.1- Le Rapport de masculinité

Les rapports de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) montrent que, d'une manière générale, il y a plus de femmes que d'hommes ; soit environ 98 hommes pour 100 femmes (98,06%). Ce déséquilibre est plus marqué aux âges

féconds (15-49 ans) où le rapport est de moins de 92 hommes pour 100 femmes mais aussi dans la population électorale où ce rapport est de moins de 93 hommes pour 100 femmes. Par contre dans la tranche d'âge des moins de 25 ans, il y a plus de garçons que de filles ; cette tendance s'inverse après 25 ans.

Graphique 1.5 : Rapport de masculinité par groupe âges

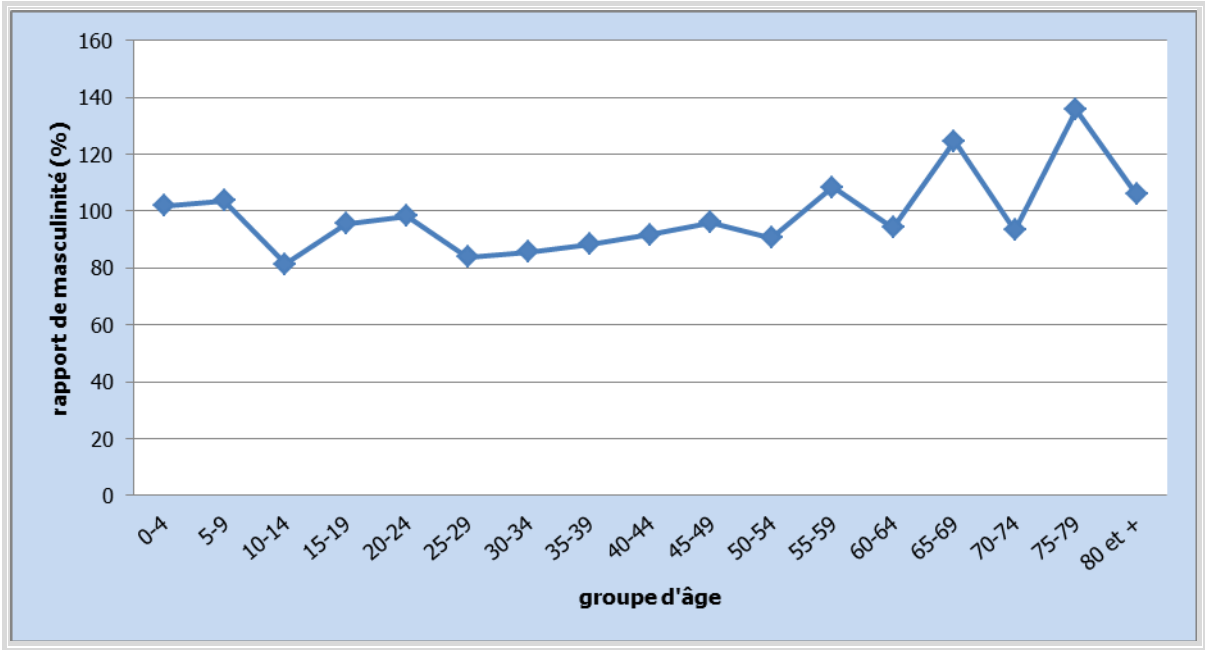

Source : Données de projection ANSD

II.4.2- Rapport de dépendance

Le rapport de dépendance est le quotient de l'effectif de la population d'âges généralement inactifs (moins de 15 ans et personnes âgées de 65 ans ou plus) par l'effectif de la population en âge de travailler (15-64 ans).

Il est de 102,8% dans la région en 2012 soit 103 personnes supposées inactives pour 100 personnes potentiellement actives. Ce niveau de dépendance est un des plus élevé du pays. Ce fort taux de dépendance dans la région s'explique essentiellement par l'extrême jeunesse de la population (47,4% de la population a moins de 15 ans en 2012). Cette tendance en faveur des groupes non productifs met en relief, à certains égards, l'importance des investissements à fournir tant sur le plan des besoins de consommation que sur celui du plan de développement humain (santé, éducation et emploi). Le poids de la jeunesse, en termes de dépendance, suggère une nouvelle orientation voire un ancrage de la population kaffrinoise vers les secteurs porteurs d'emploi.

Tableau 1.2 : Répartition de la population et taux de dépendance par sexe et par groupes d'âges particuliers

GROUPE D'AGE	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 15 ans	141896	48,6	137204	46,1	279100	47,4
15-64 ans	139533	47,8	151092	50,8	290625	49,3
65 ans et +	10388	3,6	9304	3,1	19692	3,3
Personnes dépendantes	152284	52,2	146508	49,2	298792	50,7
Rapport de dépendance	**109,1**		**97,0**		**102,8**	
Ensemble	**291817**	**100,0**	**297600**	**100,0**	**589417**	**100,0**

Source : Données de projection, ANSD 2012

CONCLUSION

La population régionale est estimé en 2012 à 589418 habitants avec un rapport de masculinité de 98,1% ce qui montre une prédominance des femmes sur les hommes. Du point de vue de la répartition spatiale de la population, la région de Kaffrine reste l'une des régions les moins urbanisés du pays avec un taux d'urbanisation de 12,0%. L'analyse de la pyramide des âges montre que la région est caractérisée par la jeunesse de sa population car plus de la moitié de la population de la région, soit 54,8% ont moins de 18 ans.

CHAPITRE II : SANTE ET ACTION SOCIALE

INTRODUCTION

Cette édition de la « Situation Economique et Sociale de la région de Kaffrine » propose une analyse synoptique de l'état du secteur de la santé de la population de la région. Cette analyse, qui se veut également dynamique s'appuie sur des données non exhaustives, du fait de la rétention d'informations observée par les agents du secteur, de l'année 2012 reçues de la région médicale et les résultats de la cinquième Enquête démographique et de santé à indicateurs multiples (EDSV-MICS) du Sénégal réalisée entre octobre 2010 et avril 2011.

II.1 SANTE

II.1.1 les structures de santé

En 2012, les nombres d'Etablissements de Santé Publics de niveau 1 (ESP1) et de centres de santé n'ont pas évolué. Par contre, la région s'est dotée d'un nouveau poste de santé et de 35 nouvelles cases de santé.

En 2012, la région de Kaffrine compte un Hôpital ESP1, quatre centres de santé, à raison d'un par district, 58 postes de santé et 113 cases de santé. Les districts de Kaffrine et Koungheul concentrent environ 58 % des postes de santé et 68 % des cases de santé. Par ailleurs, la région dispose de trois postes de santé privés, dont deux à Koungheul et un à Kaffrine, six officines privées et quatre sous brigades d'hygiène.

En 2012, la croissance de la population combinée à la stagnation du nombre de certaines structures de santé est à l'origine de la détérioration des ratios sanitaires.

Ainsi, en réfèrence aux normes de la carte sanitaire du Sénégal, la région passe de 1 ESP1 pour 572 736 hts à 1 ESP1 pour 589417 alors que la norme est d'un (01) hôpital ESP1 pour 116 519 hts.

L'érection du centre de santé de Kaffrine en ESP1 a entrainé une diminution du nombre de ces structures qui passe de 4 à 3 dans la région. Ainsi, les districts sanitaires de Koungheul, Malem Hodar et Birkelane disposent d'un centre de santé chacun et présentent des ratios respectifs de 1 CS pour 169 866 hts, 1 CS pour 97401 hts et 1 CS pour 112 531 hts. De ce fait, selon la carte sanitaire du Sénégal de 2011, qui fixe les normes démographiques d'implantation des CS à 1 CS pour 109 489 hts, seul le district de Malem Hodar serait aux normes.

La région ne dispose pas non plus de suffisamment de postes de santé. En effet, l'augmentation rapide de la population par rapport à celle du nombre de ce type de structure de santé, a entrainé une dégradation des ratios. De 1 poste de santé pour 9 875 hts en 2011, la région est passée à 1 poste de santé pour 9 990 hts en 2012, pour des normes fixées à 1 PS pour 7 714 hts en milieu urbain et 3 871 en milieu rural.

Tableau 2.1 : Répartition des Infrastructures, par district sanitaire en 2012

Structures	Districts sanitaires				
	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	MalemHodar	Total région
Hôpital	0	1	0	0	**1**
Centres de santé	1	0	1	1	**3**
Postes de santé	11	16	18	14	**59**
Cases de santé	38	52	48	10	**148**
Postes de santé privés	0	1	2	0	**3**
Officine Privées	1	2	2	1	**6**
Sous Brigade D'hygiéne	1	1	1	1	**4**

Source : Région médicale de Kaffrine

II.1.2 Le personnel de santé

En 2012, le personnel soignant des structures de santé de la région de Kaffrine reste dominé par les aides infirmiers qui en forment les 33,8%. Les infirmiers d'Etat suivent avec 22,5% (26,0% en 2011), viennent ensuite les sages-femmes d'Etat avec 16,9% (16,1% en 2011). De 6,0% en 2011, la proportion de techniciens supérieurs de la santé est passée à près de 8,8% en 2012. Quant aux médecins et chirurgiens, ils constituent 7,5% du personnel de santé de la région cette même année. Certaines spécialités sont très faiblement représentées, c'est le cas des travailleurs sociaux (moins de 2%) et des techniciens supérieurs du génie sanitaire (2%).

Graphique 2.1 : Répartition du personnel médical de la région de Kaffrine selon la spécialité en 2012

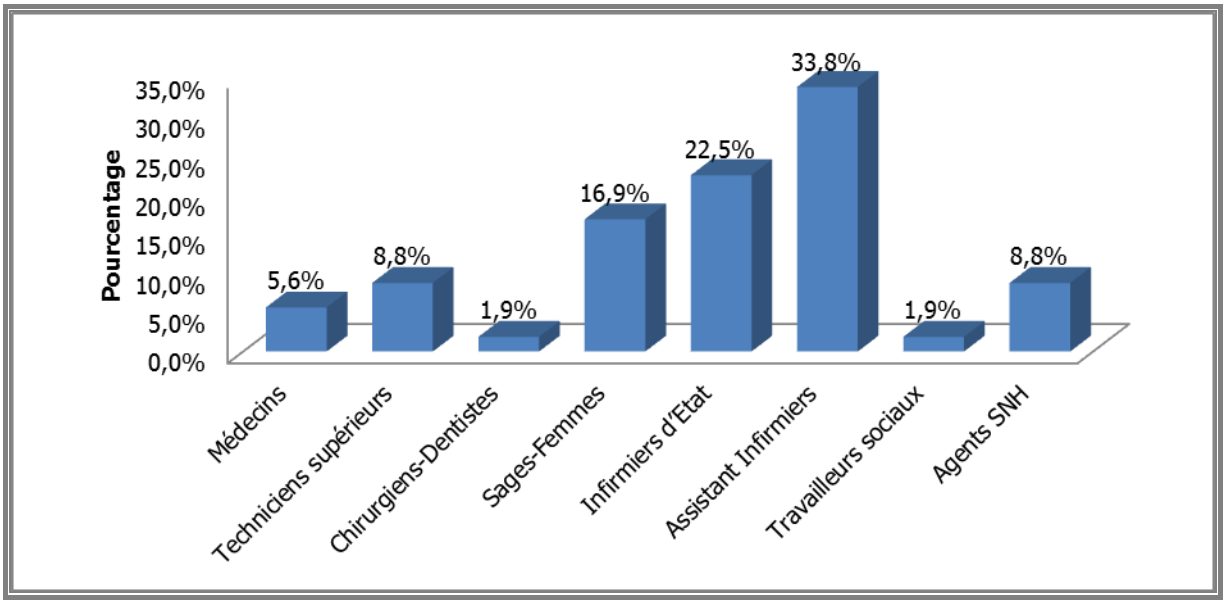

Source : Région médicale Kaffrine, 2012

Les effectifs du personnel soignant en activité dans la région, malgré une légère amélioration notée en 2012, ne permettent pas de satisfaire les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) encore moins d'atteindre les objectifs du programme de développement intégré de la santé (PDIS). En effet, d'un médecin pour 57 273 habitants, ce ratio est passé à un médecin pour 45 340 habitants en 2012 et reste encore loin des objectifs de l'OMS fixés à un médecin pour 5000 hts et de ceux du PDIS d'un médecin pour 5000 à 10 000 hts.

En ce qui concerne les infirmiers et les sages-femmes d'Etat, les ratios ne sont guère mieux même si un progrès est réalisé en ce qui concerne le rapport FAR[1] / sages-femmes d'Etat. En effet, le ratio nombre d'habitants par infirmier d'Etat s'est détérioré en 2012 passant d'un infirmier d'Etat pour 14 686 habitants à un infirmier d'Etat pour 16 373 habitants. Quant au nombre de FAR par sage-femme d'Etat, il est passé de 5164 à 4918 en 2012 alors que les normes de l'OMS donnent un infirmier ou agent sanitaire pour 300 habitants et une sage-femme d'Etat pour 300 femmes en âge de reproduction.

Tableau 2.2 : Couverture en personnel qualifié

Spécialités	Nombre	Normes OMS	Normes PDIS	Rapport de couverture RMK	
				2011	2012
Médecins	13	1/5000	1/5000 à10000	1/57 273 hbts	1/45340
Infirmier	36	1/300	1/5000	1/14686 hbts	1/16373
Sage-Femme	27	1/300	1/1500 à 2000	1/5164 FAR	1/4918

Source : Région Médicale de Kaffrine

II.1.3 Bilan des programmes de santé

La rétention des données observée par les personnels de santé constitue une entrave à l'accès à l'information sur les performances de ce secteur. Les données les plus récentes collectées au niveau des structures de santé datent du premier trimestre de l'année 2010. Dans ce contexte, il est difficile de suivre l'évolution des indicateurs du secteur de la santé. Toutefois, la combinaison des résultats de l'EDS-MICS-2010-11, qui donnent des informations sur la situation sanitaire en 2011, et des données présentées par la région médicale, pour le compte de l'année 2012, permet de capter parles performances du secteur.

Pour le programme fonctionnel de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, comparativement aux résultats de l'EDS-MICS 2010-11, les niveaux des indicateurs présentés par la région médicale de Kaffrine, affichent un recul pour la proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole et pour le taux de couverture du pentavalent. En effet, ces indicateurs seraient passés respectivement

[1] Femmes en âge de reproduction

de 81,8% à 80,3% et 91,6% à 90,0% entre 2011 et 2012. Le taux de prévalence contraceptive connaitrait la même évolution en passant de 5,4% à 5,0%.
Contrairement aux indicateurs susmentionnés, le taux d'enfants complétement vaccinés aurait progressé de près de vingt points passant de 59,3% à 80,1% durant la même période.

Tableau 2.3 : Niveaux de quelques indicateurs de performance en 2011 et en 2012

Indicateurs liés aux objectifs	Cible atteinte en 2011 (EDS)	Cible atteinte en 2012 (RM)
Proportion d'enfants de 1an vaccinés contre la rougeole	81,80%	80%
Taux de couverture Pentavalent 3	91,60%	90%
Taux d'enfants complètement vaccinés	59,30%	80%
Taux de prévalence contraceptive	5,40%	5%

Source : EDS-MIC 2010-11 / Région médicale de Kaffrine

Le tableau suivant donne la situation de certains indicateurs pour l'une des années 2011 ou 2012. De ce fait, on ne peut pas évaluer leur évolution durant cette période.

Tableau 2.4 : Niveaux de quelques indicateurs de performance en 2011 ou en 2012

Indicateurs liés aux objectifs	Cible atteinte en 2011 (EDS)	Cible atteinte en 2012 (RM)
Proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié	44,0%	-
Taux de césarienne	1,7%	-
Nombre total de personnes dépistées /SIDA	-	10899
Nombre de femmes enceintes sensibilisées, conseillées et dépistées dans les services de PTME	-	4906
Proportion de districts mettant en œuvre la PCIME communautaire	-	100%
Proportion de structures par district disposant d'un coin du nouveau-né	-	100%
Taux de détection de la tuberculose	-	70%
Taux de guérison des malades TPM+	-	85%
Taux d'interruption du traitement (perdus de vue ou abandons)	-	3%
Proportion de structures de santé ayant affiché la liste et les prix des médicaments	-	100%
Proportion de comités de gestion fonctionnels	-	100%

Source : EDS-MIC 2010-11 / Région médicale de Kaffrine

II.1.4 Situation de l'épidémie du VIH/SIDA

Selon les résultats de l'EDS-MICS, la région de Kaffrine a un taux de prévalence de 0,5%. Cependant, les résultats annuels au CDV présentent des taux de séropositivité assez préoccupants. En effet, ce taux est en moyenne de 1,9% pour les personnes dépistées. Selon ces résultats, les hommes sont plus touchés que les femmes et les couches les plus vulnérables sont les personnes âgées de plus de 49 ans (6,1% chez les hommes et 3,7% chez les femmes) et celles de la tranche 25-49 ans (4% chez les hommes et 2,3% chez les femmes) (voir annexe 1).

Selon les départements, celui de Koungheul est le plus touché avec un taux de séropositivité de 5,3%. A l'opposé, le district de Birkelane présente le taux le plus faible de la région, soit 0,5%. Quant aux départements de Kaffrine et de Malem Hodar, ils sont respectivement à 1,7% et 0,9% de séropositivité des personnes dépistées.

Tableau 2.5 : Résultats au CDV selon le district

Indicateurs	DsKaffrine	DsKoungheul	DsMalem.H	Dsbirkilane	Total Région
Nombre de personnes ayant bénéficié du Counseling pré-test	5154	1993	2969	2258	12374
Nombre de personnes testées pour le VIH	5148	1977	2969	2245	12339
Nombre de personnes dépistées positives pour le test VIH	85	104	28	12	229
Nombre de personnes ayant retiré leur test de dépistage VIH	5125	1929	2932	2228	12214
Taux de séropositivité (%)	**1,7**	**5,3**	**0,9**	**0,5**	**1,9**

Source : CNLS Kaffrine

II.2 ACTION SOCIALE

Pour le sous-secteur de l'Action Sociale, la région de Kaffrine compte un Service Régional, 04 services départementaux et 02 Centres de Promotion et Réinsertion Sociale (CPRS), pour 02 Agents seulement. Ce sous-secteur dispose de peu de moyens pour accompagner les couches défavorisées telles que les personnes vivant avec un handicap (2278), les talibés (au nombre de 10 500 répartis dans 700 daaras) et les personnes âgées recensées dans la région.

Tableau 2.6 : Effectif des personnes en situation de handicap en 2012

Département	Birkilane	Kaffrine	Koungheul	MalemHodar	Région
Effectifs	434	889	425	530	2278
Pourcentage	19%	39%	19%	23%	100%

Source : SRAS de Kaffrine, 2012

En matière de projets et programmes concernant le sous-secteur, il y a la Réadaptation à Base Communautaire (RBC) pour les personnes en situation

d'handicap. Toutefois, ce volet fait parfois face à un déficit ou à un retard de son financement.

S'agissent des personnes âgées, le financement d'activités génératrices de revenus (AGR) tant attendu qui n'est pas encore effectif dans la région. Aussi des difficultés subsistent dans la mise œuvre du plan sésame dont la mise en œuvre pose problème.

En définitive, la prise en charge sociale des populations est loin d'être satisfaisante dans la région de Kaffrine.

Les services sont logés dans des bâtiments vétustes et isolés. Face à cette situation et à la forte demande sociale, le sous-secteur de l'action sociale doit faire l'objet d'une attention particulière pour lui permettre d'assurer pleinement sa mission et d'être un levier important du développement de la région.

II.3 ATOUTS ET CONTRAINTES DU SECTEUR

II.3.1 Atouts

Les principaux atouts identifiés sont :

- ❖ l'existence d'infrastructures sanitaires ;
- ❖ l'existence d'un personnel qualifié et d'un personnel d'appoint ;
- ❖ l'existence d'une Région Médicale fonctionnelle ;
- ❖ l'organisation des personnes handicapées en fédération régionale ;
- ❖ la disponibilité des partenaires ;
- ❖ l'accompagnement des collectivités locales et des services administratifs ;
- ❖ la diversité des Programmes, Projets et ONG.

II.3.2 Contraintes

Les principales contraintes de la santé et de l'action sociale sont :

- ❖ le déficit de personnel qualifié (sages-femmes, médecins, chirurgiens, pédiatres, etc.) ;
- ❖ le faible nombre de PVIH placées sous antirétroviraux ;
- ❖ la faible prise en charge des personnes en situation de handicap et des jeunes ;
- ❖ l'insuffisance en infrastructures et en équipements surtout dans les nouvelles communes et communautés rurales ;
- ❖ le faible plateau technique des Centres de santé de Malem Hodar et de Birkelane ;
- ❖ le manque d'infrastructures du Service régional de l'Action Sociale ;
- ❖ l'absence de centre de santé au district sanitaire de Kaffrine ;

- ❖ l'insuffisance en logistique et en équipements dans les centres de santé de MalemHodar et Birkelane ;
- ❖ l'insuffisance et la mobilisation difficile des fonds de dotation ;
- ❖ l'indisponibilité de certaines données statistiques en raison de la rétention d'informations du personnel de santé ;
- ❖ l'accès difficiles aux médicaments.

CONCLUSION

Les besoins en matière de santé comparés aux indicateurs internationaux de l'OMS, font état d'un gap énorme à travers les infrastructures, les équipements et le personnel soignant qualifié. Il faut cependant noter une amélioration du personnel surtout technique. Le Programme Elargi de Vaccination quant à lui enregistre une performance qui se consolide d'année en année avec une diversification et une disponibilité des vaccins.

CHAPITRE III : HYGIENE

INTRODUCTION

L'hygiène du milieu et des denrées alimentaires, sur lesquels la Brigade régionale d'hygiène doit veiller, a une incidence directe sur La santé des populations. Pour cette raison, des actions préventives et curatives sont menées chaque année à travers la région.

Les actions préventives sont axées sur des séances d'Information- d'Education et de Communication (IEC) et se déroulent dans des cadres divers soit au niveau des villages, des communes, des centres de santé, des Daraas, des CDEPS, etc. il s'agit, pour la plupart, d'entretiens, de causeries, de conférences, de mobilisations sociales, de formations, et de promotion de l'utilisation des moustiquaires imprégnées.

Les actions curatives consistent en : la constatation des infractions au niveau des concessions et des établissements recevant du public (ERP) afin de prendre des mesures allant de l'avertissement à l'amende, la promotion des moustiquaires imprégnées ainsi que les opérations techniques de désinfection, de désinsectisation, de délarvation, de saupoudrage et de nébulisation.

III.1 HYGIENE DU MILIEU

III.1.1 Les moyens disponibles

En 2012, la région compte une Brigade Régionale d'Hygiène et 04 Sous Brigades départementales d'hygiène.

Le personnel est composé de 03 Techniciens Supérieurs du Génie Sanitaire, 03 sous-officiers et7 agents d'hygiène et un auxiliaire, soit au total 14 agents. Si l'on tient compte du ratio un agent d'hygiène pour 5000 habitants, l'effectif de la région serait de 122 agents de l'hygiène d'où un déficit de 108 éléments.

Sur le plan de la logistique, la Brigade Régionale dispose d'un véhicule 4x4 double cabine et une moto en état passable. Quant au matériel, il se compose de 12 pulvérisateurs LCE, 2 pulvérisateurs manuels et 4 poudreuses manuelles.

Malgré le manque de moyens, des efforts ont été consentis par la Brigade régionale d'hygiène pour améliorer l'hygiène publique mais il reste beaucoup à faire.

La lutte contre l'insalubrité est un processus dans lequel l'implication des populations occupe une place importante.

III.1.2 La salubrité du milieu

Malgré les efforts déployés par la Brigade régionale d'hygiène, beaucoup reste à faire pour améliorer l'hygiène du milieu. En effet, la situation d'insalubrité, qui s'offre aux yeux des populations, se manifeste par la présence d'ordures ménagères entassées à même le sol ou dans les rues pour remblayer les crevasses créées par l'hivernage (il

existe de nombreux dépôts sauvages dans la région). Les animaux en divagation (ânes, vaches) sont aussi visibles surtout en hivernage ou en début de saison sèche.
Par ailleurs (pour cause d'absence d'abattoirs), l'abattage des animaux se fait en plein air et parfois à même le sol, dans les concessions, derrière les villages ou les communes. De même, le transport de la viande est assuré par les Pousse-pousse ou les charrettes à traction animale. Ce qui a pour conséquences : une émanation d'odeurs nauséabondes, l'amoncellement de tas d'ordures qui entourent ces boucheries.

III.2 ACTIVITÉS DES BRIGADES ET SOUS-BRIGADES

La police d'hygiène procède, en temps normal, à des visites de domiciles, d'établissements recevant du public (ERP) et de la voie publique. Elle permet également de diligenter les plaintes des populations pour des troubles à l'ordre public sanitaire. Dans certaines circonstances particulières, elle coordonne des opérations de masse dans sa zone de compétence pour assurer la sécurité sanitaire.
Par ailleurs, les brigades et sous brigades procèdent à des opérations d'approvisionnement en eau et dans l'entretien des fosses et latrines des concessions.

III.2.1 Visites domiciliaires

En 2012, les prospections domiciliaires effectuées dans le cadre de la police d'hygiène de la région ont doublé passant de 1827 à 3996 après avoir baissé de 62 % en 2011. Il faut noter que cette augmentation met fin à une série de baisses notées depuis 2009 dans ce domaine.
C'est dans le département de MalèmHodar que la plus forte hausse, en termes de nombre de prospections, a été notée. En effet, les visites domiciliaires à l'actif de cette sous brigade sont multipliées par cinq en 2012, passant de 143 à 726.
En 2012, c'est encore la sous brigade de Kaffrine qui a effectué le plus de sorties (1541) suivie de celle de Koungheul (1400). La sous brigade de Birkelane reste bonne dernière avec 329 visites domiciliaires.

Tableau 3.1 : Répartition des prospections domiciliaires par sous- brigade en 2012

Brigades/Sous - Brigades	Visites domiciliaires				
	2009	2010	2011	2012	Variation 2011-12 (%)
Birkelane	ND	168	165	329	99,4
Kaffrine	1 677	1 633	856	1541	80,0
Koungheul	4 681	2 202	663	1400	111,2
MalèmeHoddar	784	823	143	726	407,7
Région	**7 142**	**4 826**	**1827**	**3996**	**118,7**

Source : BRH de Kaffrine, 2012

Graphique 3.1 : Evolution des prospections domiciliaires de 2009 à 2012

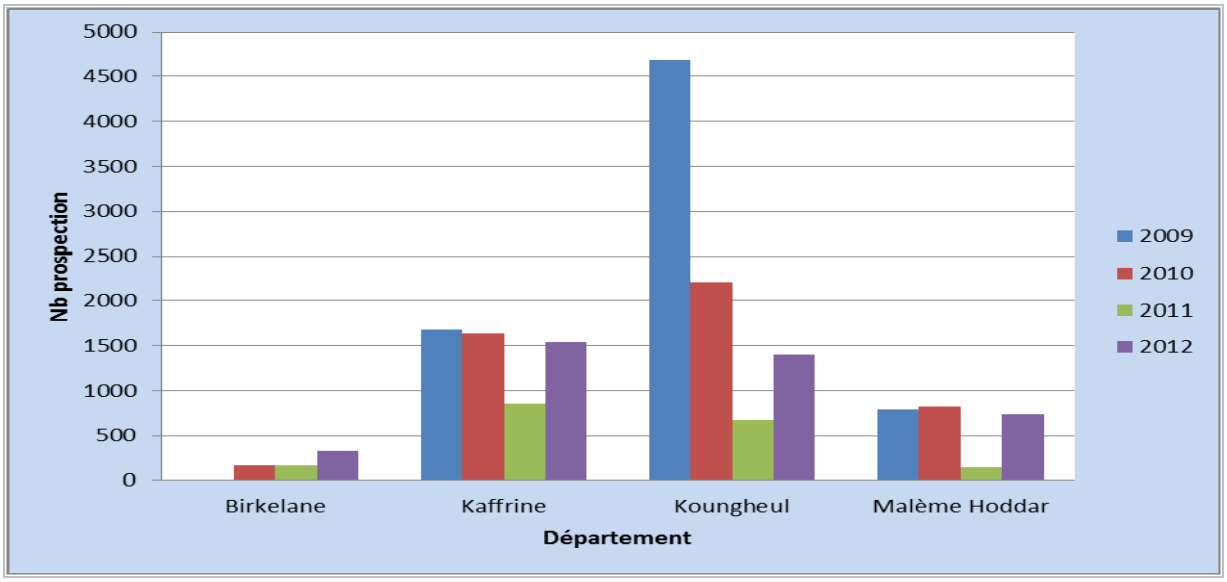

Source : BRSH Kaffrine, 2012

III.2.2 Approvisionnement en eau, fosses et latrines des ménages

En 2012, 3517 des 3996 prospections domiciliaires, soit près de 9 visites sur 10, ont abordé le volet approvisionnement en eau des populations dont 67,4% sur les branchements particuliers, 20,8% sur les bornes fontaines et 11,8% sur les puits. Le contrôle de l'hygiène autour des puits a été à l'actif exclusif de la sous brigade de Koungheul. Pour les autres sous brigades, les prospections se sont limitées aux branchements particuliers et aux bornes fontaines.

Tableau 3.2 : Répartition des prospections domiciliaires (approvisionnement en eau) par type et par les sous – brigades en 2012

Sous brigades		Branchements particuliers	Bornes fontaines	Puits	Total
Birkelane		297	30	0	327
Kaffrine		1020	107	0	1127
Koungheul		434	436	414	1284
MalèmeHoddar		619	160	0	779
Région	**Total**	**2370**	**733**	**414**	**3517**
	(%)	**67,4**	**20,4**	**11,8**	**100**

Source : BRH de Kaffrine, 2012

Par ailleurs, plus de neuf visites sur dix (94%) ont pris en charge la question de l'hygiène des fosses et des latrines. Parmi ces contrôles, 40,5% ont concerné les latrines, 27,4% les fosses étanches, 19,6% les sans système et 12,6% les fosses septiques. La sous brigades de Koungheul a compté le plus de visites dans ce genre (40%).

Tableau 3.3 : Répartition des prospections domiciliaires (fosses et latrines) par type et par les sous – brigades en 2012

Sous brigades		Fosses septiques	Fosses étanches	Latrines	Sans systeme	Total
Birkelane		4	225	63	37	**329**
Kaffrine		72	799	207	45	**1123**
Koungheul		242	0	713	547	**1502**
MalèmeHoddar		153	0	531	104	**788**
Region	**Total**	**471**	**1024**	**1514**	**733**	**3742**
	(%)	**12,6**	**27,4**	**40,5**	**19,6**	**100**

Source : BRH de Kaffrine, 2012

III.2.3 Contrôle des ERP

En 2012, le nombre d'inspections des établissements recevant du public a diminué de plus de moitié passant de 2951 à 1302. Cette baisse est notée dans tous les départements. Cependant, c'est à Birkelane que cette baisse atteint son paroxysme avec un seul cas de prospection en 2012 contre 710 en 2011. Ces prospections ont aussi noté un recul important d'environ 65 % à Koungheul et à Malem Hodar.

La sous-brigade de Kaffrine reste la plus active en ce qui concerne les visites de ce genre suivi de celle de Malem Hodar. Car sur dix prospections menées, les sept sont à son actif et deux à celui de Malem Hodar.

Les types d'établissement les plus visités sont les gargotes, les boutiques et locaux assimilés, les boucheries et rôtisseries…

Tableau 3.4 : Répartition des prospections menées en 2012

Rubriques	Birkelane	Kaffrine	Kounhgueul	Malem.H	Région
Restaurants et locaux assimilés	0	48	10	14	**72**
Gargotes	0	180	5	53	**238**
Boutiques et locaux assimilés	1	412	45	107	**565**
Marches et loumas	0	7	4	11	**22**
Ecoles	0	0	0	40	**40**
Centres et postes santé	0	5	0	10	**15**
Boucheries et rôtisseurs	0	57	10	2	**69**
Boulangeries modernes	0	4	4	0	**8**
Laiteries	0	2	0	0	**2**
Marchands divers	0	231	0	40	**271**
Ensemble 2012	**1**	**946**	**78**	**277**	**1302**
Ensemble 2011	**710**	**1277**	**222**	**764**	**2951**
Variation (%)	**-100**	**-26**	**-65**	**-64**	**-56**

Source : BRH de Kaffrine, 2012

III.3 NIVEAU DE L'HYGIÈNE DANS LES MÉNAGES ET DANS LES ERP

Le niveau de l'hygiène est approché par le nombre plus ou moins important d'infractions relevées par la police d'hygiène lors des visites de concessions et des contrôles d'ERP.

Ainsi, en 2012, Malem Hodar est le département où il a été noté le plus d'infractions lors des prospections domiciliaires, soit plus de trois cas sur dix (32%). Il est suivi du département de Kaffrine avec 28% des cas d'infractions notées au niveau régional. Les infractions les plus récurrentes sont l'absence de poubelles réglementaires, l'absence de latrines, les écoulements d'eau usée, l'insalubrité, les jets d'eau usée sur la voie publique.

Il faut cependant remarquer que d'un département à l'autre, les types d'infraction relevées ne sont pas les mêmes tant au niveau des concessions qu'au niveau des ERP.

Dans les départements de Birkelane et de Malem Hodar, les infractions les plus récurrentes relevées par la police d'hygiène au niveau des concessions est l'absence de poubelles réglementaires qui en constitue respectivement 44% et 40%. Alors qu'à Koungheul et Kaffrine, les manquements les plus fréquents notés dans les foyers sont respectivement l'absence de latrines (70%) et le défaut de désherbage (31%).

Tableau 3.5 : Répartition des infractions relevées durant les prospections domiciliaires en 2012

Nature des infractions	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem.H	Région
Dépôt d'ordures sur la voie publique	58	91	45	126	**320**
Absence de poubelles réglementaires	237	197	0	428	**862**
Insalubrité	0	84	0	0	**84**
Absence de latrines	28	38	547	108	**721**
Jet d'eaux usées sur la voie publique	37	101	0	9	**147**
Dépôt de fumier	10	18	0	0	**28**
Ecoulement d'eaux usées	20	54	0	80	**154**
Défaut de désherbage	63	289	85	85	**522**
Système d'évacuation non conforme	56	41	70	107	**274**
Défaut de balayage	30	12	30	133	**205**
Ensemble	**539**	**925**	**777**	**1076**	**3317**

Source : BRH de Kaffrine, 2012

Les infractions concernant les ERP sont dominées par le défaut de certificat médical qui explique plus de quatre cas d'infraction sur dix, la vente d'aliments non protégés, le défaut de poubelles conformes les vente et exposition non conformes.

Au niveau du département de Kaffrine, le défaut de certificat médical est le premier forfait relevé dans les ERP avec 59% des cas rencontrés. A Malem Hodar, comme au niveau des concessions, l'absence de poubelles réglementaires est la faute qui est le plus souvent commise par les ERP. Birkelane et Koungheul sont les départements où il a été relevé le moins d'infractions dans les ERP.

Tableau 3.6 : Répartition des infractions relevées durant les prospections domiciliaires en 2012

Nature des infractions	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem.H	Région
Dépôt d'ordures sur la voie publique	58	91	45	126	**320**
Absence de poubelles réglementaires	237	197	0	428	**862**
Insalubrité	0	84	0	0	**84**
Absence de latrines	28	38	547	108	**721**
Jet d'eaux usées sur la voie publique	37	101	0	9	**147**
Dépôt de fumier	10	18	0	0	**28**
Ecoulement d'eaux usées	20	54	0	80	**154**
Défaut de désherbage	63	289	85	85	**522**
Système d'évacuation non conforme	56	41	70	107	**274**
Défaut de balayage	30	12	30	133	**205**
Ensemble	**539**	**925**	**777**	**1076**	**3317**

Source : BRH de Kaffrine, 2012

Tableau 3.7 : Infractions relevées durant les prospections des ERP par les sous - brigades en 2012

Nature des infractions	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem.H	Région
Défaut de certificat médical	103	396	0	49	**548**
Défaut de balayage	0	56	60	30	**146**
Local insalubre	0	35	0	0	**35**
Aliments non protégés	0	23	7	10	**40**
Vente de denrées avariées	0	17	6	8	**31**
Défaut de poubelle conforme	65	55	0	158	**278**
Absence de revêtement	0	2	4	97	**103**
Vente et exposition non conformes	1	89	4	66	**160**
Ensemble	**169**	**673**	**81**	**418**	**1341**

Source : BRH de Kaffrine, 2012

Graphique 3.2 : Répartition des Infractions relevées durant les prospections des ERP en 2012

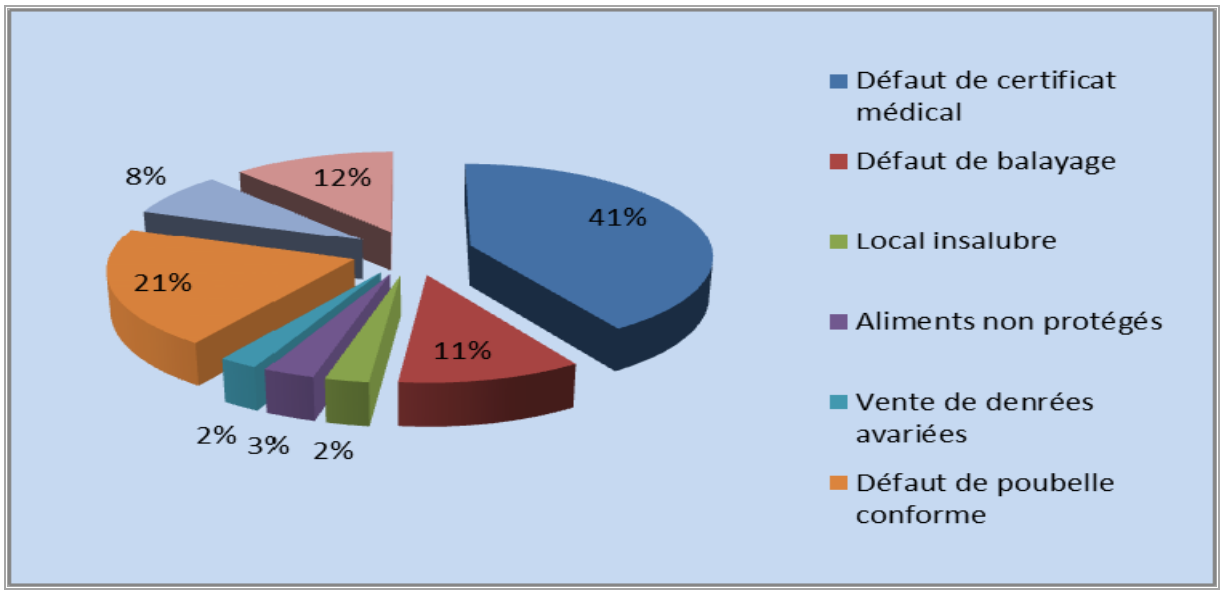

Source : BRH Kaffrine, 2012

III.4 TRAITEMENT DOMICILIAIRE

En 2012, toutes les demandes de traitement domiciliaire ont été satisfaites. Le département de Kaffrine vient en tête aussi bien en termes de nombre de demandes (50 demandes déposées) que de nombre de pièces traités (348 pièces traitées). Il est suivi de Birkelane avec 35 demandes pour 247 pièces traitées. Au total, 888 pièces ont été traitées contre 2197 l'année d'avant, soit une diminution de près de 60%.

La répartition des traitements selon la nature des opérations montre que les sollicitations des ménages sont entièrement constituées de demandes de désinsectisation ou de désinfection qui représentent plus de neuf opérations effectuées sur 10 en 2012.

Tableau 3.8 : Données sur diverses opérations, dans la région de Kaffrine, par les sous - brigades en 2012

Brigades/Sous Brigades	Nombre de demandes	Demandes satisfaites	Nombre de pièces traitées	Nature des opérations effectuées		
				Désinfection	Désinsectisation	Délarvation
Brigade régionale	0	0	0	0	0	0
Birkelane	35	35	247	7	24	0
Kaffrine	50	50	348	50	50	3
Koungheul	4	4	51	0	4	0
MalèmeHoddar	18	18	242	9	9	2
REGION	**107**	**107**	**888**	**66**	**87**	**5**

Source : BRH de Kaffrine, 2012

CONCLUSION

Les activités du Service d'hygiène de Kaffrine sont dominées par des prospections domiciliaires et des contrôles menés au niveau des établissements recevant du public. Ces actions permettent de vérifier l'application des dispositions du Code de l'hygiène afin de prendre les mesures idoines. Les infractions, nombreuses, sont liées à la pauvreté, au manque de civisme ou à l'ignorance de certaines catégories de la population.

La résolution de certains problèmes aiderait à une meilleure prise en charge de la problématique de l'hygiène dans la région. Ces problèmes ont pour nom :

- absence de filière de gestion des ordures ménagères au niveau des communes et des communautés rurales. ;
- insalubrité des marchés et des gares routières ;
- vente inorganisée des denrées alimentaires sur la voie publique ;
- absence ou l'insuffisance de services sociaux de base (urinoir, WC public et eau potable) ;
- présence de parcelles inoccupées utilisées comme dépotoirs d'ordures ;
- timidité des collectivités locales en matière d'hygiène publique ;
- timidité de la dynamique partenariale avec les collectivités locales.

Autour de tous ces facteurs constatés ne facilitant l'amélioration du cadre de vie et la promotion de l'hygiène publique, les autorités locales doivent s'impliquer et s'investir activement dans la gestion des déchets solides et liquides et la préservation de l'esthétique du milieu extérieur car l'investissement dans ces domaines n'est pas une dépense mais une économie.

CHAPITRE IV : HYDRAULIQUE

INTRODUCTION

L'eau est indispensable à la vie. D'elle dépend la satisfaction des besoins vitaux de l'homme : boisson, hygiène, production de biens alimentaires, énergie, etc. De plus, la santé humaine est inextricablement liée à la disponibilité en qualité et en quantité suffisante de cette denrée. Vu cette importance, les pouvoir publics ont fait du secteur hydraulique une priorité. Ainsi, l'Etat a-t-il annoncé un vaste programme de construction de 300 forages d'ici 2016, de potabilisation de l'eau fluorée mais aussi de maitrise de l'eau pour atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Dans la région de Kaffrine, d'importants investissements ont été consentis en 2012 pour la réalisation d'infrastructures hydrauliques en milieu rural et urbain. En dehors des communes de Kaffrine et de Koungheul dont la gestion de l'eau est assurée par la SDE, c'est la division régionale de l'hydraulique qui se charge de ce secteur pour le reste de la région.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons d'abord à l'hydraulique rurale avant de terminer par celle urbaine.

IV.1 HYDRAULIQUE RURALE

IV.1.1 Infrastructures hydrauliques et taux d'accès

La notion de taux d'accès à l'eau potable par Adduction d'Eau Potable (AEP) permet d'avoir une meilleure illustration de la couverture des besoins en eau de la population. Un recensement exhaustif des points d'eau (Station Charrette, Borne fontaine, Branchement privé) permet de recueillir les données sur le taux d'accès.

En 2012, le nombre de forages ruraux motorisés est passé de 142 à 153 dont un non fonctionnel et neuf non opérationnels. Cependant, le taux de disponibilité a chuté de 97% à 93 %. Quant aux bornes fontaines, leur nombre est passé de 1380 à 1945, soit une augmentation de 41 %. Concernant les branchements, ils ont connu une évolution de 141 % passant de 4693 à 11295 branchements en 2012.

L'augmentation du nombre de forages est surtout portée par le département de MalèmHodar qui s'est doté de 7 nouveaux forages en 2012. S'agissant des nouveaux branchements, ils sont surtout à l'actif du département de Kaffrine où ils ont triplé.

Tableau 4.1 : Répartition des forages, bornes fontaines et branchements selon le département en 2011 et 2012

Département	Nb de forages fonctionnels			Nb bornes fontaines			Nb de branchements		
	2011	2012	Variation (%)	2011	2012	Variation (%)	2011	2012	Variation (%)
Kaffrine	37	38	2,70	468	627	33,97	1554	4 936	217,63
Birkelane	21	21	0,00	340	535	57,35	1803	3 766	108,87
M Hodar	28	35	25,00	301	374	24,25	950	1 630	71,58
Koungheul	56	59	5,36	271	409	50,92	386	963	149,48
Région	**142**	**153**	**7,75**	**1380**	**1945**	**40,94**	**4693**	**11 295**	**140,68**

Source : Division régionale de l'hydraulique rurale

Ainsi, selon les données du PEPAM, le taux d'accès à l'eau potable dans la région est passé de 67,7 % à 79,1 %, soit un progrès de 11,4 points. C'est surtout l'installation des nouvelles infrastructures hydrauliques du PEPAM BAD 2, PEPAM UEMOA 2 et PEPAM BA qui a parmi d'améliorer le taux d'accès à l'eau potable dans les départements de Koungheul et de MalèmHodar qui ont enregistré les évolutions les plus importantes dans la région. Cependant, ils restent en deçà de la moyenne régionale. En effet, dans ces deux départements, le taux d'accès par AEP est passé de 43,7 % à 62,3 % pour le premier (+ 18,6 points) et de 62,6 % à 74,7 % pour le second (+ 12,1 points).

Cet indicateur a évolué de 10,5 points dans le département de Birkelane et 6,2 points dans celui de Kaffrine pour s'établir respectivement à 95,5 % et 85,4 %.

Graphique 4.1 : Taux d'accès par AEP

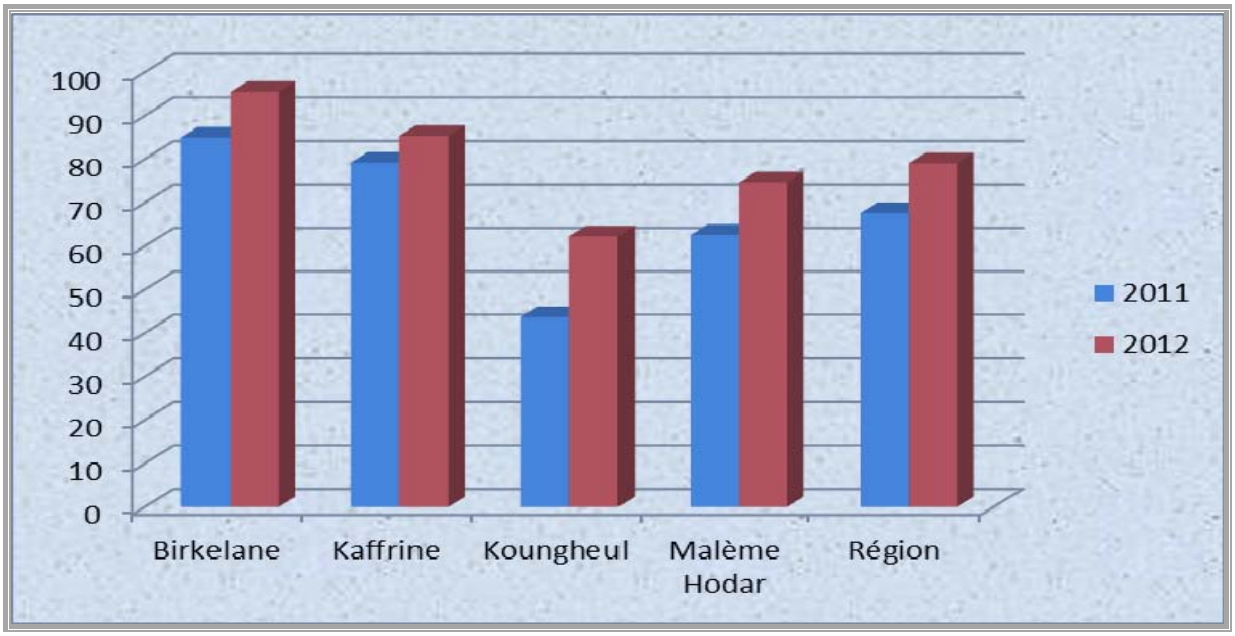

Source : Division régionale de l'hydraulique rurale

IV.1.2 Les ressources en eaux souterraines

Les forages de la région exploitent les systèmes aquifères suivants :

Le système aquifère superficiel qui regroupe les formations à dominante sablo-argileuseet sableuse du quaternaire (QT), du Continental Terminal (CT) et de l'Oligo-miocène (OM) atteint des profondeurs de 80 m ;

Le système aquifère intermédiaire qui regroupe les formations essentiellement calcaires Karstiques par endroits et marnocalcaires de l'Eocène (EO) et du paléocène (PA) profondeur : 150 m ;

Le système aquifère profond qui concerne la seule formation des sables du Maestrichtien (MA) profondeur : 350 m.

Le potentiel en eau des aquifères est très important elle varie suivant les aquifères et atteint des milliards de mètre cube d'eau.

La recharge est faite, par les pluies pour les nappes superficielles et les nappes profondes et ou à partir les fleuves.

Les différentes nappes sont menacées par l'incursion de la langue salée due à une surexploitation des forages entrainant une baisse du niveau de forage en dessous du niveau de la mer.

Dans l'ensemble, la qualité de l'eau est bonne dans les forages captant les nappes intermédiaires. Pour les forages captant les maestrichtiens, la qualité est moins bonne et saumâtre à certains endroits c'est le cas de la zone de Mabo.

IV.2 HYDRAULIQUE URBAINE

Pour rappel, seules les communes de Kaffrine et Koungheul sont branchées sur le réseau de la SDE. Les données sur lesquelles porte l'analyse sont fournies par la Direction régionale de la SDE de Kaolack et portent sur les branchements, la longueur du réseau et la production d'eau.

IV.2.1 Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine

En 2012, le nombre de branchements, la longueur du réseau et la production ont encore progressé. Cependant, les deux premières l'ont fait dans une proportion moindre que l'année précédente. En effet, le nombre de branchements, la longueur du réseau ont augmenté respectivement de 6,4 % et 1 % contre respectivement 8,1 % et 1,4 %. Quant à la production, elle affiche une croissance de 6,3 % contre 2,4 % en 2011.

Comme l'année précédente, l'évolution de l'hydraulique urbaine est plus ressentie dans la commune de Koungheul que dans celle de Kaffrine.

Tableau 4.2 : Répartition des branchements de la longueur du réseau et de la production

Communes	Branchements existants			Longueur du réseau (ml)			Production (m3)		
	2011	2012	Evolution (%)	2011	2012	Evolution (%)	2011	2012	Evolution (%)
Kaffrine	2833	2989	5,5	76274	76952	0,9	691330	729930	5,6
Koungheul	1742	1880	7,9	47115	47667	1,2	271813	293564	8,0
Total	**4575**	**4869**	**6,4**	**123389**	**124619**	**1,0**	**963143**	**1023494**	**6,3**

Source : Direction régionale SDE de Kaolack

IV.2.2 Taux de couverture

Le taux de couverture en eau potable, en zone urbaine dans la région de Kaffrine, en 2012 est de 134 % contre 148 % en 2011, si on tient compte uniquement de la population urbaine. Cependant l'hydraulique urbaine n'est présente que dans les départements de Kaffrine et de Koungheul qui affichent des taux respectifs de 148 % et 110 %.

Ce taux correspond à un ratio de 47 litres par jour et par habitant ce qui est parfaitement en phase avec les normes internationales qui sont de 35 litres par jour et par habitant. Cette production montre que l'eau produite dans les communes de Kaffrine et Koungheul suffirait pour couvrir largement les besoins en eau des populations urbaines de la région.

Ainsi, le taux de couverture en eau potable en milieu urbain est passé de 110% en 2011 à 113 % en 2012 dans la région de Kaffrine.

Tableau 4.3 : Répartition de la consommation et taux de couverture en zone urbaine

Désignation	Kaffrine	Koungheul	Ensemble	Région
Population urbaine	38687	20921	59608	70351
Production (m3)	729930	293564	1023494	**1023494**
Taux de couverture (%)	**148**	**110**	**134**	**114**

Source : Calculs propres

IV.2.3 Evolution des abonnés

L'effectif des abonnés de la région à la SDE en 2012 a connu une augmentation de 6,8 % contre 8% en 2011 passant de 4575 à 4887 abonnés. Cependant, cette évolution n'est pas la même entre les deux communes concernées. Elle est de 6,5 %

à Kaffrine et 7,3 % à Koungheul. L'année d'avant, cette augmentation était respectivement de 6 % et 10 % dans ces deux localités.
Par ailleurs, l'essentiel des abonnés reste constitué par les petits consommateurs qui en représentent environ 95 %. La croissance du nombre de consommateurs est portée par ces derniers qui ont évolué de 7,2 % contre 3,3 pour les abonnés de l'administration. Le nombre de grands consommateurs a diminué en 2012 notamment dans la commune de Kaffrine où ce rétrécissement est de l'ordre de 1,2 %.

Tableau 4.4 : Répartition des prises par type de consommateur et par commune

Communes	Petits consommateurs		Grands consommateurs		Administration		Total		Evolution (%)
	Nombre	Evolution (%)	Nombre	Evolution (%)	Nombre	Evolution (%)	2011	2012	
Kaffrine	2848	6,9	82	-1,2	88	3,5	2833	3018	6,5
Koungheul	1780	7,6	53	0	36	2,9	1742	1869	7,3
Ensemble	**4628**	**7,2**	**135**	**-0,7**	**124**	**3,3**	**4575**	**4887**	6,8

Source : Direction régionale SDE de Kaolack

IV.3 ATOUTS ET CONTRAINTES DU SECTEUR

IV.3.1 Atouts du secteur

Ils se déclinent comme suit :

- présence de plusieurs partenaires ;
- existence de puits forés sans château d'eau ;
- présence d'ASUFOR ;
- disponibilité d'un potentiel hydraulique assez intéressant tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

IV.3.2 Contraintes du secteur

Les principales contraintes liées à l'approvisionnement en eau potable en milieu rural sont :

- les pannes de longue durée ;
- l'absence de crédits budgétaires pour la maintenance des forages, leur réhabilitation et l'extension des réseaux ;
- le manque de service après-vente fiable
- le manque de moyens matériels et humains pour la maintenance des forages ;

- les menaces liées à l'incursion de la langue salée dans les ouvrages de captage ;
- la concurrence entre les transhumants et les autochtones pour l'accès au forage dans la zone du Ferlo ;
- le coût élevé du carburant pour alimenter les forages ;
- le problème de la pollution de l'eau des forages (menace bactériologique par contamination avec les déjections animales).

CONCLUSION

Les efforts consentis pour l'accès de la population urbaine à l'eau potable ont donné des résultats probants. Le nombre d'abonnés a connu une hausse de 6,8 et le taux de couverture en eau potable était estimé à 134%. En milieu rural, le taux d'accès par adduction d'eau potable se chiffre à 79,1%. De façon globale, une bonne partie de la population de la région a accès à l'eau potable

CHAPITRE V : EMPLOI ET CHÔMAGE

INTRODUCTION

La question de l'emploi et du chômage occupe une place importante dans l'élaboration des politiques économiques, notamment de lutte contre la pauvreté. Compte tenu du fait que les ménages tirent la plus grande part de leurs revenus de l'activité qu'ils mènent, la mise en place d'un dispositif de suivi de l'activité des individus est essentielle. C'est ainsi que l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS_II) a intégré ce module pour obtenir des indicateurs de bases du marché du travail et suivre leur évolution dans le temps. Le présent chapitre portant sur l'emploi et le chômage permet d'en faire le diagnostic pour la région de Kaffrine en 2011 en procédant à une comparaison avec les autres régions et avec le niveau national.

V.1 L'EMPLOI

Dans le cadre de cette analyse, la population en âge de travailler est constituée de personnes des deux sexes ayant atteint un certain âge considéré comme légal pour l'exercice d'un travail. Les individus ne faisant pas partie de la population en âge de travailler2 sont comptés parmi les inactifs.

Ainsi, tout individu âgé de 10 ans ou plus est considéré comme étant en âge de travailler. Il ressort de l'ESPS-II que la population en âge de travailler est de 377883 dans la région de Kaffrine, soit 64,1% de la population régionale contre 64,8% au niveau national.

Ce pourcentage qui représente le niveau d'offre de travail dans la région traduit le fait que sur 100 individus pris dans la population, près de 64 constituent une main d'œuvre potentielle susceptible de s'engager dans la production au sens comptable de biens et services.

V.1.1 L'activité

Les actifs sont les personnes des deux sexes, en âge de travailler, qui sont soit pourvues d'un emploi, soit en situation de chômage3. Le nombre d'actifs, qui donne une idée de la force de travail disponible pour la production de biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèces ou en nature,

[2]Pour des soucis de conformité avec l'ESPS-I de 2005 et à des fins de comparaison, cet âge est fixé à 10 ans.

3 Etre au chômage c'est remplir les conditions définies par le BIT : être dépourvu d'emploi dans la période retenue (les 7 derniers jours précédant l'interview ou la date de l'enquête), être activement à la recherche d'un emploi et être disponible pour occuper un emploi dans les deux semaines suivant la date l'interview.

ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial, est estimé à 253 182, soit 43% de la population régionale contre 33,4% au niveau national. Le taux d'activité qui est le rapport du nombre d'actifs à la population en âge de travailler est évalué à 67% pour la région de Kaffrine. Ce qui la place au premier rang pour cet indicateur devant Kédougou (62,7%) et Diourbel (59,8%). Au niveau national, ce taux est de 48,8%. Autrement dit, sur 100 personnes potentiellement actives, 67 le sont effectivement sur le marché du travail, c'est-à-dire sont soit employées ou soit à la recherche active d'un emploi. Chez les individus âgés de 15 ans et plus, ce taux s'élève à 55,2 au niveau national, soit 11,4 points de pourcentage de plus. Les individus âgés de 15 ans et plus se trouvent donc être les principaux actifs sur le marché du travail.

Graphique 5.1: Taux d'activité par région

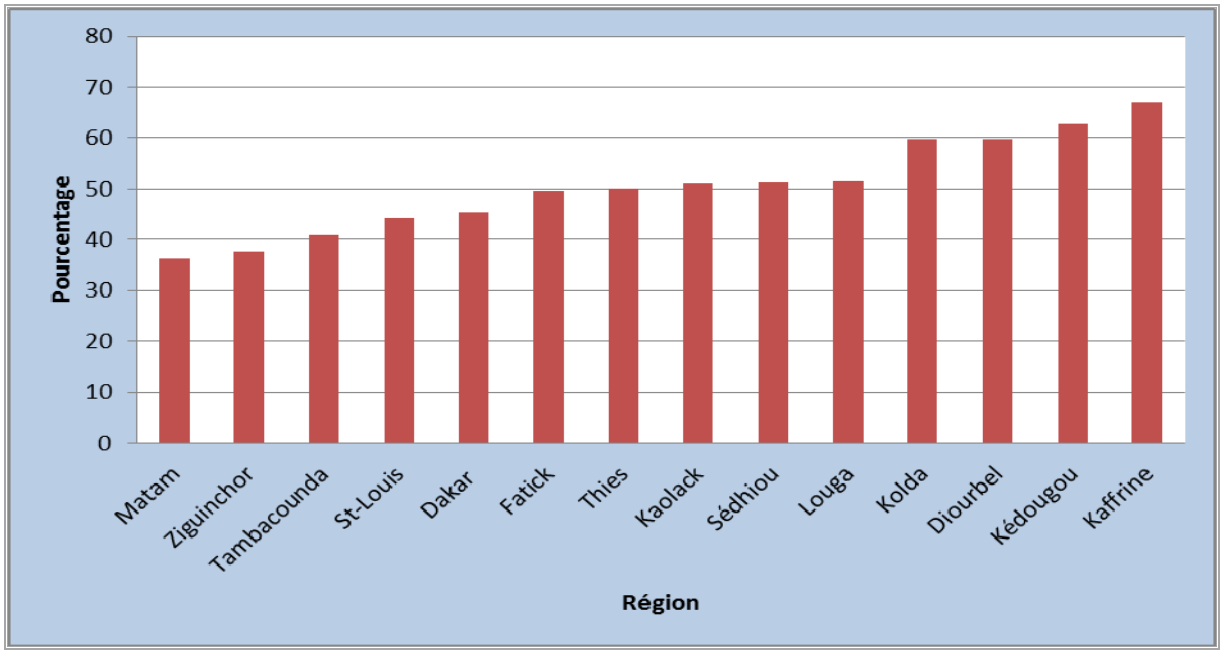

Source : ESPE II, ANSD

V.1.2 La Participation au marché du travail

En 2011, la population occupée de la région de Kaffrine, composée d'individus en âge de travailler pourvus d'emploi qu'ils exercent, est estimée par l'ESPS-II à 245 624 contre 4 077 626 pour le pays. Sont aussi considérées comme occupées les personnes ayant un travail qu'elles n'exerçaient pas au moment de l'interview pour des raisons telles que : congé, maladie, vacances ou fériés, arrêt provisoire de travail ou grève. Le taux d'occupation qui est le rapport du nombre d'actifs occupés à la population en âge de travailler est de 65% dans la région de Kaffrine ce qui traduit le niveau de participation au marché du travail le plus élevé du pays devant Kédougou (61%) et Kolda (57,5%). Ce taux est de 43,8% au niveau national.

Donnant une idée de la capacité d'absorption de l'économie régionale, en termes d'emploi, ce taux traduit le fait que sur 100 personnes potentiellement actives, 65 parviennent à s'occuper.

Ce taux est nettement plus élevé en milieu rural. En effet, en milieu rural la moitié de la population active est occupée alors qu'à Dakar Urbain et dans les autres centres urbains respectivement moins de 39 et 35 actifs potentiels sur 100 sont occupés.
L'analyse de l'emploi par secteurs d'activité permet d'expliquer le bon classement de la région pour ces indicateurs que l'on vient évoquer. En effet, cette région dont l'économie est essentiellement basée sur l'agriculture et l'élevage tient son avance du secteur primaire qui est le premier pourvoyeur d'emplois.

V.1.3 Le Chômage

L'ESPS-II estime que parmi les 253 182 actifs âgés de 10 ans et plus que compte la région, 7595 sont en situation de chômage, soit un taux de 3% contre 10,2 % au niveau national. Ce taux de chômage est le deuxième le plus faible du pays après celui noté pour la région de Kédougou (2%). Par ailleurs, ce taux est nettement plus faible en milieu rural.

Graphique 5.2: Taux de chômage par région

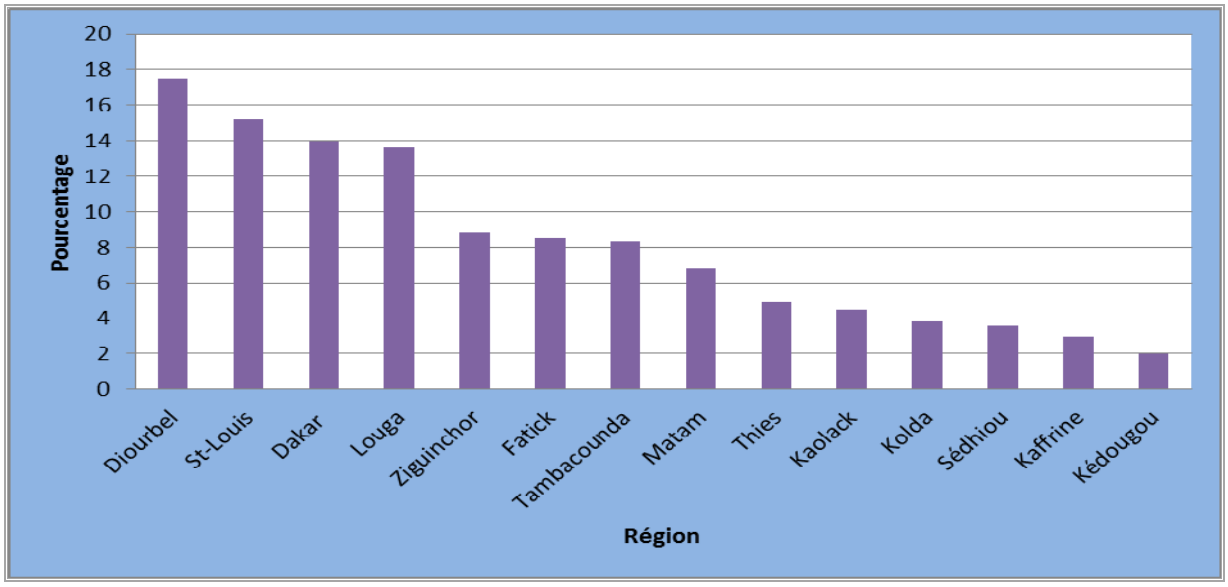

Source : ESPS-II, ANSD

Encadré : Définition des concepts de base

Etre occupé ou pourvu d'un emploi, c'est être en âge de travailler et avoir travaillé au moins pendant une heure au cours de la semaine ayant précédé l'enquête.

Etre au chômage c'est remplir les conditions définies par le BIT qui retient trois critères devant être remplis à la fois : le fait d'être dépourvu d'emploi dans la période retenue (les 7 derniers jours précédant l'interview ou la date de l'enquête), être activement à la recherche d'un emploi et être disponible pour occuper un emploi dans les deux semaines suivant la date l'interview.

Les personnes pourvues d'emploi et celles au chômage constituent la population active.

La population inactive est définie par opposition à la population active. C'est donc l'ensemble des personnes qui ne remplissent pas les conditions permettant de les compter parmi les personnes actives (c'est-à-dire occupée ou au chômage). Elle comprend les personnes au foyer, les élèves et étudiants, les handicapés, les retraités, les rentiers et toutes les personnes se trouvant dans une situation d'inactivité similaire, qui n'ont pas travaillé et n'ont pas cherché du travail dans la période de référence définie.

NB : Les taux calculés sont ceux du moment, c'est-à-dire par rapport à l'activité menée sur une période de référence relativement courte de 7 jours.

CONCLUSION

Il ressort de l'analyse faite ci-dessous que la région de Kaffrine est dynamique. En effet, elle enregistre le plus fort taux d'activité du pays (67%) et le deuxième plus faible taux de chômage (3%). Toutefois la région ne dispose d'aucune industrie pouvant permettre aux jeunes d'avoir un travail descend.

CHAPITRE VI : EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation est un des plus importants enjeux de développement économique, politique et social de toute communauté et plus spécifiquement des pays en voie de développement. Le retard accusé dans le domaine par nos pays explique les efforts importants qui continuent d'être faits par l'Etat et ses partenaires au développement. Le secteur fait partie des neufs domaines de compétences transférés à la collectivité locale et dispose de documents de planification à tous les niveaux.
Considérée comme un droit selon la convention sur les droits de l'enfant (New York, 1989), l'éducation est aujourd'hui reconnue comme une condition indispensable pour un développement économique et social en ce sens qu'elle fournit des ressources humaines qualifiées capables de répondre aux besoins du développement.
Dans la région de Kaffrine, les efforts de l'Etat et des collectivités sont appuyés par certains organismes qui interviennent dans le sous-secteur de l'enseignement technique et la formation professionnelle. Les différentes allocations couvrent les dépenses publiques de fonctionnement et d'investissement allouées au secteur et devraient permettre de relever les taux de scolarisation pour tous les niveaux d'enseignement, d'améliorer les performances scolaires, d'améliorer les performances internes du système, etc. Dans ce contexte, le présent chapitre présente la situation du secteur en 2012. Il traite le développement intégré de la petite enfance, l'élémentaire, le secondaire moyen et second cycle et la formation professionnelle.

VI.1 DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE LA PETITE ENFANCE (DIPE)

La prise en charge de la petite enfance est une préoccupation commune aux institutions internationales telles que l'UNICEF et aux autorités du Sénégal. Ces dernières ont, en particulier, érigé l'Agence Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-petits (ANPECTP) pour prendre en considération cette couche de la population au Sénégal. Le préscolaire constitue une étape préparatoire à une bonne insertion dans le primaire en habituant les enfants au rythme scolaire. Au Sénégal, l'enseignement préscolaire articulé autour de quatre sections (Petite Section, Moyenne Section, Grande Section et Classe transitoire) est assuré par quatre types d'établissements : cases communautaires, Cases des Tout - Petits, écoles maternelles et garderies. Ces types d'établissements se définissent au niveau des statuts : communautaire, privé et public. La demande potentielle pour le préscolaire est formée par l'ensemble des enfants âgés de 3 à 6 ans révolus.

VI.1.1 Répartition des structures selon le statut

En 2012, 38 structures du préscolaires ont été répertoriées dans la région dont 4 structures privés, 21 structures communautaires et 13 structures publiques.

Graphique 6.1: Répartition des structures selon le statut

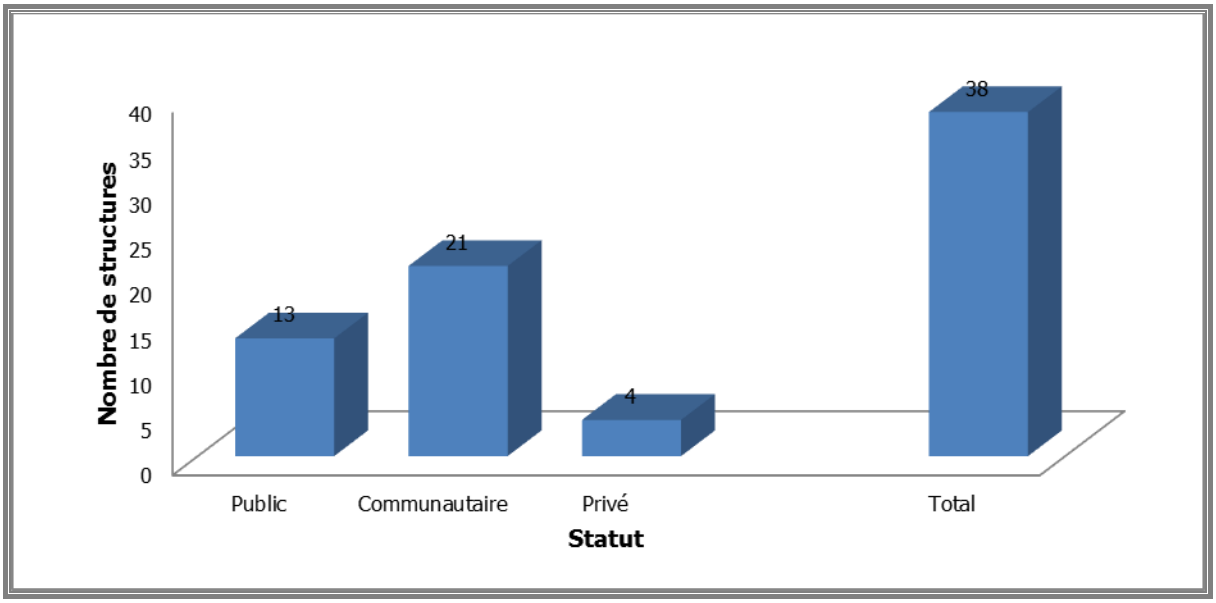

Source : IA Kaffrine, 2012

VI.1.2 Taux Brut de Préscolarisation (TBPS)

Par rapport à 2011, le TBPS a connu une baisse passant de 3,6% à 3,3% soit une chute de 0,3 point. Selon le sexe, le TBPS des filles est dessus de celui des garçons (3,8% contre 2,9%).

Tableau 6.1 : Taux Brut de Préscolarisation (TBPS)

Année	Effectifs préscolarises			TBPS (%)		
	G	F	T	G	F	Total
2009	487	561	1048	2	2,4	**2,2**
2010	617	684	1301	2,5	2,7	**2,5**
2011	813	1052	1865	3,1	4,1	**3,6**
2012	**1130**	**1570**	**2700**	**2,9**	**3,8**	**3,3**

Source : IA Kaffrine, 2012

VI.2 L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

L'enseignement élémentaire est un des sous-secteurs prioritaires de l'éducation. L'objectif premier assigné à l'éducation qui est de permettre à tous les enfants de pouvoir lire et écrire est dévolu à ce sous-secteur. Son importance justifie les moyens humains, matériels et financiers déployés par l'Etat et ses partenaires pour l'atteinte de la scolarisation universelle.

VI.2.1 Les structures

❖ Les écoles

En 2012, le nombre d'écoles a augmenté de 7,6% dans la région de Kaffrine passant de 396 à 426. Avec des progressions respectives de 14,7% et 10,2%, les départements de Malem Hodar et Kaffrine ont accueilli 23 des 30 nouvelles créations de l'académie.

Cependant, Kaffrine et Koungheul demeurent les départements les plus servis en structures pédagogiques. Car avec respectivement 130 et 120 écoles, ces deux IEF abritent environ 60% des établissements primaires de la région.

Par ailleurs, plus de neuf écoles sur dix (92%) sont implantées en milieu rural. Cette proportion et de 95% à Birkelane et 93% à Koungheul. Aussi, 99% des structures sont publiques.

Graphique 6.2 : Répartition des écoles selon le milieu et selon le statut

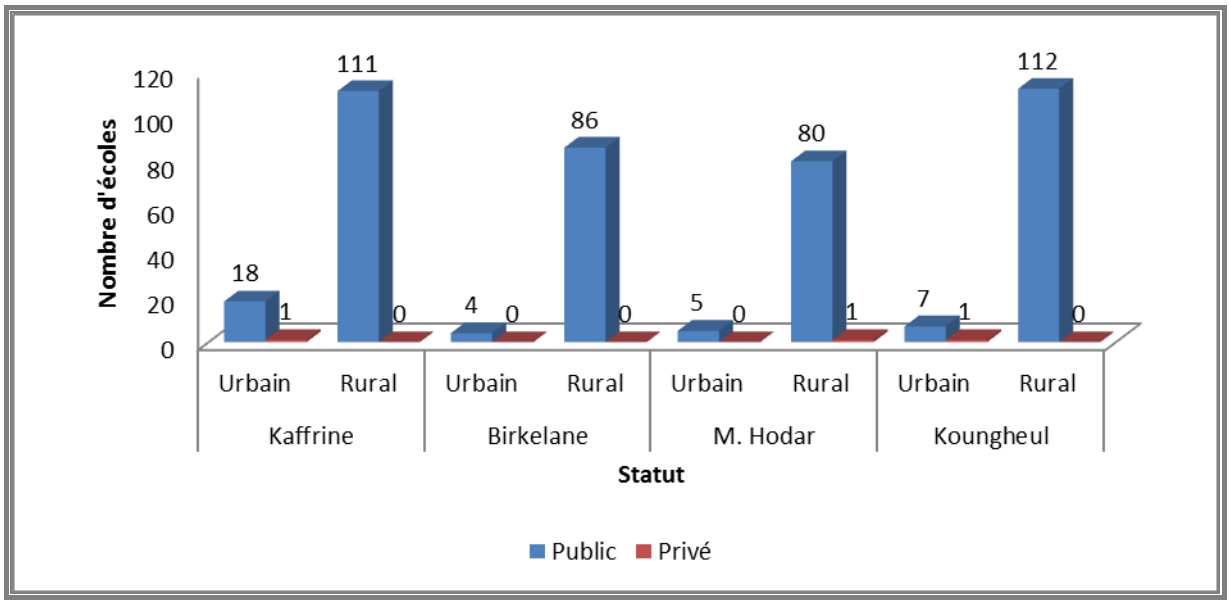

Source : IA Kaffrine, 2012

❖ Les classes

En 2012, le nombre de classes pédagogiques de la région a augmenté de 10% passant de 1613 à 1781. Cela a été beaucoup plus visible à Malem Hodar (13%) et à Koungheul. Cependant, l'IEF de Kaffrine qui demeure la plus dotée en groupes pédagogiques, soit 32% du total régional, celle de Koungheul, concentrent plus de 61% des classes pédagogiques.

Par ailleurs, les classes multigrades ou doubles flux constituent environ la moitié des groupes pédagogiques de la région. De plus, la moyenne de 4,18 classes par école en 2012, contre 4,06 un an plus tôt, nous renseigne que la plupart des établissements primaires restent encore des écoles à cycle incomplet.

Tableau 6.2: Répartition des classes pédagogiques selon l'IEF et selon le statut

IEF	Classes Pédagogiques				
	Pub	Privé	Total 2012	Total 2011	Variation (%)
Kaffrine	568	8	576	528	9
Birkelane	371	0	371	341	9
M. Hodar	321	4	325	288	13
Koungheul	503	6	509	456	12
IA Kaffrine	**1763**	**18**	**1781**	**1613**	**10**

Source : IA Kaffrine, 2012

Graphique 6.3 : Répartition des GP selon le type

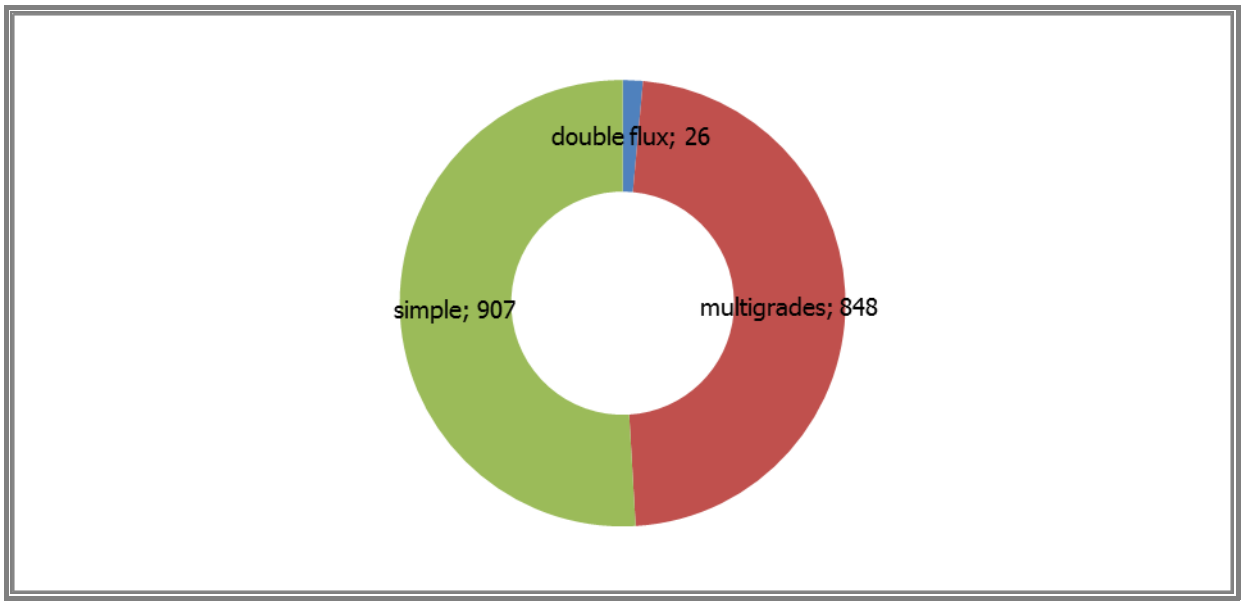

Source : IA Kaffrine, 2012

VI.2.2 Les effectifs

En 2012, 50341 élèves ont fréquenté les écoles élémentaires de la région de Kaffrine contre 47279 élèves l'année précédente. Soit une progression de 6% contre 7% en 2011. La répartition des élèves par IDEN place Kaffrine en tête avec 35% des effectifs suivi de Koungheul avec 30% des effectifs. Les IDEN de Birkelane et MalemHodar ont pris en charge, respectivement, 19% et 16% des élèves de la région.

- **Indice de parité**

Le rapport de masculinité G/F, à l'échelle régionale, reste à l'avantage des filles 80 garçons pour 100 filles. Cependant cette tendance est à l'inverse dans l'IEF de Birkelane où cet indice serait de 113 garçons pour 100 filles.

La prédominance des filles, au plan des effectifs (54% des effectifs), qui aujourd'hui a permis d'atteindre et de dépasser l'objectif de parité, est à inscrire à l'actif des partenaires tels que la Vision Mondiale, la SCOFI, la FAWE, le WHEPSA (Projet

10.000 filles) et les CODEC qui, grâce à leur dynamisme et leur accompagnement, ont été d'un grand apport dans les campagnes de sensibilisation des populations, notamment en milieu rural ces dernières années.

Tableau 6.3 : Répartition des écoles, des classes et des élèves par IDEN en 2011/2012

IEF	Ecoles	Classes pédagogiques	Elèves		
			Pub	Privé	Total
Kaffrine	130	576	17036	376	17412
Birkelane	90	371	9786	0	9786
M. Hodar	86	325	7991	72	8063
Koungheul	120	509	14881	199	15080
IA Kaffrine	**426**	**1781**	**49694**	**647**	**50341**

Source : IA Kaffrine

VI.3 LES PERFORMANCES DE L'ÉLÉMENTAIRE

VI.3.1 Taux Brut d'Admission (TBA)

Pour les besoins d'une éducation primaire universelle, l'accès à l'enseignement primaire constitue une des données cruciales. Le taux d'admission pour ce cycle indique la capacité du système éducatif à assurer l'accès au CI, première année du cycle primaire. Le taux brut d'accès (TBA), communément appelé taux brut d'admission, est le rapport entre les enfants inscrits pour la première fois au CI sur la population ayant l'âge officiel de fréquenter ce niveau (c.à.d. la population de sept ans).

En 2011, le TBA au niveau national s'est établi à 113% contre 123,6% en 2010, soit une baisse de 10,6 points. Ce taux qui est supérieur à 100% indique qu'il est accepté à l'école primaire des enfants qui n'ont pas l'âge légal de fréquenter le cycle.

Au niveau de l'académie de Kaffrine, cet indicateur est passé de 75,2% en 2010 à 88,0% en 2010 avant de s'établir à 94,6% en 2012. Le graphique suivant montre la tendance évolutive du TBA dans la région de Kaffrine de 2010 à 2012.

Graphique 6.4 : Evolution du taux brute d'accès de 2010 à 2012

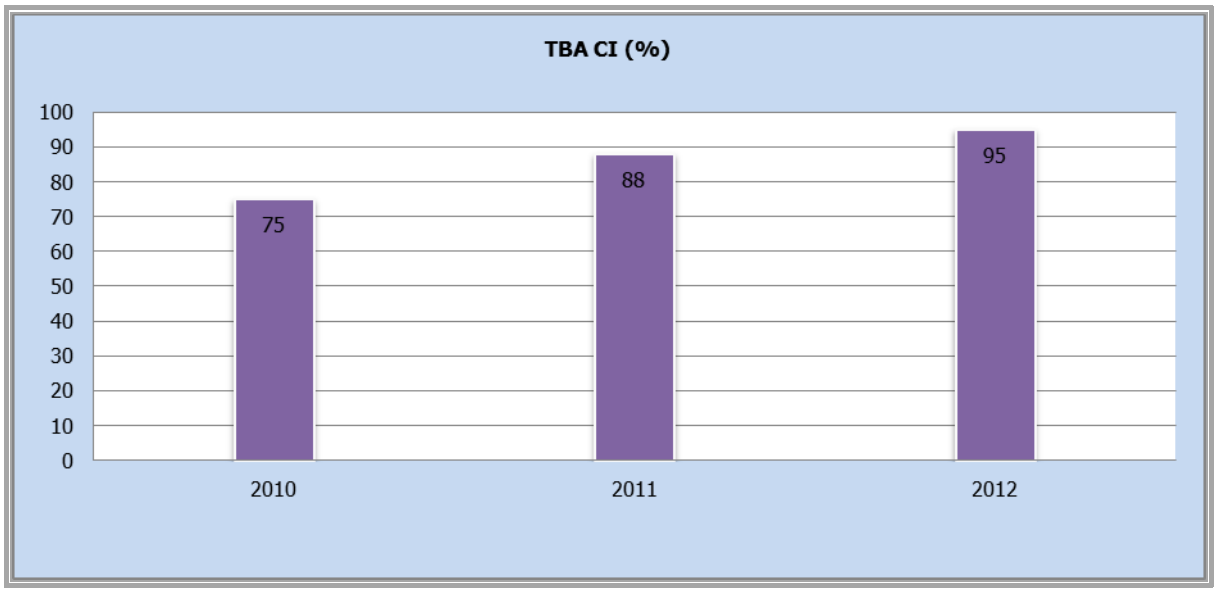

Source : IA Kaffrine

VI.3.2 Taux Brut de Scolarisation (TBS)

Le taux brut de scolarisation (TBS) est l'un des indicateurs les plus utilisés pour mesurer l'accès à l'éducation. Il mesure la capacité du système éducatif à accueillir les enfants scolarisables et s'obtient en faisant le rapport entre l'effectif des élèves de l'élémentaire par la population âgée de 7 à 12 ans multiplié par 100.

Dans la région de Kaffrine, le TBS a connu une évolution positive ces dernières années. Il est passé de 50,8% à 54,8%% entre 2011 et 2012. Le niveau de l'indicateur ces dernières années révèle un écart de 10 à 12 points en faveur des filles. Ce qui confirme le retard accusé dans la scolarisation des garçons dans la région de Kaffrine. A cet effet, une campagne en faveur d'une scolarisation plus accrue des garçons serait nécessaire afin de réduire le déséquilibre existant.

Tableau 6.4: Evolution du taux brut de scolarisation de 2010 à 2012

Année	2010	2011	2012
TBS	39,09%	50,80%	54,80%

Source : IA Kaffrine

VI.3.3 L'Achèvement du cycle élémentaire

Un indicateur extrêmement important pour l'atteinte de la scolarisation universelle est le Taux d'Achèvement au Primaire (TAP). Ce taux correspond à la proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième, il est aussi appelé le taux de survie en cinquième année. Il désigne le pourcentage d'une cohorte d'écoliers inscrits en première année de l'enseignement primaire pendant une année scolaire donnée et qui parviendront jusqu'à la cinquième année d'études. Vu les difficultés qu'il y a de pouvoir assurer le

suivi d'une promotion d'écoliers pendant 5 bonnes années, d'un commun accord avec certains partenaires, un proxy est utilisé pour faire le calcul de ce taux. Il s'agit du rapport entre les nouveaux entrants en classe de CM2 et la population de 12 ans. En 2012, le TAP poursuit sa dynamique en affichant une nouvelle hausse de 3,5 points entre 2011 et 2012 passant de 27,2% à 30,7%. Dans sa nouvelle Lettre de Politique Sectorielle, le Sénégal s'est fixé comme objectif à l'horizon 2015 d'atteindre un taux d'achèvement de 90%. C'est dire que le développement de l'accès demeure l'une des priorités de l'académie si elle veut participer (et elle le doit) à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en matière d'éducation en 2015.

Tableau 6.5 : Evolution du taux d'achèvement de 2010 à 2012

Année	2010	2011	2012
TAP	24,50%	27,20%	30,72%

Source : IA Kaffrine

VI.3.4 Les résultats du CFEE

L'enseignement primaire est sanctionné par le Certificat de Fin d'Études Élémentaires (CFEE). Le taux de réussite au CFEE constitue une des mesures de la qualité de l'enseignement primaire dans la mesure où cet examen au niveau national permet d'apprécier de façon commune les compétences des élèves de divers horizons. A Kaffrine, le taux de réussite au CFEE a connu une évolution en dents de scie entre 2010 et 2012. En effet, après être passé de 44,6 à 46,43 en 2011, il est retombé à 44,7 en 2012.

Graphique 6.5: Evolution du taux de réussite CFEE de 2010 à 2012

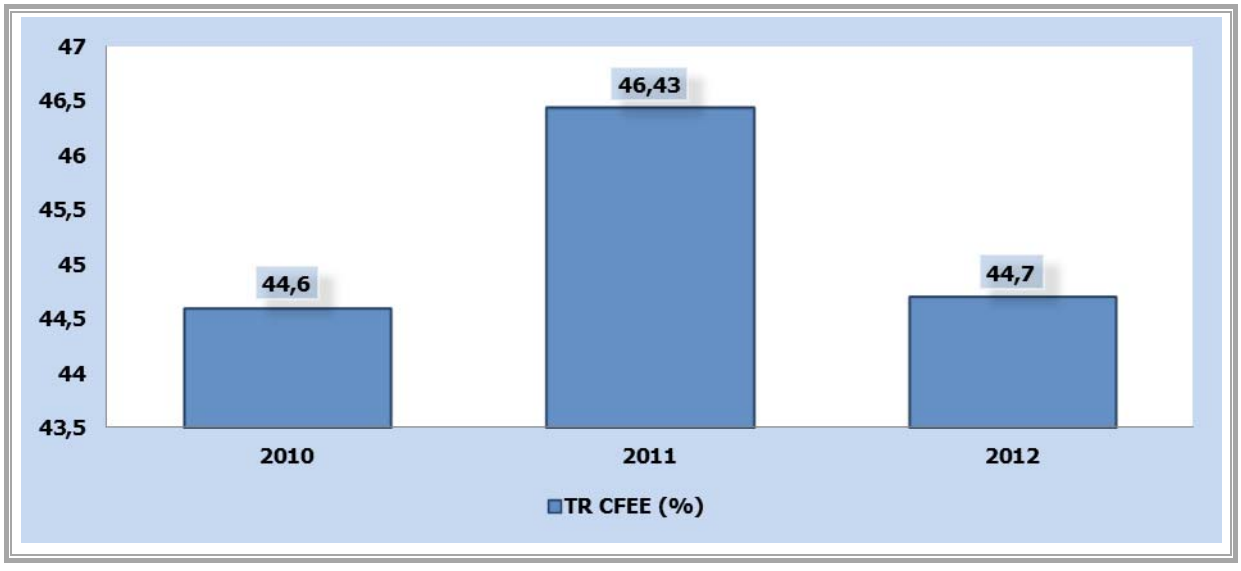

Source : IA Kaffrine

VI.4 MOYEN SECONDAIRE GENERAL

Le moyen secondaire constitue l'intermédiaire entre le primaire et le secondaire. Correspondant à quatre années d'études, il comprend la sixième, la cinquième, la quatrième et la troisième et se termine avec l'obtention du Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM). Les élèves de ce cycle sont généralement âgés de 13 à 16 ans.
L'enseignement secondaire est destiné à la population potentielle d'élèves de 17 à 19 ans et comprend trois années d'études. Il commence par la classe de seconde et finit par la terminale. Ce cycle est sanctionné par l'obtention du baccalauréat. L'accès en classe de seconde est assuré par l'obtention d'une moyenne de 10/20 en troisième.

VI.4.1 Les structures du moyen secondaire

L'enseignement moyen et secondaire fait preuve d'une particularité. En fait, il existe des établissements abritant des enseignements du moyen uniquement, des établissements abritant le secondaire seulement et une troisième catégorie qui abrite les deux cycles. En 2012, le réseau des établissements dispensant un enseignement secondaire est constitué de 37 structures. Ce nombre a connu une progression de 06 établissements. En effet, l'analyse selon le département met en exergue une plus grande présence d'établissement à Kaffrine (37,84%) et Koungheul (27,03%). Les départements de Birkelane (21,62%) et MalemHodar (13,51%) sont les départements les moins denses en termes de nombre d'établissements du moyen secondaire.

Tableau 6.6: Répartition des structures selon le statut et le département

IEF	1er cycle		1er et 2nd cycle		2nd cycle		Total
	Public	privé	Public	privé	Public	privé	
Kaffrine	10	0	1	1	1	1	**14**
Birkelane	6	0	1	0	1	0	**8**
MalemHodar	4	0	1	0	0	0	**5**
Koungheul	7	0	0	2	1	0	**10**
IA	**27**	**0**	**3**	**3**	**3**	**1**	**37**

Source : IA Kaffrine

VI.4.2 La situation du moyen

L'accès à l'éducation dans le cycle moyen est évalué par le biais du taux de transition. Pour ce cycle, le taux de transition représente la proportion d'élèves de CM2 qui sont admis en sixième. En 2012, le taux de transition s'est hissé à 99,11%. Il a connu des progressions respectives de et 34,22 points et 15,31 points en 2011 et 2012. Ce rebondissement du taux pourrait être expliqué par l'adoption du passage en sixième avec une moyenne de 5 sur 10.

Tableau 6.7: Evolution du taux de transition du moyen de 2010 à 2012

Année	2010	2011	2012
TT 6e	49.58%	83.80%	99.11%

Source : IA Kaffrine

VI.4.3 Les effectifs

En 2012, l'effectif des élèves accueillis dans le moyen secondaire s'est élevé à 14198 dont 7032 filles, soit un taux de participation féminine de 49,53%. L'effectif a connu un accroissement de 3860, comparativement à 2011 où le total des apprenants de ce cycle s'élevait 10338 élèves. Chez les filles, l'effectif s'est accru de 2325.

L'analyse départementale de la répartition de l'effectif fait apparaitre des disparités notoires. Le département de Kaffrine rassemble 51,67% de l'effectif global, soit presque 44 points de pourcentage de plus que le département de MalemHodar (8,29%).

Tableau 6.8 : Répartition de l'effectif selon le département, le statut et le sexe

Département	Statut	G	F	T
Koungheul	Privé	116	110	226
	Public	1367	1177	2544
	Total	**1483**	**1287**	**2770**
Birkelane	Privé	18	18	36
	public	1248	1631	2879
	Total	**1266**	**1649**	**2915**
Kaffrine	Privé	58	37	95
	public	3852	3389	7241
	Total	**3910**	**3426**	**7336**
MalemHodar	Privé	0	0	0
	Public	507	670	1177
	Total	**507**	**670**	**1177**
IA Kaffrine	Privé	192	165	357
	Public	6974	6867	13841
	Total	**7166**	**7032**	**14198**

Source : IA Kaffrine

VI.4.4 Les performances du moyen

En 2012, le taux de scolarisation dans l'enseignement moyen est de 19,98%. Le TBS a connu une évolution positive ces dernières années. Il est passé de 17,23 à 19,98% entre 2011 et 2012.

Graphique 6.6 : Evolution du TBS dans le moyen de 2010 à 2012

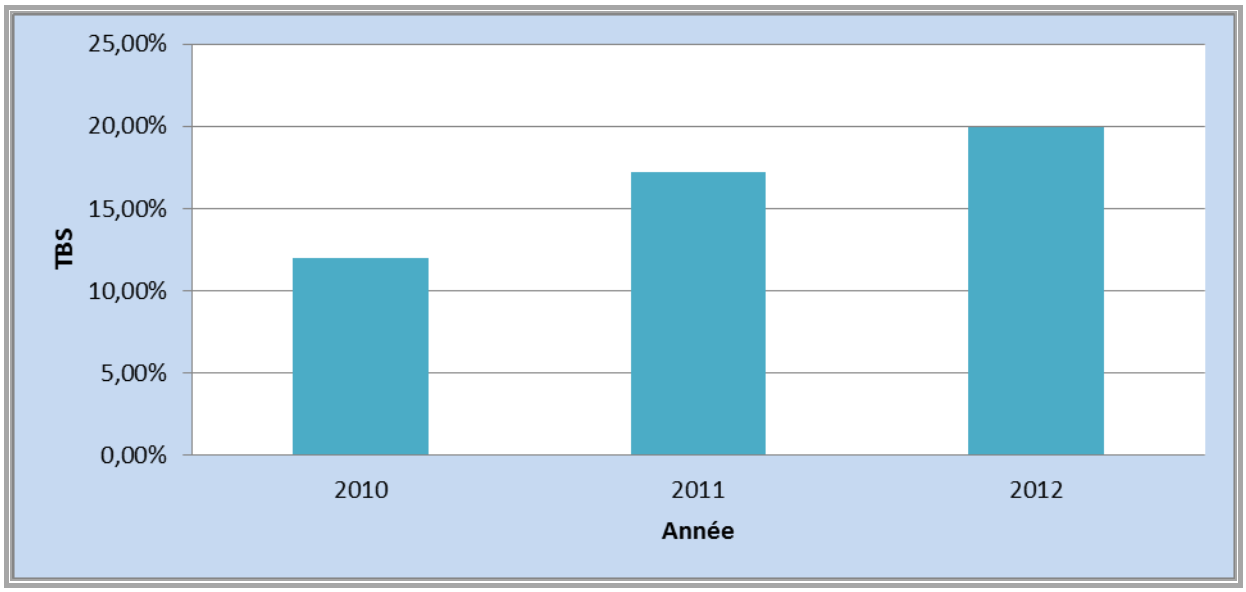

Source : IA Kaffrine

VI.4.5 Réussite au Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM)

En 2012, le taux de réussite au BFEM à Kaffrine s'est établi à 66,01%. Il a progressé de 16,51 points par rapport à 2011 où il était de 49,50%.

Tableau 6.9: taux de réussite au BFEM de 2010 à 2012

Année	2010	2011	2012
TR BFEM	52.01%	49.50%	66.01%

Source : IA Kaffrine

VI.4.6 Situation du secondaire

❖ La transition

La transition désigne le passage du moyen au secondaire. Entre la classe de troisième et la classe de seconde, le passage se fait grâce à l'obtention d'une moyenne de 10 sur 20. De ce fait, le taux de transition diffère potentiellement du taux de réussite au BFEM. En terme de transition, le Sénégal s'est fixé un objectif d'atteindre un taux de 68% en 2015.

En 2012, le taux de transition est de 48,36%, soit un recul de 2,33 points par rapport à 2011 où le taux était à 50,69%.

Tableau 6.10 : Evolution du taux de transition du secondaire de 2010 à 2012

Année	2010	2011	2012
TT 2nd	64.50%	50.69%	48.36%

Source : IA Kaffrine

VI.4.7 Les effectifs

L'enseignement secondaire comptabilise 2491 élèves en 2012. Le rapport de masculinité qui y est de 156 garçons pour 100 filles est largement favorable au sexe masculin. Considérant la série, les classes littéraires (69% des effectifs) attirent plus les élèves. La répartition de ces derniers par série nous indique que les filles ne constituent que 30% des effectifs des séries scientifiques et 43,21% pour les séries littéraires. Globalement, près de huit (7) filles sur dix (10) sont inscrites dans des séries littéraires (76,16%) en 2012.

Tableau 6.11: Répartition des effectifs du secondaire selon le niveau, la série et le sexe

Classes	Seconde		Première		Terminale		Total		Total général
Série	**L**	**S**	**L**	**S**	**L**	**S**	**L**	**S**	
Effectif G	350	257	342	174	282	113	974	544	**1518**
Effectif F	290	124	252	84	199	24	741	232	**973**
Total	**640**	**381**	**594**	**258**	**481**	**137**	**1715**	**776**	**2491**

Source : IA Kaffrine

VI.4.8 Les performances

Le niveau secondaire est peu fréquenté à Kaffrine. En 2012, le TBS au secondaire S'est situé seulement à 14,67% au niveau régional. Il a connu une progression de 8 points de pourcentage par rapport à 2011.

Tableau 6.12 : TBS du secondaire

Année	2010	2011	2012
TBS	5.02%	6.70%	14.76%

Source : IA Kaffrine

VI.4.9 Réussite au Baccalauréat

Le baccalauréat constitue le dernier examen avant d'intégrer l'enseignement supérieur. Le taux de réussite au Bac a enregistré une forte baisse entre 2010 et 2011. En effet, de 48,76% en 2010, il s'est établit à 34,09% en 2011, soit un recul de près de 15 points. Par ailleurs ce taux a connu une progression de 2,48 de points de pourcentage entre 2011 et 2012.

Tableau 6.13 : Evolution du taux de réussite au BAC de 2009 à 2012

Année	2009	2010	2011	2012
TR BAC	42.20%	48.76%	34.09%	39.57%

Source : IA Kaffrine

VI.4.10 Situation des abris provisoires

Les campagnes de construction de salles classes, pilotées par l'Etat à travers le BCI, les collectivités locales et les partenaires techniques de la région comme le PNDL, le PRODDEL, l'ONG WORLD VISION... ont permis de réduire considérablement le nombre d'abris provisoires, surtout au niveau de l'élémentaire. Par contre la création de collèges de proximité dans les communautés rurales ne s'est pas accompagnée de constructions de salles de classes, vu le taux élevé d'abris provisoires, 60,13% dans le moyen.

Tableau 6.14 : Situation des abris provisoires

Département	Préscolaire			Elémentaire			Moyen			Secondaire		
	AP	Total	%AP	AP	Total	%AP	AP	Total	%AP	AP	Total	%AP
Birkilane	5	9	56%	56	322	17%	13	24	54%	1	1	100%
Kaffrine	4	9	44%	51	472	11%	37	75	49%	1	2	50%
Koungheul	2	5	40%	90	428	21%	24	28	86%	0	1	0%
MalemHodar	5	10	50%	47	269	17%	18	26	69%	1	1	100%
Région	**16**	**33**	**48%**	**244**	**1491**	**16%**	**92**	**153**	**60%**	**3**	**5**	**60%**

Source : I.A, 2012

VI.5 L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Moyen d'acquisition d'une qualification professionnelle et d'une insertion rapide pour les jeunes, l'enseignement professionnel a pris ces dernières un nouvel envol dans la région de Kaffrine avec la réouverture du Centre national de Formation des Maitres d'Enseignement technique et professionnel (CNFMETP) ex Centre BIT en 2011. La région de Kaffrine compte ainsi trois établissements d'enseignement technique et professionnel à savoir le CRETEF et le CNFMETP de Kaffrine et le Centre de Formation Professionnelle (CFP) de Birkelane.

En 2012, le personnel enseignant a augmenté de 17% passant de 53 à 62 formateurs. Le CNFMETP de Kaffrine a accueilli huit des neuf nouveaux enseignants. Dans le même temps, l'effectif des élèves a baissé globalement de 18,59% passant de 199 à 162 élèves. Cette baisse est portée par ce même établissement qui, de 55 en 2011, est passé à 15 élèves en 2012. Par ailleurs, cette baisse est seulement notée chez les garçons où l'effectif a diminué de 65 % passant de 60 à 21 étudiants en 2012.

Tableau 6.15: Répartition des effectifs et du personnel de l'enseignement technique et professionnel en 2012

Etablissement	Effectifs			Personnel enseignant		
	Filles	Garçons	Total	Hommes	Femmes	Total
CRETEF Kaffrine	79	0	79	10	12	22
CNFMETPKaffrine	2	13	15	18	3	21
CFP Birkelane	60	8	68	8	11	19
Total 2012	**141**	**21**	**162**	**36**	**26**	**62**
Totol 2011	139	60	199	30	23	53
Variation 11-12 (%)	**1,44**	**-65**	**-18,59**	**20**	**13,04**	**16,98**

Source : IA de Kaffrine

VI.6 L'ÉDUCATION NON FORMELLE

L'éducation non formelle au niveau de la région est principalement centrée sur l'alphabétisation et l'enseignement religieux.
L'alphabétisation, volet de l'éducation non formelle cible les personnes âgées de 15 à 55 ans et constitue une alternative pour ces dernières qui n'ont pas pu intégrer l'école de base formelle ou bien qui sont sorties prématurément du système.

Tableau 6.16: Structures du Non Formel en 2012

Département	Nb CAF/ECB	Nb de daaras répertoriés
Birkilane	21	105
Kaffrine	23 dont 02 ECB	120
Koungheul	4	105
MalemHodar	11	117
Région	59 dont 02 ECB	437

Source: Rapport des IDEN, 2012

L'effectif des structures d'alphabétisation fonctionnelles se chiffrent à 59 au niveau de la région. Les départements de Kaffrine et de Birkelane abritent le plus grand nombre, avec respectivement 39% et 35% des strutures. Avec le PALAM, qui est en train de construire des Ecoles Communautaires de Base (ECB) au niveau des collectivités locales, la prise en charge du volet alphabétisation sera plus conséquente dans la région.

Tableau 6.17 : Effectif du Non Formel en 2012

Structure	Hommes	Femmes	Total
CAF	1508	237	1745
ECB	57	17	74
Total	1565	254	1819

Source : Rapport des IDEN, 2012

Il convient de signaler que malgré les efforts consentis en termes de construction ou d'ouverture de classes d'alphabétisation, qui sont passés de 52, en 2011, à 59, en 2012, les effectifs suivent une pente décroissante alarmante. Car de 4854 en 2010, l'effectif est passé à 1819, en 2012.

Malgré l'existence de ressources humaines en matière d'alphabétisation et de promotion des langues nationales, de comités de gestion fonctionnels et l'expérience et l'engagement des opérateurs en alphabétisation dont l'effectif reste cependant assez faible (14), le dynamisme des femmes, l'alphabétisation est confrontés à des contraintes qui sont entre autres :

- le déficit de communication entre les acteurs du programme ;
- l'insuffisance de la prise en charge par les collectivités locales ;
- l'insuffisance de partenaires.

A côté de l'alphabétisation dans l'éducation non formelle, l'enseignement religieux quant à lui occupe une place centrale dans le système. Incarnée par les daaras, le nombre de structure dans ce domaine se chiffre à 437, en 2012. . L'introduction de l'éducation religieuse et l'expérience des écoles franco-arabes vont contribuer à renforcer ce type d'enseignement et du coup accroître le TBS.

Parmi les principaux **atouts** de l'éducation non formelles on peut noter : le grand intérêt des parents pour le franco arabe et les daaras ; la prédominance de la religion musulmane.

Les principales **contraintes** identifiées dans l'éducation non formelle sont : l'insuffisance de partenaires pour appuyer le sous-secteur ; l'absence de formation des membres des CGE ; l'absence de subvention de l'Etat pour les écoles coraniques et franco-arabes.

VI.7 ATOUTS ET CONTRAINTES

VI.7.1 Atouts

Concernant les atouts du secteur de l'éducation, on peut citer :

- Le fort potentiel d'enfants scolarisables ;
- Le bon maillage en termes de structures d'accueil ;
- L'existence de projets, d'ONG et de programme d'appui ;
- L'existence de foyers religieux, de daaras et d'écoles privées arabes ;
- L'engouement pour l'éducation religieuse ;
- L'existence de divers programmes de construction de salles de classe et d'ouvrages annexes ;
- L'existence de structures peu rentabilisées ;
- L'engouement pour le non formel ; taux élevé d'analphabétisme (femmes).
- L'existence de locaux conventionnés (cependant exigus et inadaptés).

VI.7.1 Contraintes

Parmi les contraintes on a :

- La méconnaissance des opportunités du préscolaire ;
- L'environnement scolaire rebutant (abris) ;
- Un faible taux de préscolarisation ;
- Un déficit chronique d'enseignants ;
- Une forte demande en enseignement arabo-religieux ;
- Des performances scolaires en deçà des moyennes nationales ;
- L'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle peu développés
- Des structures de pilotage dépourvues de moyens : logées sous abris, pas de logistiques, pas d'équipements, personnels pas ou peu qualifiés.

CONCLUSION

Le diagnostic de la situation de l'éducation révèle une amélioration de l'offre éducative par une augmentation des structures d'accueil. Cependant, même si certains résultats ont connu des améliorations entre 2011 et 2012 ils restent faibles (avec 44,7% pour le CFEE, 66,0% pour le BFEM et 39,5% pour le BAC). Le taux de réussite du CFEE a baissé de 1,7 point, ceux par contre du BFEM et du BAC ont augmenté respectivement de 16.5 points et 5.5 points.

CHAPITRE VII : JUSTICE ET POPULATION CARCERALE

INTRODUCTION

Depuis son érection en région en 2009, a région de la Kaffrine ne s'est pas encore dotée de tribunal régional et compte un seul tribunal départemental ; celui de Kaffrine qui traite tous les dossiers de la région qui sont de sa compétence.
Cette instance envoie les prévenus à la Maisons d'Arrêt et de Correction de la région où on peut les classer en deux catégories : les détenus provisoires et les condamnés.
Par ailleurs, ce chapitre traite également des actions que l'AEMO a eu à mener durant l'année 2012.

VII.1 POPULATION CARCERALE

VII.1.1 Evolution de la population carcérale

Après son doublement en 2011, la population de la Maison d'Arrêt et de Correction de la région de Kaffrine est passée de 136 prévenus à 171 en 2012, soit une augmentation de 26%. Le taux de condamnation est de 68% en 2012 alors qu'il était de 65% en 2011. Soit une progression de trois points. Le taux encore assez élevé de prévenus relaxés ,32%, dans la MAC de Kaffrine, s'expliquerait par la lenteur des procédures judiciaires liée au fait que la région ne compte qu'un seul tribunal.
Par ailleurs, cette population carcérale est essentiellement composée d'hommes qui en constituent les 95%. En 2012, on a noté une condamnation sur dix chez les femmes prévenues contre zéro en 2011.

Graphique 7.1: Répartition de la population carcérale selon le statut et le sexe en 2012

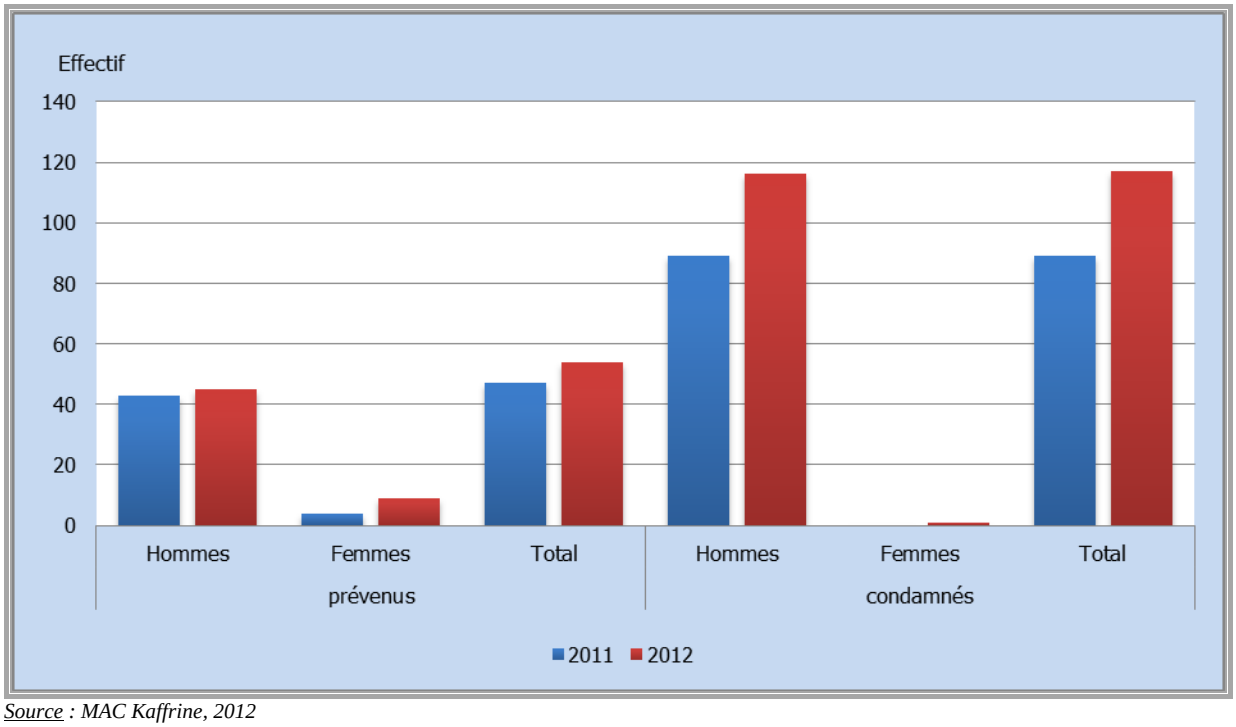

Source : MAC Kaffrine, 2012

Si en 2011, l'augmentation de la population carcérale était expliquée principalement par la recrudescence de la violence dans la région, en 2012 c'est le vol et tentative de vol qui était à l'origine de la moitié des cas de prévention. Viennent ensuite les coups et blessures volontaires avec 18 % des cas.

Tableau 7.1 : Répartition de la population carcérale par sexe et par motif dans la MAC de Kaffrine en 2012

Motifs	Masculin	Féminin	Ensemble
Vol et Tentative	85		85
Coups et Blessures volontaires	28	04	32
Menaces de mort, Violence et voie de fait	05		05
Recel	18		18
Débits de boissons alcoolisées	06	06	12
Vagabondage	18		18
Violation de domicile	01		01
Ensemble	**161**	**10**	**171**

Source : MAC de Kaffrine, 2012

Graphique 7.2 : Répartition de la population carcérale de la MAC de Kaffrine selon le motif de détention en 2012

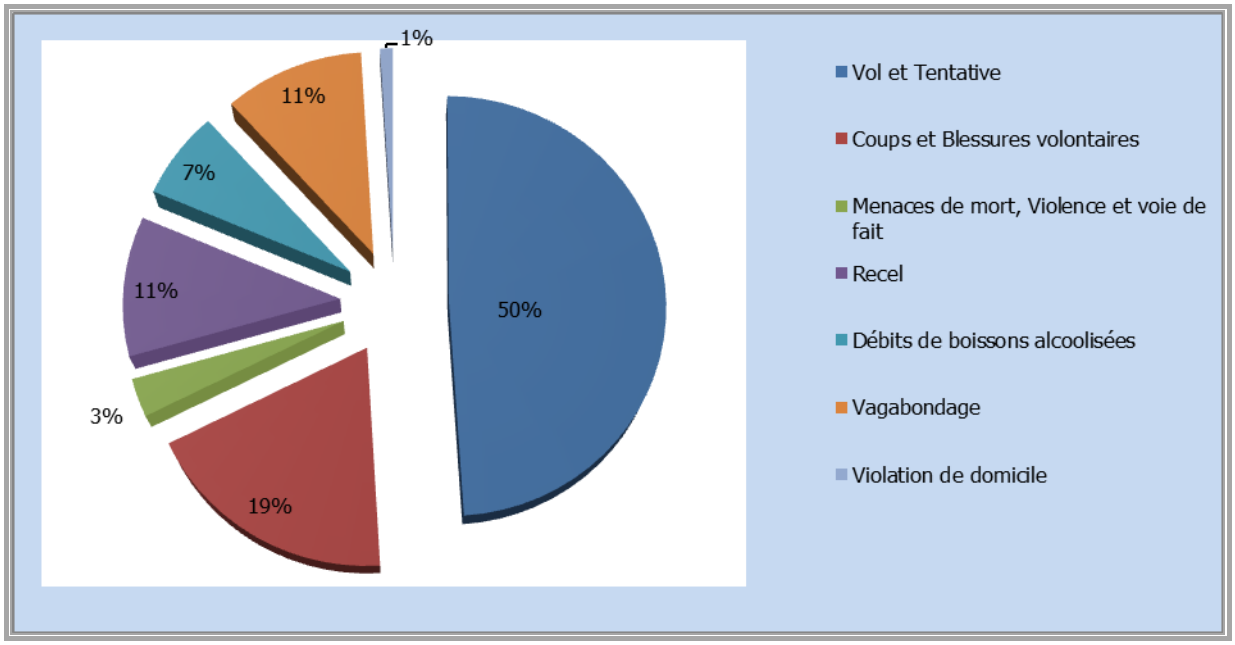

Source : MAC de Kaffrine, 2012

VII.1.2 Répartition de la population carcérale selon le groupe d'âge

La répartition selon le groupe d'âge montre que la moitié des détenus (49%) sont âgés entre 25 et 40 ans. Par ailleurs, environ, un détenu sur cinq (19%) est âgé de plus de quarante ans. Les détenus d'âge compris entre 18 et 25 ans représentent 27% de l'effectif.

Graphique 7.3 : Répartition de la population carcérale par groupe d'âges dans la MAC de Kaffrine en 2012

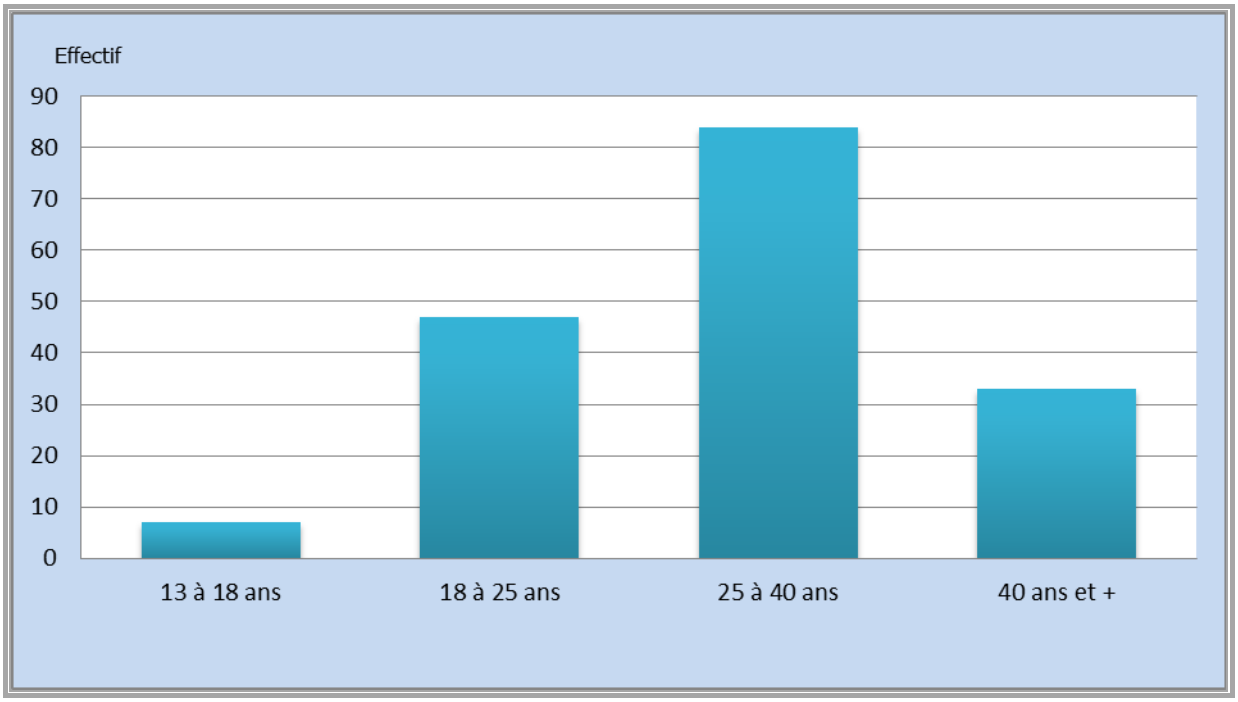

Source: MAC Kaffrine, 2012

VII.2 ACTIONS DE L'AEMO

Les enquêtes sociales menées par l'AEMO de Kaffrine portent essentiellement sur la protection de mineurs et la garde d'enfants.
Le nombre d'enquêtes menées par l'AEMO a diminué de 22% en 2012 après avoir connu une hausse de 20% en 2011. Cette baisse est imputable aux enquêtes sur la protection des mineurs qui ont connu un recul de plus de moitié. Cependant, dans le même temps, les enquêtes sur la garde des enfants a triplé.

Tableau 7.2 : Enquêtes sociales par nature, dans la région de Kaffrine en 2011

Nature	Nombre de cas
Protection de mineur	26
Garde d'enfants	27
Total	**53**

Source : AEMO Kaffrine 2012

Le nombre de cas de délits commis par les jeunes suivis par l'AEMO a plus que doublé en 2012 passant de huit à vingt cas. Les vols en tentatives sont les premiers motifs de délinquance juvénile avec près de la moitié des cas rencontrés.

Tableau 7.3 : Délinquance juvénile par motif dans la région de Kaffrine en 2012

Motif	Nombre de cas
Coups et blessures volontaires	07
Vol et tentative	09
Escroquerie, abus de confiance	01
Viol	02
Autres	01
Ensemble	**20**

Source : AEMO Kaffrine

Comme en 2011, la mesure éducative à laquelle l'AEMO a le plus recouru en 2012 est la prévention, avec 35 cas sur 68. Soit la moitié des mesures. Ensuite viennent les extractions de prison avec 13 cas.

Tableau 7.4 : Effectifs suivis selon la mesure éducative dans la région de Kaffrine en 2012

Mesure éducative	Nombre de cas
Liberté surveillée	07
Placements institutionnels	04
Levée de mesure	03
Prévention	35
Extraction (de prison)	13
Total	**62**

Source : AEMO Kaffrine

La prévention se réalise grâce à l'encadrement de jeunes pour les former à des métiers, par exemple. Ainsi, il a été installé un atelier de couture, un de menuiserie en bois, tous deux attenants au Service et un de menuiserie métallique, non loin. Il existe aussi la levée de mesure - voulant dire son annulation - la liberté surveillée, l'extraction de prisons - synonyme de sortie – et les placements institutionnels, c'est-à-dire la décision, par le juge, de confier un mineur en danger à un organisme spécialisé, une institution.

CONCLUSION

Un des dysfonctionnements de la justice est dû au déficit d'infrastructures car depuis son érection en 2008, la région de Kaffrine ne s'est pas encore dotée de tribunal régional et compte un seul tribunal départemental. Toutefois, aucune lenteur n'est notée dans le traitement des dossiers judiciaires. Les détenus sont écroués au niveau de la seule Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine. On note par ailleurs que les délits les plus fréquents sont le vol et tentative de vol (85 cas), les coups et blessures volontaires (32 cas) et recel (18 cas). Pour les mineurs, 20 cas d'infractions ont été répertoriées dans la région avec une prédominance des vols et tentatives, suivis par les coups et blessures volontaires, les viols et les meurtres

CHAPITRE VIII : AGRICULTURE

INTRODUCTION

La région de Kaffrine occupe une place primordiale dans la production agricole au Sénégal. En 2012, elle est la première région productrice d'arachide avec 129 437 tonnes, soit 19% production nationale. Sa production de céréales de 109 288 tonnes lui confère son statut de troisième région productrice de céréales du pays, soit 16 % de la production nationale. Elle est située dans la zone Sud-Est du Bassin Arachidier caractérisée par la présence d'une savane arbustive aux sols dégradés.

Le relief est assez plat avec une légère pente descendante dans le sens nord-sud de Kaffrine vers Nioro. La région de Kaffrine se situe dans les isohyètes 500 à 800 mm et la saison des pluies s'étend de juin/juillet à octobre. L'écosystème varié de la région lui confère d'énormes potentialités agricoles. En effet, une agriculture diversifiée y est pratiquée sur des sols dior, deck et deck-dior.

La région bénéficie de certains atouts tel que:

- sa situation agro écologique favorable à une diversification ;
- ses disponibilités foncières pas encore totalement exploitées ;
- l'expérience des exploitants agricoles ;
- L'intégration agriculture/élevage avec la traction animale et le parcage des animaux.

Dominée essentiellement par les cultures pluviales, la moyenne des emblavures en année normale dans la région se situe entre 350 à 400 000 ha. Ces cultures sont essentiellement constituées d'arachide, de céréales mais également de coton, de niébé et de sésame. En outre, les Kaffrinois s'adonnent de plus en plus aux activités maraîchères (autour des forages et dans les vallées).

La région abrite des projets et ONG (WV, PAFA, CARITAS, PRODIAKT, CLUSA, etc.) qui appuient les producteurs dans leurs activités. L'ANCAR par le biais de son antenne du Bassin Arachidier Sud (Fatick, Kaolack et Kaffrine) s'occupe de tout ce qui a trait au conseil agricole et rural dans la région.

VIII.1 MISE EN PLACE DES FACTEURS DE PRODUCTION

VIII.1.1 Subventions sur les semences

La subvention des semences a porté sur le mil, le maïs local, le maïs hybride, le sorgho local, le sorgho hybride, le riz, le niébé, le sésame et l'arachide (voir tableau 1 en annexe).

Pour l'arachide, le mil, et le niébé, comme en 2011, le taux de mise en place des semences est de 100%. Il est également de 100% pour le sésame, 93% pour le maïs hybride, 90% pour le maïs, 64% pour le sorgho local et 12,5% pour le sorgho

hybride. Le taux de cession de ces semences a été de 100% pour toutes ces spéculations à l'exception du maïs hybride qui a été vendu à hauteur de 41%. Pour cette dernière spéculation, aucune vente n'a été réalisée dans le département de Koungheul et seulement 3% des quantités reçues dans le département de Malem Hodar ont été vendues. Ce qui fait que l'essentiel des ventes ont été effectuées à Kaffrine et à Birkelane.

VIII.1.2 Subvention sur les engrais et équipement du monde rural en matériel agricole

Les réalisations l'engrais de type pour le 6-20-10 dans la région ont diminué de plus de moitié en 2012 passant de 3 020 à 1 157 tonnes. A l'exception de l'urée, la mise en place a été totale pour les engrais subventionnés. Quant au type 15-10-10, ses prévisions ont augmenté d'environ 50% passant de 1649 à 1095 tonnes. En ce qui concerne l'urée, la mise en place est passée de moins de 300 tonnes en 2011 à 1540 tonnes en 2012. Cependant, la mise en place de cet engrais n'a été qu'à hauteur de 96% des prévisions.

Seule l'urée a connu un taux de cession de 100%. Ce taux était de 99% pour le type 6-20-10 et 97% pour le type 15-10-10 et le 15-15-15.

Kaffrine est le seul département à avoir réalisé un taux de cession de 100% sur chaque type d'engrais.

Tableau 8.1: Mise en place cession des engrais selon le type et le département

Département	*Type d'engrais*							
	6 - 20 - 10		***15 - 10 - 10***		***15 – 15 - 15***		***Urée***	
	Qté reçue (T)	**Qté vendue (T)**	**Qté reçue (T)**	**Qté vendue (T)**	**Qté reçue (T)**	**Qté vendue (T)**	**Qté reçue (T)**	**Qté vendue (T)**
Birkelane	1157	1154	358	347,3	300	300		
Kaffrine	1519	1519	583	583	450	450	468	468
Koungheul	1370	1370	394	390,5	510	501,7	468	468
MalèmHodar	1204	1123	314	290	280	250	205	205
Total région	**1157**	**1154**	**1649**	**1611**	**1540**	**1501,7**	**1445**	**1445**

Source : DAPS, DRDR Kaffrine

VIII.2 PLUVIOMETRIE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2011/2012

L'hivernage 2012 est excédentaire par rapport à celui de l'année précédente. Il se caractérise par une bonne répartition spatio-temporelle des précipitations. Aucune pose pluviométrique préjudiciable au développement des cultures n'a été notée

durant la campagne. Cette configuration a impacté positivement sur le déroulement des semis et le développement des différentes spéculations.
Après avoir chuté de 38% en 2011, les précipitations ont augmenté de 31% en 2012. Les excédents les plus importants ont été notés dans le département de Birkelane où les quantités de pluie ont augmenté de 51%.
Les quantités les plus importantes ont été enregistrées à Touba Mbéla et Ndiognick avec respectivement 1195,5 mm et 1074,5 mm.

Graphique 8.1: Pluviométrie enregistrées dans les différents postes

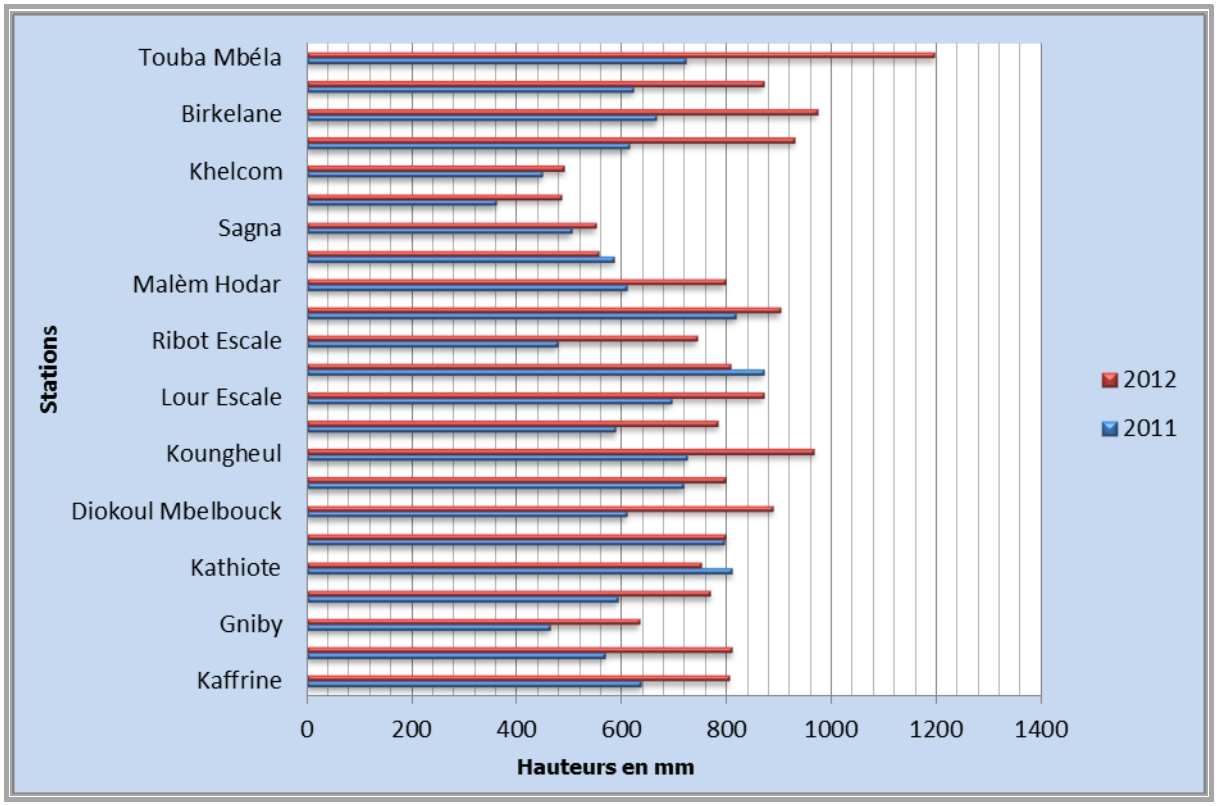

Source : DAPS, DRDR Kaffrine, 2012

VIII.3 AGRICULTURE VIVRIERE

Les superficies emblavées affectées aux cultures vivrières, excepté riz, ont augmenté de 9% en 2012 comparativement à l'année 2011 en passant de 167619 ha à 183236 ha. Ceci, combiné à la bonne pluviométrie enregistrée en 2012 a entrainé une amélioration des rendements et est à l'origine de l'augmentation de la production dans sa globalité. La baisse de 70% des emblavures affectées au riz a entrainé une diminution de 46% de la production de cette céréale qui, en 2011, avait pourtant connu une progression de 71%. Ce recul de la production marginalise davantage le riz qui constitue moins de 0,2% des céréales produites dans la région en 2012.
Au total, la production de céréales dans la région a progressé de 50% en 2012, passant de 120 870 tonnes à 180 845 tonnes. Cette évolution, notée dans tous les

départements, est imputable essentiellement à la bonne pluviométrie et à l'augmentation des superficies emblavées. Toutes les spéculations ont connu une hausse de leur production, à l'exception du riz. Les productions de sorgho et de maïs ont plus que doublé (2,2 fois la production de l'année précédente et 2,1 fois pour le maïs). Quant à la production de mil, elle est marquée par une hausse de 25%.

La production céréalière reste dominée par le mil qui en constitue plus de 60%. Toutefois, la part du mil dans la production de céréales affiche un recul de 12 points par rapport à l'année précédente au profit du sorgho et du maïs. En effet, la part du sorgho et du maïs dans la production régionale de céréales est passée respectivement de 14% à 20% et de 14% à 19%.

En 2012, Koungheul est le premier département producteur de céréale de la région avec 32% des récoltes suivi de Kaffrine avec 31%. Il est premier producteur de sorgho et de maïs et deuxième producteur de mil derrière Kaffrine(voir annexe 4).

Graphique 8.2: Production céréalière par département en 2012

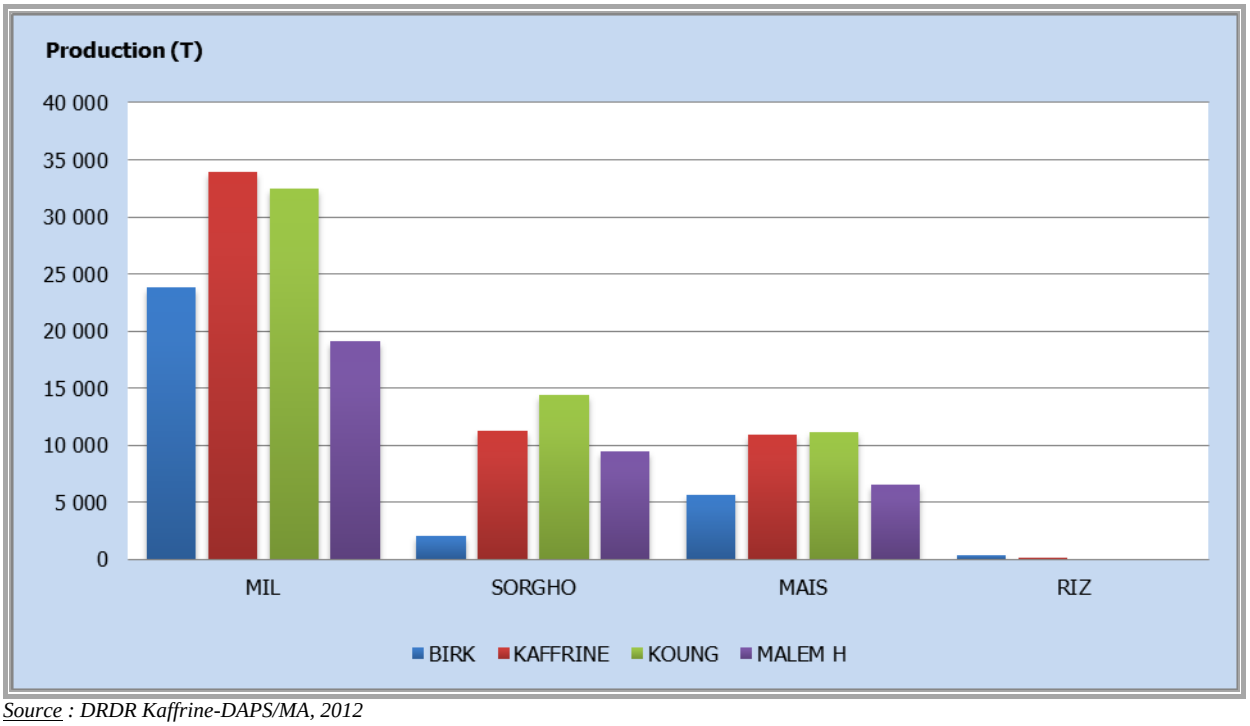

Source : DRDR Kaffrine-DAPS/MA, 2012

Graphique 8.3: Répartition de la production céréalière (en tonne) de la région selon le département

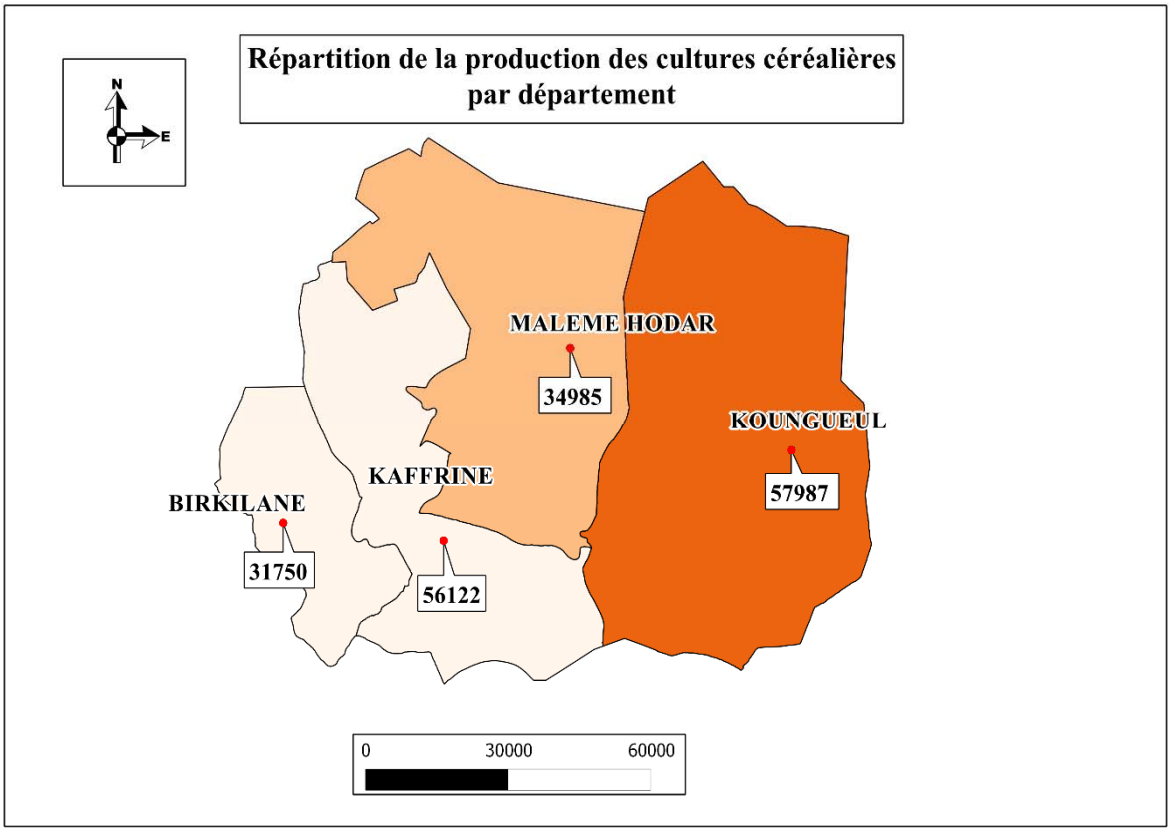

Source : DRDR Kaffrine-DAPS/MA, 2012

VIII.4 AGRICULTURE INDUSTRIELLE ET D'EXPORTATION

Les emblavures affectées à la culture de l'arachide et du manioc ont respectivement baissé de 19% et 20% en 2012. Celles destinées à la culture de la pastèque, du sésame et du niébé ont connu des augmentations respectives de 44% et 30% et 7%.

L'augmentation de 26% des rendements de la culture d'arachide a permis d'atténuer les effets de la baisse des emblavures sur la production. Ainsi, la récolte d'arachide est passée de 127 580 tonnes en 2011 à 129 437 tonnes en 2012, soit une augmentation de 1%.

Les productions des cultures de rentes, à l'exception du manioc, ont, à l'image des cultures céréalières, enregistré des performances remarquables en 2012. La production d'arachide, malgré une baisse de 19% des emblavures, a connu une augmentation de 1%. Les meilleures performances sont à l'actif des cultures de coton, de la pastèque, du sésame et du niébé. En effet, la production du coton est passée de 704 tonnes, en 2011 à 1641 tonnes en 2012, soit plus du double. Celles de la pastèque et du sésame ont progressé de 39% chacune, passant

respectivement de 39 569 tonnes à 54 815 tonnes et de 2 383 tonnes à 3 310 tonnes.

La baisse de la production de manioc s'explique par la baisse de ses emblavures qui sont passées de 152 Ha en 2011 à 122 Ha en 2012, soit une diminution de 20 %. L'amélioration des rendements en 2012 constitue le principal facteur explicatif de l'augmentation des productions (voir annexe 4).

Graphique 8.4 : Production industrielle et d'exportation par département en 2012

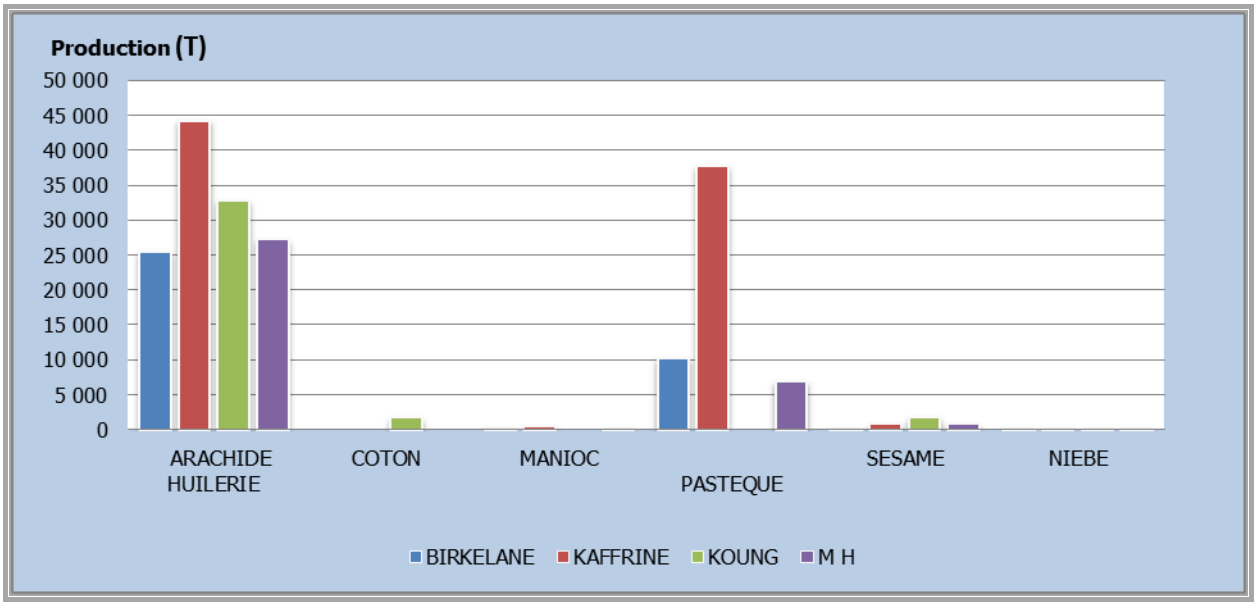

Source : DRDR Kaffrine-DAPS/MA, 2012

VIII.5LES ATOUTS/OPPORTUNITÉS ET LES CONTRAINTES

VIII.5.1 Les atouts et les opportunités

La diversité des écosystèmes confère à la région d'énormes potentialités agricoles telles que la polyculture pratiquée sur des sols dior, deck, deck-dior et dans les sols hydromorphes des cuvettes.

Les atouts majeurs du secteur de l'agriculture sont :

- la situation agro écologique favorable à une diversification des cultures ;
- les disponibilités foncières pas encore totalement exploitées ;
- l'expérience des exploitants agricoles ;
- l'intégration agriculture/élevage avec la traction animale et le parcage des animaux ;
- la disponibilité et l'aptitude des sols pour l'agriculture ;
- la pluviométrie assez bonne pour les différentes spéculations ;
- la présence du Baobolong (défluent du Fleuve Gambie) dont la vallée s'étend jusqu'à MakaYopp ;
- la présence de projets, programmes et ONG (PAFA, World Vision, PRODDEL, ANCAR, etc.) qui appuient les producteurs (intrants, matériels agricoles, renforcement de capacités, etc).

- la présence de coopératives de production semencière bien structurées (COPROSA à Kahi, Nganda, Lour Escale, Sagna et Ndiognick).

VIII.5.2 Les contraintes

Le diagnostic du sous-secteur agricole de la région montre que les principales contraintes qui entravent son développement sont :

- la pauvreté des sols ;
- la mauvaise qualité des semences et leur non conditionnement ;
- l'insuffisance des ressources humaines des services de l'agriculture ;
- l'insuffisance des moyens logistiques de collecte et de suivi ;
- la méconnaissance de certains programmes par les populations ;
- le faible niveau d'aménagement des zones de productions ;
- la vétusté et le faible taux de renouvellement du matériel agricole ;
- l'enclavement de certaines zones de production ;
- le faible niveau de maitrise des eaux de surface ;
- l'insuffisance des infrastructures de stockage ;
- l'absence de structures de conservation et de transformation des produits ;
- les difficultés de commercialisation des produits agricoles surtout l'arachide (retard dans l'écoulement et/ou insuffisance de financement) ;
- les difficultés d'accès aux crédits agricoles ;
- la salinisation des terres.

CONCLUSION

L'augmentation des superficies emblavées, d'une part, et la bonne pluviométrie enregistrée en 2012, d'autre part, ont impacté positivement sur le déroulement des semis et le développement des différentes spéculations. Ce qui a eu comme effets l'amélioration des rendements et les bons résultats notés en comparaison avec la campagne précédente.

Néanmoins, les recommandations suivantes sont formulées pour un bon devenir de l'agriculture dans la région:

- Renforcement des producteurs en matériel agricole adapté ;
- Instauration de prix préférentiels sur les semences certifiées en fonction des niveaux ;
- Construction d'un laboratoire d'analyse des semences ;
- Réhabilitation des anciens aménagements hydro agricoles et en créer de nouveaux (Projet BARVAFOR) ;
- Finalisation du programme d'implantation des silos.

CHAPITRE IX : ELEVAGE

INTRODUCTION

Tout comme l'agriculture, l'élevage est un sous-secteur dynamique et vital pour l'économie régionale. Il est devenu, ces dernières années une activité très lucrative et se positionne au second rang après l'agriculture. En outre, l'élevage contribue notablement à la sécurité alimentaire des populations. Différentes formes d'élevage sont pratiquées dans la région. L'élevage naisseur à caractère mixte y occupe une grande place avec la production laitière et la pratique de l'embouche paysanne.

IX.1 PRODUCTION ANIMALE (situation de 2011)

Les estimations de 2012 n'étant pas disponibles, nous conserverons la situation de 2011. Le cheptel de la région de Kaffrine est assez diversifié. Toutes les espèces domestiques, à l'exception des camélidés, y sont retrouvées.
Le département de Koungheul est le premier producteur d'animaux en 2011. Il a produit 34% des bovins, 33% des équins, 42% des petits ruminants et 35% des volailles. Il est suivi dans l'ordre par Kaffrine, Birkelane et Malème Hodar.
En 2011, la production de petits ruminants s'est élevée 593 002 têtes contre 540 223 têtes l'année d'avant soit une progression de 10%. Au même moment, les productions de bovins et d'équins ont cru respectivement de 16% et 17%. Cette progression est notée dans tous les départements et pour toutes les espèces animales rencontrées dans la région.

Tableau 9.1: Répartition du cheptel selon le département et l'espèce en 2011

Départements	Bovins	Equins	Petits ruminants	Volaille
Birkilane	34007	11979	120991	184937
Malème	17829	6281	63435	83573
Koungheul	49318	16374	249863	268202
Kaffrine	44609	15714	158713	232595
Total Région 2011	145763	50348	593002	769307
Total Région 2010	125 456	43 194	540 223	-
Variation 11/10 (%)	**+16**	**+17**	**+10**	**-**

Source : IRSV Kaffrine

IX.2 PRODUCTION DE VIANDE, CUIRS ET PEAUX EN 2012

IX.2.1 Les abatages contrôlés

En 2012, le nombre d'abattages de taureaux, de veaux et de caprins a augmenté respectivement de 5,8 %, 26,1 % et 1,1 % tandis que celui des bœufs, des vaches et des ovins a chuté respectivement de 22,3 %, 26,5 % et 4,6 %.

Le département de Kaffrine a compté le plus grand nombre d'abattages dans la région en ce qui concerne les taureaux. En effet, 75 % des abattages de taureaux ont été réalisés dans la capitale régionale contre 61 % l'année précédente. Ce département a également enregistré 35 % des abatages de vaches, 48 % des abatages de veaux, 64 % des abatages d'ovins et 52 % des abatages de bœufs. Il est ainsi le premier département en termes de nombre d'abatages d'animaux. Il est suivi du département de Koungheul qui, en ce qui concerne les abatages de caprins, est le premier de la région avec 7 370 chèvres abattues sur 1 4473, soit 51 %. Dans ce domaine, le département de Birkelane vient en troisième position pour les taureaux, les ovins et les caprins.

IX.2.2 La production de viande

La production de viande a baissé de 8,9 % en 2012, passant de 858,5 tonnes à 781,7 tonnes. Dans ce domaine, Kaffrine reste le premier département avec une production de 413,6 tonnes de viande, soit environ 53 % du total régional. Il est suivi de Koungheul dont la contribution à la production régionale est passée de 60 % en 2011 à 26,1 % en 2012. Cette baisse s'explique principalement par la diminution du nombre de taureaux abattus dans ce département qui est passé de 168 en 2011 à 60 en 2012, soit un recul de 64 %. Près de 80 % de la viande produite dans la région est à l'actif des départements de Kaffrine et de Koungheul. Birkelane et Malème Hodar assurent chacun environ 10 % de cette production (cf. annexe 5).

Graphique 9.1: Répartition des abattages contrôlés en 2012

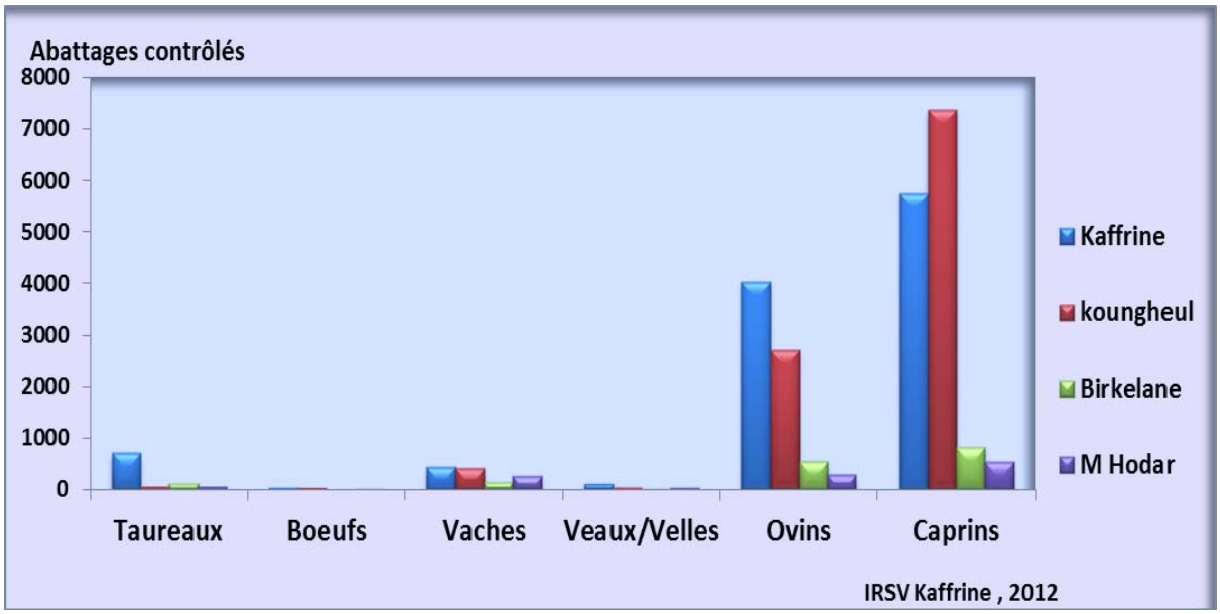

Source : IRSV Kaffrine, 2012

IX.2.3 Production contrôlée des cuirs et peaux

En 2012, la production de cuirs et de peaux a baissé dans la région de Kaffrine. Celle de cuirs de bovin s'est rétractée de 0,6 % passant de 2 550 unités en 2011 à 2 534unités en 2012. Celle de peaux de caprin a connu une évolution similaire passant dans le même temps de 16 326 peaux à 14 733 peaux, soit une diminution de 11,3 %. La baisse la plus importante, soit 31 % entre 2011 et 2012, est enregistrée dans la production de peaux d'ovin qui est passée de 10 945 unités à 7 568 unités.

Le département de Kaffrine est le premier producteur de cuirs de bovin et de peaux d'ovin avec respectivement 51 % et 53 % de la production régionale et le deuxième producteur de peaux de caprin avec 40 % de la production globale. Le département de Koungheul est le premier producteur de peaux de caprins avec 51 % de la production et le deuxième producteur en termes de cuirs de bovin et de peaux d'ovin. Ces deux départements assurent 73 % de la production de cuirs de bovin, 89 % de celle de peaux d'ovin et 91 % de celle de peaux de caprins de la région.

Tableau 9.2: Répartition de la production contrôlée de cuirs et peaux selon le département et selon le type

Département	Cuirs bovin		Peaux ovin		Peaux caprin	
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
Kaffrine	1299	51	4018	53	5750	40
Koungheul	560	22	2720	36	7370	51
Birkelane	306	12	544	7	822	6
M Hodar	369	15	286	4	531	4
Total Région 2012	**2534**	**100**	**7568**	**100**	**14473**	**100**
Total Région 2011	**2550**	**100**	**10945**	**100**	**16326**	**100**
Variation 2012/2011 (%)	**-0,6**		**-30,9**		**-11,3**	

Source : IRSV de Kaffrine

IX.3 OPPORTUNITES / POTENTIALITES ET CONTRAINTES DU SECTEUR DE L'ELEVAGE

IX.3.1 Opportunités / Potentialités du secteur de l'Elevage

Les opportunités du secteur de l'élevage sont liées à :

- l'existence de points d'eau (mares, marigots, forages et puits) aménageables ;
- l'abondance des résidus de récoltes (fane d'arachide et d'haricot, tige de mil) ;
- la longue expérience des acteurs dans l'intégration des systèmes agriculture – élevage ;
- l'existence d'un marché important de bétail à Birkelane et autres marchés hebdomadaire (louma) ;
- l'existence de races rustiques bien adaptées aux conditions locales.

IX.3.2 Contraintes du secteur de l'Elevage

Les principales contraintes du secteur de l'élevage dans la région sont les suivantes :

- insuffisance des parcours de bétail ;
- difficultés d'accès aux points d'eau (panne du forage de la réserve sylvo pastorale) ;
- insuffisance des moyens logistiques et humains des services d'élevage dans les départements ;
- insuffisances des parcs à vaccination ;
- insuffisance de crédits ;
- manque d'organisation des éleveurs ;
- absence de circuits de collecte et de transformation de lait ;
- vol de bétail.

CONCLUSION

A l'instar de l'agriculture, l'élevage est un secteur pourvoyeur de revenu dans la région en témoigne le nombre important de personne qui s'active dans le secteur. En 2012, la production de viande s'est accrue de 8,9% de même que les abattages contrôlés. Toutefois, la production de cuirs et de peaux a connu un repli de 0,6%.
Malgré son potentiel, le secteur de l'élevage rencontre quelques difficultés qu'il urge de solutionner pour booster le secteur.

CHAPITRE X : EAUX FORÊTS ET CHASSE

INTRODUCTION

La dégradation croissante des ressources naturelles en général et en particulier des ressources forestières appelle à une prise de conscience collective. La dépendance vis à vis de ces ressources et la disparition rapide de celles-ci sont autant de raisons qui doivent conduire à s'orienter vers une gestion durable des forêts.
Dans la région de Kaffrine, la végétation naturelle a subi aujourd'hui une dégradation imputable a plusieurs facteurs notamment les sécheresses successives, les érosions éolienne et hydrique, l'exploitation forestière clandestine, l'émondage abusif, la pression du bétail et les feux de brousse.
Cette situation engendre des contraintes multiples pouvant peser sur le développement de la foresterie.
Dans ce chapitre, une analyse est faite autour des trois points : d'abord la situation des forêts de la région, ensuite nous ferons le point sur les actions de reboisement et de conservations des sols et en fin l'exploitation forestière et de la gestion de la faune.

X.1 PATRIMOINE FORESTIER DE LA REGION

L'analyse du patrimoine forestier de la région de Kaffrine amène à s'intéresser au domaine classé, domaine protégé, au potentiel faunique, à l'hydrographie de la région et aux actions menées pour la préservation du patrimoine forestier.

X.1.1 Domaine classé

Avec 11 forêts classées et 2 réserves sylvo-pastorales le domaine classé n'a pas varié en 2012 et couvre une superficie de 251 850 ha, soit un taux de classement de 22,5 %.
Le département de MalèmeHodar compte à lui seul 5 des 13 massifs forestiers classés de la région et représente 73 % des forêts de la région. Avec un taux de classement d'environ 60 %, il tire cet indicateur qui varie autour de 8 % dans les autres départements. A l'opposé, Birkelane, avec un seul massif et un taux de classement de 7,2 % abrite 3 % des forêts de la région.

Tableau 10.1 : Répartition des forêts et des superficies classées par département en 2012

Départements	Nombre de forêts	Superficies des forêts de la région (ha)	Taux de classement
Birkelane	1	8100	7,2 %
Kaffrine	4	23850	8,8 %
Koungheul	3	36000	8,5 %
MalèmeHoddar	5	183900	59,2 %
Région	**13**	**251 850**	**22,5 %**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

X.1.2 Domaine protégé

La région de Kaffrine compte 19 massifs dans le domaine protégé pour une superficie de 14532 ha soit un taux de boisement hors forêt de 1,3%. Aucun de ces massifs de la région n'a fait l'objet d'aménagement forestier durant l'année 2012. Le département de Koungheul abrite 9 des massifs protégés pour une superficie de 12047 ha. Il est suivi de Birkelane qui en abrite 4 pour une superficie protégée de 1555 ha. En termes de nombre de massifs protégés, le département de Kaffrine est dernier avec 2 massifs mais il est troisième du point de vue de la superficie avec 907 ha devant MalèmeHodar qui, avec ses 4 massifs, a une superficie protégée de seulement 23 ha.

Le département de Koungheul a le taux de boisement hors forêt le plus élevé avec 2,8%. Il est suivi de Birkelane avec 1,4 %.

Tableau 10.2 : Répartition des massifs et des superficies protégées selon le département en 2012

Département	Nombre de massifs	Superficie protégée (ha)	Taux de boisement hors forêt
MalemHodar	4	23	0,01 %
Kaffrine	2	907	0,33 %
Birkelane	4	1555	1,39 %
Koungheul	9	12047	2,84 %
Région	**19**	**14532**	**1,30 %**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

X.1.3 Potentiel faunique

La faune est constituée particulièrement de l'avifaune telle que les francolins, les pintades, les cailles, les tourterelles, les pigeons, la petite outarde etc.

Pour les mammifères la présence du phacochère et de petits mammifères tels que les lapins et les écureuils est notée.

Le chacal est également présent assez souvent à l'intérieur de certaines formations forestières.

X.2 REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS ET FORETS

X.2.1 Lutte contre les feux de brousse

Les premiers cas de feux se déclarent en général en octobre, période à laquelle l'herbe commence à sécher.

Ces feux, souvent très violents, occasionnent une dégradation sévère du milieu naturel à travers : la perte de fourrage, les défauts technologiques notables sur les arbres qui entraînent une perte de valeur du bois d'œuvre, l'avancée de la savane au détriment de la forêt, la dégradation des écosystèmes avec la destruction de la jeune régénération naturelle, etc.

En 2012, le nombre de feux de brousse enregistrés a largement diminué passant de 59 à 17 cas. Les superficies touchées ont également évolué dans le même sens passant de 10 231,5 ha à 2 772 ha. Le département de Kaffrine demeure le plus touché avec 1250 ha brulés. Les feux les plus violents ont été notés dans le département de Kaffrine où seulement cinq feux de brousse ont suffi pour détruire toute cette étendue (1250 ha).

Tableau 10.3 : Situation des feux dans la région en 2012

Secteur	Nbre de cas	Superficie (ha)
Birkilane	4	186
Koungheul	4	520
MalémHodar	4	816
Kaffrine	5	1250
Région	**17**	**2772**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

X.2.2 Production de plants par types de pépinière et par espèce

La production de plants nécessaires à la mise en place de la campagne de reboisement a été réalisée par les pépinières villageoises, les régies, les pépinières communautaires, individuelles ou privées.

En 2012, la production de plants dans la région a baissé passant du simple au tiers. En effet, de 1 833 670 unités en 2011, le nombre de plant réalisés est passé à 621906.

Comme l'année précédente, quatre espèces de plant sont produites en 2012 : les espèces forestières, les espèces forestières ornementales, les espèces fruitières forestières et les espèces fruitières. La production de plants reste encore essentiellement dominée par les espèces forestières qui en constituent près de 95%. Ces espèces sont produites pour la plupart en privé et en collectivité où en individuel.

Tableau 10.4 Répartition de la production de plants selon l'espèce et le type en 2011

Espèces	En Régie	Comm.	Priv/Coll	Individ.	Villageoise	Total
Espèces Forestières	107 070	236422	47 248	141022	52870	**584632**
Espèces Forestières-Ornementales	4065	50	1559	0	0	**5674**
Espèces Fruitières forestières	50	0	0	0	1 319	**1 369**
Espèces Fruitières	3184	3 340	10127	9679	5270	**31600**
Total	**114319**	**239812**	**58934**	**150701**	**58140**	**621906**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

X.2.3 Espèces forestières

La production des espèces forestières, à l'image de celle des plants a baissé en 2012 passant 1783192 unités à 584632 unités. Elle reste dominée par le jatrophacurcas qui en représente 53 % de la production contre 83% l'année précédente. Vient ensuite l'eucalyptus camaldulensis dont la part dans cette production a beaucoup progressé passant de 8% en 2011 à 19 % en 2012 même si sa production a baissé (142746 unités en 2011 contre 109373 en 2012).

La production des espèces forestières est surtout portée par les pépinières de type communautaires qui en assurent les 40 %. Viennent ensuite les pépinières individuelles et celles en régie qui ont contribué à cette production à hauteur de 24 % et 18 % respectivement.

Tableau 10. 5 : Production des espèces forestières en 2012

Espèces Forestières	En Régie	Commu-nautaire	Priv/Coll	Individ	Villageoise	Total
Eucalyptus camaldulensis	44 482	8987	13 898	23 926	18 080	109 373
Prosopis juliflora	8798	2005	13 467	1 000	3 882	29 152
Jatrophacurcas	3 523	218 500	1 575	74 575	13 064	311 237
Bombardier	103		3 056	327	14	3 500
Acacia melifera	27 055	4 032	6 446	15 230	7 814	60 577
Acacia nilotica	15 630	2 620		22 884	594	41 728
Parkinsonia		278			8 722	9 000
Gmelina			850	50		900
Leucenalococephala	1 732					1 732
Accacialaeta			10	373		383
Filao			925	550		1 475
Acacia albida			2 93	104		397
Acacia senegal	4 986		5 186	505	700	11 377
Cordylanthussp				70		70
Accaciaseyal				97		97
Bauhinia rufucens				114		114
Moringaoleifera	761		1 542	1 217		3 520
Sous Total Forestières	**107 070**	**236422**	**47 248**	**141022**	**52870**	**584632**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

X.2.4 Espèces forestières ornementales

Les espèces fruitières ornementales constituent environ 1 % de la production de plants en 2012. Elles sont dominées par l'Azadirachtaindica, le Delonixregia et l'Orgeuil de chine qui représentent respectivement 46 %, 26 % et 24 % de cette production. L'essentiel de ces espèces est produit en régie d'où proviennent les 72%.

Tableau 10.6 : Production des espèces forestières ornementales en 2012

Espèces Forestières ornementales	En Régie	Commu-nautaire	Priv/Coll	Total
Orgeuil de chine	868		500	1 368
Delonixregia	841		659	1 500
Azadirachtaindica	2 356			2 356
Cordiacordifolia		50		50
Terminaliacatapa (Badamier)			343	343
Terminaliamentaly			57	57
Sous total Ornementales	**4065**	**50**	**1559**	**5674**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

X.2.5 Espèces fruitières forestières

Elles sont constituées uniquement de la terminaliacatapa, représentent 0,2 % de la production et sont produites seulement en régie et en pépinières villageoises.

Graphique 10.1: Production des espèces fruitières forestières en 2012

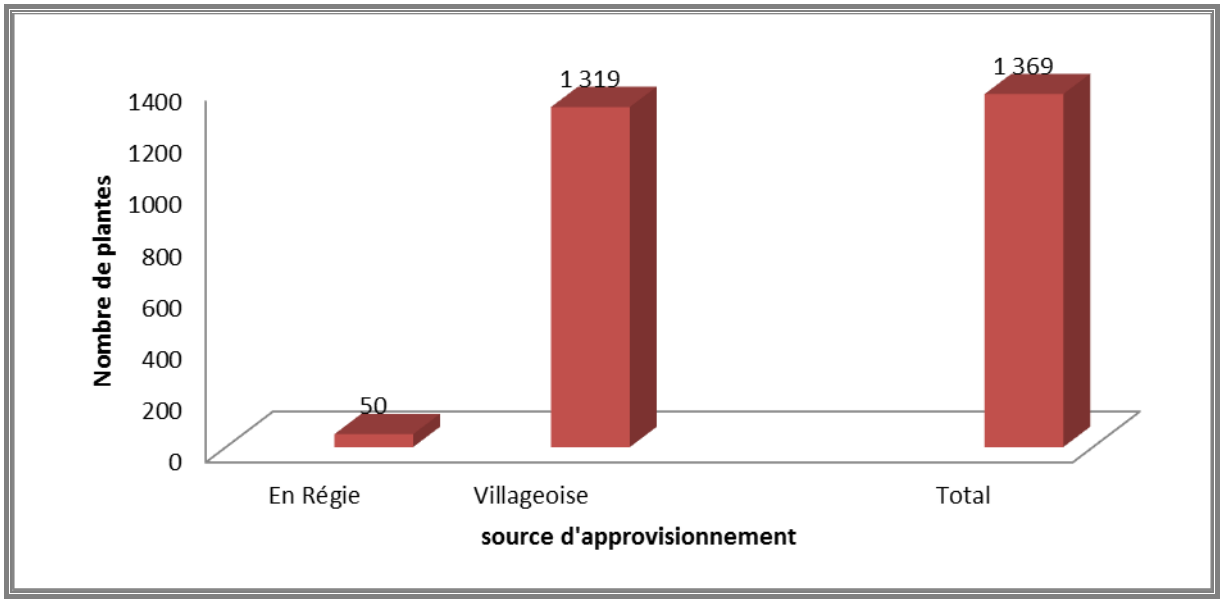

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

X.2.6 Espèces fruitières

Elles contribuent à hauteur de 5,1 % à la production de l'ensemble et sont essentiellement dominées par l'anacardier et le manguier qui en constituent respectivement 70 % et 10 %.

Plus de 60 % des espèces fruitières sont produites en pépinières privées collectives ou individuelles.

Tableau 10.8 : Production des espèces fruitières en 2012

Espèces fruitières	En Régie	Commu-nautaire	Priv/Coll	Individ	Villageoise	Total
Cordilapinnata			1 943			1 943
Anacardier	2 434	1 589	5 597	9 400	3 077	22097
Manguiers	202	714	400	179	1532	3 027
Papayers		1 037	50		357	1 444
Zizuphusmauritiana	548		1 427	100	300	2 375
Tamarindusindica			60			60
Balanites aegyptiaca			550			550
Goyavier			100			100
Sapotier					4	4
Sous Total Fruitiers Type	**3184**	**3 340**	**10127**	**9679**	**5270**	**31600**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de

X.3 RÉALISATIONS PHYSIQUES

En 2012, le bilan des activités de reboisement semble répondre à la nouvelle politique forestière du Sénégal qui leur accorde une importance particulière au vu du rôle capital qu'elles jouent dans le dispositif de lutte contre la désertification. En effet, même si les plantations massives ont enregistré un recul de 11 %, près de 600 Km de plantations linéaires ont été réalisés, soit huit fois plus que l'année précédente.

Graphique 10.2: Bilan des activités de reboisement en 2012

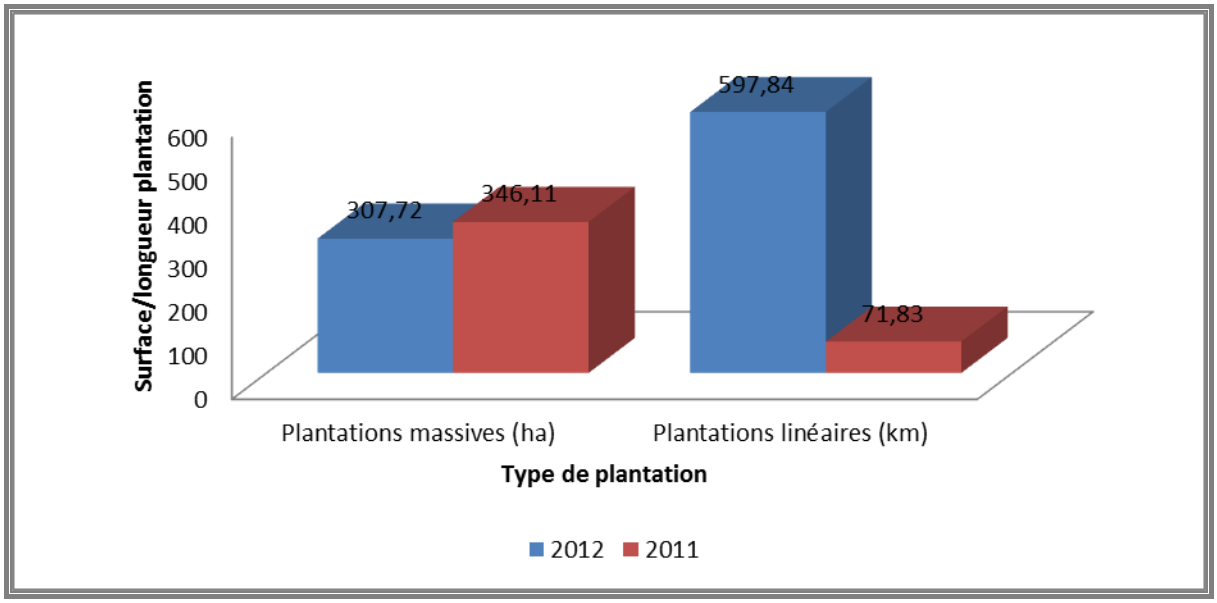

Source : IREF Kaffrine, 2012

Par ailleurs, il faut la plupart des activités de reboisement dans la région se sont déroulées à Kaffrine qui, en 2012 a produit 60 % des plantations massives et 88 % des plantations linéaires.

Tableau 10.9 : Activités de reboisement en 2012

Secteurs	Plantations massives (ha)	Plantations linéaires (km)
Kaffrine	183,72	524,24
Koungueul	0	47,40
M Hodar	90	13,20
Birkilane	34	13,00
Total 2012	**307,72**	**597,84**
Total 2011	**346,11**	**71,83**
Evolution (%)	**-11,1**	**732,3**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

X.4 EXPLOITATION FORESTIERE ET GESTION DE LA FAUNE

X.4.1 Exploitation forestière

En 2012, l'exploitation locale des produits forestiers non ligneux a généré un revenu total de 1 871 850 F CFA contre 8 322 365 F CFA l'année précédente soit un recul de 77,5 %.

Comme en 2011, l'exploitation forestière est dominée en 2012 par le pain de singe qui y a contribué, en valeur, à hauteur de 83 %. Viennent ensuite les fibres et écorces pour (7 %), la gomme mbepp (3 %) et le bois de chauffe (3 %).

Tableau 10.10 : Exploitation locale des produits forestiers non ligneux PFNL

Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)	Quantité exploitée	Prix Unitaire (F CFA)	Revenus (F CFA)
Pain de singe	103130 Kg	15	**1 546 950**
Fibres diverses, écorcesEcorces	4650 Kg	30	139 500
Gomme MBepp	580 kg	1 00	58 000
Feuilles de rônier	600 kg	15	9 000
Lit raphia	10 unités	600	6 000
Chaises en raphia	46 unités	200	9 200
Canapé en raphia	8 unités	600	4 800
Armoire 2 battants en raphia	2 unités	1500	3 000
Table en raphia	6 unités	150	9 00
Lit tara	10 unités	600	6 000
Bois de chauffe	120 (st)	500	60 000
Soump (Balanites)	200 kg	15	3 000
Racines	850 kg	30	25 500
Total 2012			**1 871 850**
Total 2011			**8 322 365**
Variation 2012/2011(%)			**-77,5**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

X.4.2 Gestion de la faune

La chasse se passe dans les zones d'intérêt cynégétique et dans les zones amodiées. L'amodiation consiste en un contrat avec un amodiataire. Ce dernier paie des taxes d'amodiation et bénéficie de certains droits d'exploitation sur la zone amodiée.

En 2012, plus de 13000 gibiers ont été abattus contre environ la moitié (6587) en 2011. Par ailleurs, il faut noter que c'est dans la zone amodiée de Sali I que plus de six gibiers sur dix (62 %) sont abattus. Les espèces les plus atteintes ont été les tourterelles et les tourterelles de bois, qui constituent 45 % des animaux abattus. Suivent ensuite francolins (18 %), les pigeons (10 %) et pintades (10 %).

Tableau 10.11 : Situation des chasseurs et des pièces abattues en 2012

Zones amodiées	Nbres de chasseurs reçus	Espèces abattues									
		Caill	Lièvres	Franc	Pint	Gang	Tourt	TB	phaco	Pig	Total
Koungheul	18	38	5	142	42	0	0	0	0	26	**271**
Sali I	52	10	39	1497	484	965	1869	2535	16	723	**8190**
Nganda	96	693	19	670	837	85	1512	0	0	678	**4590**
TOTAL	**166**	**741**	**63**	**2309**	**1363**	**1050**	**3381**	**2535**	**16**	**1427**	**13051**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

X.5 RECETTES LIÉES À LA CHASSE

Les recettes forestières de la région se répartissent suivant deux ordres : la vente de permis et les taxes. En 2012, le montant global de ces recettes s'est élevé à 7 675 900 FCFA, soit une baisse de 37 % comparativement à 2011. Plus de 63% de ces recettes (4 861 900 FCFA) proviennent des taxes qui restent largement tirées par celles d'amodiation qui en composent environ 90%.

Tableau 10.12 : Situation des permis de chasses et taxes en 2012

Nature Permis	Prix Unitaire	Nombre	Montant
- Permis Petite chasse (touriste 1semaine)	15 000	174	2 610 000
- Permis Petite chasse (touriste 2 semaines)	25 000	6	150 000
- Permis Petite chasse (touriste 1 mois)	45 000	1	45 000
Permis chasse coutumier	3 000	3	9 000
Sous Total		**183**	**2 814 000**
Taxes abattage phacochères	15 000	26	390 000
Taxes amodiations	35F/ Ha	124340	4 351 900
Attestation pisteurs	10 000	8	80 000
Attestation ramasseurs	5 000	8	40 000
Sous Total			**4 861 900**
Total Général			**7 675 900**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

X.6 OPPORTUNITÉS, ATOUTS ET CONTRAINTES DU SECTEUR

X.6.1 Opportunités/Atouts

Les principales opportunités du secteur sont :

- ❖ l'existence de produits forestiers divers ;

- l'existence de marchés hebdomadaires ;
- l'existence d'une demande en produits forestiers ;
- l'existence d'activités diversifiées (chasse amodiée, exploitation ligneux) ;
- l'existence de campements de chasse ;
- l'organisation des populations en comités villageois et inter-villageois de gestion ;
- l'aménagement de forêts ;
- l'existence de partenaires pour l'aménagement des forêts ;
- l'expérience des populations en matière de gestion concertée d'aménagements forestiers.

X.6.2 Contraintes

Les contraintes qui pèsent sur le développement de la foresterie sont multiples :

- l'assèchement des mares ;
- le braconnage ;
- la destruction des habitats par les feux de brousse ;
- l'exploitation clandestine ;
- les feux de brousse ;
- la divagation du bétail entraînant la destruction de jeunes plants par piétinement;
- l'extension des surfaces de culture surtout dans les zones de Malem et Koungheul.

CONCLUSION

Avec un taux de classement de 21,2%, la région de Kaffrine est à trois points de l'objectif de la FAO fixé à 24 %. Cependant, ce taux est très en deçà de la moyenne nationale qui tourne autour de 35,7 % de taux de classement.

Beaucoup d'actions de reboisement ont été menées dans la lutte contre la désertification et les feux de brousse mais aussi dans la gestion de la faune. Des difficultés ont été rencontrées durant la campagne de 2012. Il s'agit, entre autres, de :

- le manque de moyens logistiques et du carburant ;
- la méconnaissance de l'état actuel des ressources fauniques ;
- la dégradation de l'habitat de la faune consécutive à l'exploitation frauduleuses ; et aux défrichements sauvage ;
- la faible implication des populations dans la gestion de la faune ;
- Les faibles réalisations des amodiataires dans les aménagements.

CHAPITRE XI : ARTISANAT

INTRODUCTION

L'artisanat est un secteur pourvoyeur d'emploi et constitue un des plus stratégiques de l'économie nationale. Il se caractérise par une multitude d'acteurs et des activités très variées. Cependant il se trouve miné par la prédominance de l'informel et le déficit de soutien aux professionnels du secteur. La région de Kaffrine compte un secteur artisanal réparti en trois sections : Art, Production et Service.

XI.1 SITUATION DE L'ARTISANAT EN 2012

En 2012, l'effectif des inscrits à la chambre des métiers est passé de 687 à 397, soit une baisse de 3 % contre une hausse 6% en 2011. Les nouveaux inscrits, entièrement constitués d'entreprises individuelles, sont répartis dans les sections production, art et service. Le répertoire des métiers est dominé par la section production qui a capté quatre nouveaux inscris sur cinq.

Par ailleurs, il faut noter que 18 sur les 20 nouveaux adhérents sont du département de Kaffrine.

Tableau 11.1 Répartition des inscrits à la chambre de métiers selon le statut et la localité en 2012

Type D'art	Com Kaffrine		DéptBirkélane		DéptKaffrine		DéptKoungheul		Dépt M Hoddar		Région	
	C E	Com	C E	Com	C E	Com	C E	Com	C E	Com	C E	Com
Production	08	01	01	00	05	00	00	00	01	00	15	01
Service	03	00	00	00	01	00	00	00	00	00	04	00
Art	01	00	00	00	00	00	00	00	00	00	01	00
Total	**11**	**01**	**01**	**00**	**06**	**00**	**00**	**00**	**01**	**00**	**19**	**01**

Source : Chambre des métiers de Kaffrine

XI.2 OPPORTUNITÉS / POTENTIALITÉS ET CONTRAINTES

XI.2.1 Opportunités/Potentialités

Les principales opportunités et potentialités de l'artisanat sont :

- l'existence de Chambre de métiers ;
- la présence des IMF pour accompagner les petites et moyennes entreprises ;
- la présence de plusieurs structures, programmes, projets et ONG intervenant dans ce secteur ;
- la position géographique de la région de Kaffrine lui confère une place stratégique car il constitue un passage obligatoire pour aller vers les régions du Sud et du Sud-Ouest mais également vers les pays limitrophes tels que la Gambie, le Mali et les deux Guinées ;
- la disponibilité de produits agricoles et produits animaux ;
- l'existence de loumas pour le marché de proximité.

XI.2.2 Contraintes

Malgré les nombreux atouts dont la région dispose et l'impact significatif de ses ressources dans la lutte contre la pauvreté, l'artisanat est confronté à l'analphabétisme de ses acteurs en général et des femmes en particulier. Cette situation a fortement empêché leur prompte inscription à la Chambre des métiers. A cela s'ajoute :

- le manque d'organisation et leur faible capacité de gestion ;
- le faible développement des réseaux des mutuelles d'artisans ;
- les faibles moyens d'intervention des chambres consulaires ;
- les produits financiers non adaptés (Problèmes de garantie) ;
- le faible développement des unités de transformations des produits agricoles ;
- le faible développement du secteur touristique et la faible valorisation des opportunités touristiques ;
- l'insuffisance d'espaces de promotion des produits locaux et le manque de synergie entre intervenants ;
- l'absence de certaines filières porteuses au niveau des centres de formation (Kaffrine et Birkelane) ;
- les difficultés d'accès aux marchés pour les artisans ;
- le caractère informel du sous-secteur et l'enclavement de certaines localités ;
- le mauvais état des routes et des pistes de production ;
- Le non-aménagement des villages artisanaux.

CONCLUSION

Le secteur secondaire comprend l'industrie et l'artisanat. La région se distingue par l'absence totale d'industrie. Quant à l'artisanat, les données se rapportent aux artisans (chefs d'entreprises ou compagnons) inscrits à la Chambre de métiers de Kaffrine. Cependant, on note le non-enregistrement à la Chambre de métiers de Kaffrine de plusieurs corps de métiers. Le poids du secteur informel, la méconnaissance des bienfaits de l'inscription et le manque de moyens ne sont pas étrangers à une telle situation.

CHAPITRE XII : LE COMMERCE

INTRODUCTION

Troisième activité économique après l'agriculture et l'élevage, le commerce est pratiqué dans la région de Kaffrine par des commerçants agriculteurs dont la plupart ferment boutique, à partir de mi-juin, pour s'adonner à des activités agricoles. A Kaffrine, jusqu'en 2011, le secteur du commerce était caractérisé par l'importance des marchés hebdomadaires communément appelés « louma », l'absence de grossistes et d'unités industrielles et la forte présence de produits frauduleux provenant des pays limitrophes. En 2012, cette situation a connu un début de solution avec l'entrée encore timide de quelques commerçants grossistes.

XII.1 LES COMMERÇANTS

En 2012, le secteur du commerce a enregistré deux nouveaux marchés hebdomadaires dans le département de Koungheul. Ce qui porte leur nombre à 25. Le commerce reste essentiellement pratiqué par les demi-grossistes au nombre de 22 et de détaillants au nombre de 427 qui déroulent leurs activités dans cinq marchés permanents et les 25 marchés hebdomadaires.

Par ailleurs, en 2012, le service régional du commerce a identifié 23 quincailleries (contre 26 en 2011), 8 boulangeries et 5 pharmacies. Cette année, la région a accueilli une nouvelle station-service dans le département de Kaffrine, ce qui porte leur nombre à 10. En outre, Kaffrine compte 4 campements dont 2 à Koungheul, 1 à Kaffrine et 1 à Birkelane.

Koungheul reste le département le plus dynamique au plan commercial. Il accueille, environ, 30 % des détaillants et 55 % des demi-grossistes. Il abrite également 38 % des quincailleries. Il est suivi de Kaffrine où sont présentes 5 des 8 boulangeries et 7 des 10 stations-services de la région. Enfin, MalèmeHodar est le département où les infrastructures de commerce se font le plus rare. En effet, ce département est le seul de la région sans boulangerie, ni pharmacie ni campement.

Tableau 12.1 : Nombre d'intervenants et d'infrastructures par département dans la région de Kaffrine en 2012

Rubriques	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	MalémeHoddar	Région de Kaffrine
Grossistes	0	01	0	01	**02**
½ grossistes	02	06	12	02	**22**
Détaillants	91	116	125	95	**427**
Marchés hebdomadaires	02	08	10	5	**25**
Quincailleries	05	08	10	03	**23**
Boulangeries	02	05	01	0	**08**
Pharmacies	01	02	02	0	**05**
Stations-services	01	07	01	01	**10**
Hôtels/campements	01	01	02	0	**04**

Source: Service régional du Commerce de Kaffrine

XII.2 LES FILIERES

La région de Kaffrine est approvisionnée par Kaolack et Touba qui sont de grands pôles de commerce. On constate, sur le marché, une forte présence de produits frauduleux (allumettes, sucre, piles, médicaments…) à cause de la proximité avec la République de Gambie.

L'absence d'unités industrielles fait qu'il n'y a pas de spécialisation des acteurs. Cependant, les femmes se constituent souvent en GIE pour transformer les produits céréaliers.

XII.3 LES ACTIVITES DU SERVICE REGIONAL DU COMMERCE

En 2012, le nombre d'instruments de mesure ayant fait l'objet d'un contrôle par le service régional du commerce de Kaffrine est passé de 1127 à 1400, soit une progression de 24%. Cette augmentation s'explique par le nombre important de poids contrôlés. En effet, près de quatre opérations de contrôle sur dix (38%) ont porté sur les poids. Le nombre de poids contrôlés a été presque triplé passant de 190 en 2011 à 530 en 2012. Le nombre de contrôles effectués sur les balances également reste important même s'il a fléchi de 11% passant de 603 à 535. Les autres instruments concernés par ces contrôles sont les bascules (271 contre 280 en 2011), les distributeurs d'huile comestible (30 contre 35 en 2011), de lubrifiant (7 contre 3 en 2011) et de carburant (27 contre 16 en 2011).

Dans l'ensemble les instruments examinés ont été admis à 66,3% contre 54,1% en 2011, soit une progression de 12 points. Comme l'année d'avant, seuls les distributeurs de lubrifiant et les distributeurs de carburant ont été jugés fiables à 100%. Par contre, ce qui demeure inquiétant, c'est la proportion des instruments rejetés dans la catégorie des distributeurs d'huile (57%), des balances (45%) et des bascules (39%).

Tableau 12.2 : Répartition des instruments de mesure contrôlés selon le type en 2012

Nature	Présentés	Admis		Refusés	
		Nombre	%	Nombre	%
Balance	535	295	55,1	240	44,9
Bascule	271	166	61,2	105	38,8
Poids	530	412	77,7	118	22,3
Distributeur huile comestible	30	21	42,9	09	57,2
Distributeur lubrifiant	07	07	100,0	0	0
Distributeur carburant	27	27	100,0	0	0
Total	**1 400**	**928**	**66,3**	**472**	**33,7**

Source: Service régional du Commerce de Kaffrine

Un autre volet non moins important des activités du service régional du commerce est relatif aux tests sur le degré d'iodation du sel commercialisé.
Le choix du sel comme vecteur privilégié de l'iode s'explique par son importance dans l'alimentation des populations. En 2012, le nombre de tests réalisés a diminué de 6 % passant de 1112 à 1045 tests. La proportion de tests ayant révélé une absence d'iode dans le sel consommé reste autour de 18 %. Le département de Koungheul est celui où les populations souffrent le plus de cette carence en iode dans le sel consommé avec 23 % de tests négatifs. Viennent ensuite les départements de Birkelane, Malem Hodar et Kaffrine avec respectivement des taux de rejet de 17%, 16,3% et 15,9%. Les tests ont été plus concluants dans les deux départements précités avec respectivement 83,8% et 84 % de cas positifs.

Tableau 12.3 : Répartition des tests de Contrôle de Sel iodé selon le département en 2012

Département	Nombre de test	Résultat positif		Résultat négatif	
		Nombre	%	Nombre	%
Birkelane	360	299	83,1	61	17,0
Kaffrine	410	345	84,1	65	15,9
Koungheul	195	150	76,9	45	23,1
MalèmeHoddar	80	67	83,8	13	16,3
Région	**1 045**	**861**	**82,4**	**184**	**17,6**

Source : Service régional du Commerce

XII.4 LES OPPORTUNITES ET LES CONTRAINTES DU SECTEUR DU COMMERCE

XII.4.1 Les opportunités du secteur

Les principales opportunités et potentialités du commerce au niveau de la région sont :

- ❖ l'existence de Chambre de commerce ;
- ❖ la présence des IMF pour accompagner les petites et moyennes entreprises ;
- ❖ la présence de plusieurs structures, programmes, projets et ONG intervenant dans ce secteur ;

- la position géographique de la région de Kaffrine qui lui confère une place stratégique car il constitue un passage obligatoire pour aller vers les régions du Sud et du Sud-Ouest mais également vers les pays limitrophes tel que la Gambie, le Mali et les deux Guinées ;
- la disponibilité de produits agricoles et produits animaux ;
- l'existence de loumas pour le marché de proximité ;
- le poids démographique de la zone (forte concentration humaine) ;
- l'existence d'une demande provenant de l'intérieur du pays et de la sous-région.

XII.4.2 Les contraintes du secteur

Les principales contraintes du commerce sont :

- les faibles moyens d'intervention des chambres consulaires ;
- les produits financiers non adaptés ;
- le manque d'organisation et la faible capacité de gestion des acteurs ;
- le faible développement des unités de transformations des produits agricoles ;
- le caractère informel du sous-secteur ;
- l'enclavement de certaines localités ;
- le mauvais état des routes et des pistes de production ;
- les difficultés d'accéder aux crédits ;
- la fixation des prix par les « banabana « au détriment des commerçants locaux.

CONCLUSION

L'analyse du secteur du commerce révèle son dynamisme et son rôle important dans le développement économique de la région. Il peut être une solution pour lutter contre le chômage vu le nombre de personnes qui s'y activent. Cependant, tout le potentiel du secteur est loin d'être valorisé en raison de l'insuffisance de l'organisation des acteurs et des difficultés de transport.

CHAPITRE XIII : LES SAISIES DOUANIERES

INTRODUCTION

La douane sénégalaise contribue au financement du budget national à travers sa mission fiscal. Dans le prolongement de cette mission, la douane a un rôle économique : création d'un environnement propice à l'activité de production, mais aussi à la promotion du commerce licite. De ce fait, la Douane assure la surveillance de des échanges extérieurs. Ainsi, les marchandises qui franchissent la frontière sont assujetties à des droits et taxes dont les taux sont modulés de manière à rendre les produits locaux compétitifs.

A l'instar de toutes les subdivisions douanières du Sénégal, celle de la région de Kaffrine joue pleinement ce rôle de lutte contre l'entrée ou la sortie frauduleuse de produits au Sénégal en dépit de sa position géographique propice au commerce illicite de produits.

Dans ce chapitre, il sera question d'abord des différents produits saisis par la subdivision douanière de Kaffrine ainsi que leur apport en termes de recettes douanières. Ensuite, un examen est sur la répartition trimestrielle des saisies, et en fin une étude comparative entre la situation de 2011 et celle de 2012, en termes de valeur des saisies douanières, sera faite.

XIII.1 SITUATION DE 2012

Au cours de l'année 2012, d'importantes quantités de biens entrant ou sortant frauduleusement du territoire national ont été saisies par la douane de Kaffrine. A hauteur de 27,85 millions, les véhicules représentent 39% en valeur de toute la saisie de 2012. L'estimation de la valeur du chanvre indien saisi durant cette même année se chiffre à 19,23 millions soit 27% en valeur relative. Les autres saisies sont réparties entre le textile (12%), le sucre et les médicaments (7%) chacun, les motos (6%) et l'huile (2%).

Graphique 13.1 : Répartition de la proportion des saisies douanières en 2012

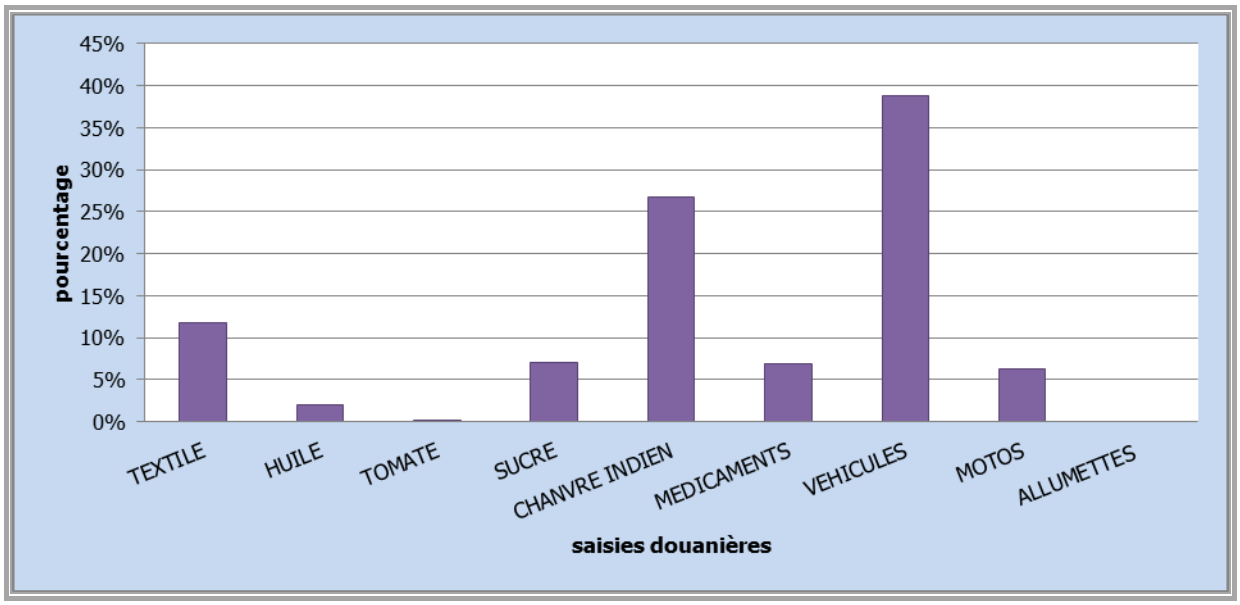

Source : subdivision des douanes de Kaffrine

L'examen de la répartition des saisies sur l'année met en avant l'importance des saisies au deuxième trimestre de l'année 2012 qui enregistre la plus grande quantité de produits saisis. La valeur de cette quantité se chiffre à 32,19 millions soit 45% du total. Cette valeur est essentiellement tirée par les véhicules (13 millions), le chanvre indien (12,72 millions) et les médicaments (3,67 millions). Après le deuxième trimestre, c'est au premier trimestre (12,32 millions en valeur) et au quatrième trimestre (15,87 millions en valeur) que les sorties de la Douane de Kaffrine ont été plus fructueuses pour l'économie sénégalaise. En valeur relative, les proportions des produits saisis se chiffrent à 22% et 17% respectivement pour le quatrième et le premier trimestre. Au quatrième trimestre, les saisies sont majoritairement constituées de véhicules (7,65 millions), du chanvre indien (4 millions) et du textile (1,56 millions). Durant le premier semestre, les saisies de la Douane sont dominées par les véhicules (valeur de 4 millions), le sucre (valeur de 3,12 millions) et le textile (3,69 millions). Mais c'est au troisième trimestre, correspondant à l'hivernage donc aux mois pluvieux, que les saisies douanières sont moins importantes (11,4 millions) soit 16% de la valeur des saisies totales de 2012. Pour ce dernier trimestre, le textile, le chanvre indien et les véhicules constituent plus de la moitié de la valeur des produits saisis pour ce trimestre.

Graphique 13.2 : Répartition des saisies douanières par trimestre en 2012

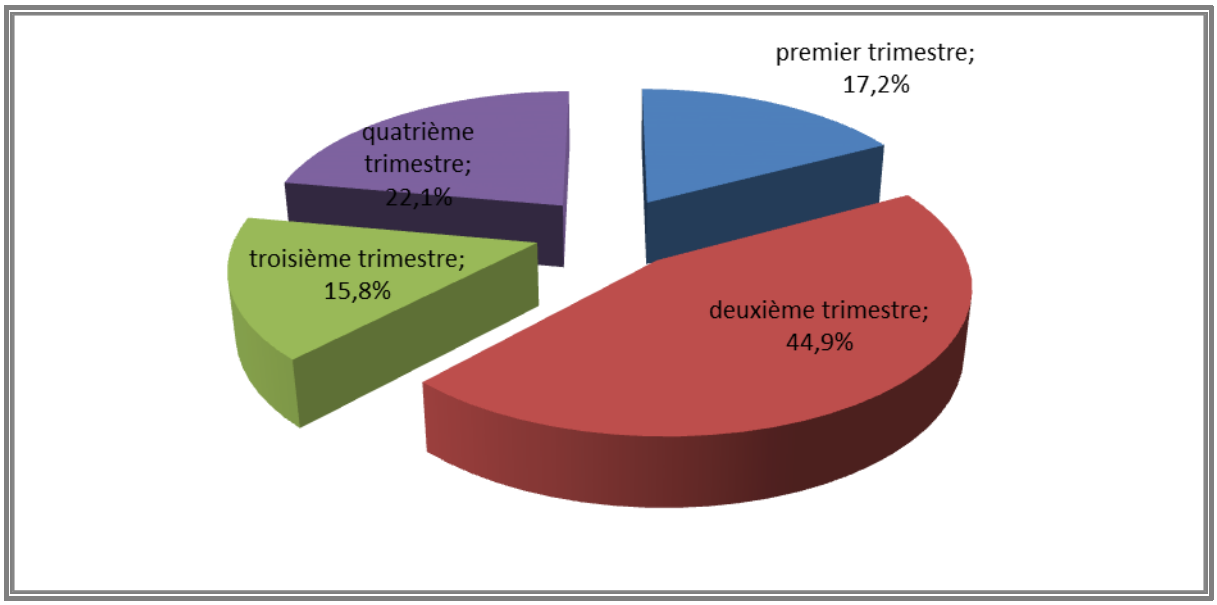

Source : Subdivision des douanes de Kaffrine

XIII.2 EVOLUTION PAR RAPPORT À 2011

En baisse de 38%, la valeur des véhicules saisis a chuté passant de 44 millions en 2011 à 27 millions en 2012 sous l'effet de la baisse, de quatre unités, du nombre de véhicules saisis. La même tendance à la baisse est notée pour la valeur estimée du chanvre indien entre 2011 (42 millions) et 2012 (19 millions) avec la diminution des quantités de chanvre indien saisies qui passe de 660,9kg en 2011 à 314,25kg en 2012. Evaluées à 2,94 millions en 2011, les saisies douanières de textile ont augmenté de 65% par rapport à l'année 2011 et sont ressorties à 8,49 millions en 2012. De bons résultats contre les fraudes des motos ont été enregistrés par la douane de Kaffrine en 2012 (36 motos d'une valeur de 4,53 millions) par rapport à 2011 (11 motos d'une valeur de 1,83 millions). En 2012, la Douane a saisi des médicaments d'une valeur de 4,99 millions soit 2,23 millions de plus que la saisie de 2011. En revanche, les saisies de sucre frauduleux ont connues une légère baisse, passant de 6,85 millions en 2011 à 5,08 millions en 2012, consécutive à la baisse du nombre de sacs saisis qui passe de 272 sacs en 2011 à 216 sacs en 2012. A l'instar du sucre, les saisies douanières d'huile ont légèrement baissé. En effet, de 125 bidons de 20L d'une valeur de 1,75 millions en 2011, la Douane a saisi 101 bidons d'une valeur de 1,41 millions en 2012. Mais les résultats les plus encourageants viennent de la saisie des allumettes. Car, si 92 cartons d'allumettes d'une valeur de 1,74 millions ont été saisis en 2011, aucune quantité d'allumettes n'a été saisie en 2012. Une étude comparative basée sur les trimestres de 2011et 2012 révèle une certaine disparité.

Pour le premier trimestre de 2011, une valeur de 57 millions de FCFA de produits ont été saisis par la Douane de Kaffrine. Mais pour la même période en 2012, une baisse

des saisies douanières qui se chiffrent à 12 millions, soit une différence de 45 millions, est enregistrée. Toutefois, le deuxième trimestre de 2012 a été plus fructueux que celui de 2011 pour la Douane puisque la valeur des produits saisis a connu une hausse de 346%. De 7 millions au deuxième semestre de 2011, la Douane de Kaffrine a saisi des produits d'une valeur de 32 millions pour la même période en 2012. Cependant, une certaine tendance à la baisse des saisies douanières a été notée pour les deux derniers trimestres des années 2011 et 2012. En effet, la Douane a saisi des produits d'une valeur de 14 millions au troisième semestre de 2011 contre 12 millions en 2012. De même, au quatrième trimestre de 2011, les saisies douanières se chiffrent à 24 millions contre 15 millions en 2012.

Tableau 13.1: Répartition trimestrielle des saisies douanières

PERIODE	Premier trimestre		Deuxième trimestre		Troisième trimestre		Quatrième trimestre		Total	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
TEXTILE (millions FCFA)	0.96	3.69	0.81	0.75	0.91	2.49	0.26	1.56	2.94	8.49
HUILE (millions FCFA)		0.73	0.08	0.56	0.31	0.01	1.36	0.11	1.75	1.41
TOMATE (millions FCFA)	0.09	0.02	0.06		0.08	0.02	0.09	0.13	0.31	0.18
SUCRE (millions FCFA)	0.87	3.13	1.56	0.89	2.19	0.24	2.23	0.82	6.85	5.08
CHAVRE INDIEN (millions FCFA)	36.65		2.16	12.72		2.49	3.48	4.02	42.29	19.2
MEDICAMENTS (millions FCFA)	0.29	0.37	0.15	3.67	1.49	0.94	0.83	0.85	2.76	4.99
VEHICULES (millions FCFA)	18.40	4.00	2.20	13.00	8.60	3.20	15.70	7.65	44.9	27.9
MOTOS (millions FCFA)	0.05	0.30	0.20	0.60	0.20	2.90	0.93	0.73	1.83	4.53
ALLUMETTES (millions FCFA)	0.05				1.20				1,25	0
Total	**57.35**	**12.24**	**7.22**	**32.20**	**14.97**	**12.29**	**24.88**	**15.88**	**103.62**	**71.75**

Source : subdivision des douanes de Kaffrine

CONCLUSION

La Douane joue un rôle important dans la protection et le financement de l'économie sénégalaise. En effet, les données et les analyses faites ci-dessus montre avec suffisance son l'importance. Ainsi, toutes les sphères de l'économie ont besoin de ses services. Toutefois, vu l'ampleur des taches qui attendent ces soldats de l'économie dans le région, comparé aux moyens (matériels et humains) dont ils disposent les choses s'avèrent compliquer pour eux.

CHAPITRE XIV : TRANSPORTS TERRESTRES

INTRODUCTION

Il n'existe, dans la région de Kaffrine, que le transport terrestre, plus précisément le transport routier. Ce dernier est analysé exclusivement sous l'angle du transport motorisé. Il importe de signaler que le train passe dans la région, mais que le trafic ferroviaire est négligeable.
Les données du transport routier motorisé portent sur le parc de véhicules, les immatriculations, les examens au code de la route et à la conduite et les accidents.

XIV.1 INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Le réseau routier de la région de Kaffrine n'a pas évolué en 2012. Il se compose de 154 km de routes bitumées, qui représente 34% de l'ensemble et 303 km de routes en terre.
Les routes bitumées sont constituées à 85 % par la route nationale, qui traverse la région de, Birkelane à Koungheul, sur une longueur de 131 Km, et à 15 % par les routes régionales qui sont longues de 23 Km. Les routes en terre sont, quant à elles, composées des routes départementales et des pistes respectivement longues de 233 Km et 70 Km.

Tableau 14.1- Répartition du réseau routier desservant la région, par catégories, en 2010

Catégorie de routes	Routes bitumées		Routes non bitumées	Ensemble des routes	
	(km)	(%)	(km)	(km)	(%)
Nationales	131	85	0	131	29
Régionales	23	15	0	23	5
Départementales	0	0	233	233	51
Ensemble	**154**	**100**	**303**	**457**	**100**

Source : AGEROUTE de Kaolack – Fatick – Kaffrine

XIV.2 LE PARC

En 2012, le Service régional des transports terrestres de Kaffrine a enregistré 49 nouvelles immatriculations de véhicules, tous d'occasion, contre 25 l'année d'avant.
À ces véhicules s'ajoutent 234 autres provenant des autres régions pour former le parc automobile de la région.
Au total, le parc automobile a connu une croissance de 21 % passant de 269 véhicules en 2011 à 326 véhicules en 2012. La part des autocars et taxis

interurbains, qui constituent plus de ma moitié du parc, a progressé dans le même temps de trois points passant de 48 % à 51 %. Les voitures personnelles, avec une proportion de 18 %, sont la troisième composante du parc.

Tableau 14.2 : Répartition des véhicules immatriculés selon la catégorie en 2012

Catégorie de véhicule	Effectifs
Autocar interurbain	112
Taxi interurbain	79
Camion	11
Camionnette	35
Véhicule particulier personnel	59
Semi-remorque	11
Tracteur	08
Véhicule spéciale de transport	10
Motocycles	01
Fourgonnette	-
Total	**326**

Source : Subdivision régionale des transports terrestres

XIV.3 ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

En 2012, un total de 29 accidents corporels et matériels a été enregistré dans la région contre 32 un an plus tôt. Ces accidents ont occasionné un bilan de 2 personnes tuées, 14 blessés graves et 38 blessés légers.

Tableau 14.3 : Répartition des accidents de circulation survenus en 2012

Accidents constatés		Nombres de victimes		
Corporels	**Matériels**	**Tués**	**Blessés graves**	**Blessés légers**
18	11	2	14	38

Source : Subdivision régionale des transports terrestres

XIV.4 LES ATOUTS ET LES CONTRAINTES

XIV.4.1 Les atouts

Les principaux atouts du transport sont :

- la situation géographie de région centre du Sénégal ;
- la traversée de la Route Nationale 1 (presque toutes les villes de la Région sont traversées par la RN1) ;
- l'existence du corridor « Dakar-Bamako ».
- Possibilité de développer de restauration et d'ouverture de motel dans les communes avec le corridor ;

- la proximité avec la Gambie ;
- la demande importante en transport interurbain et intra-urbain ;
- la présence d'une organisation des transporteurs et chauffeurs ;
- l'existence de vélos-taxis ;
- l'existence des charrettes pour le transport de marchandises ;
- l'existence de bus « horaires » entre Dakar et Kaffrine.

XIV.4.2 Les contraintes

Les principales contraintes du transport sont :

- le stationnement anarchique des camions utilisant le corridor Dakar Bamako ;
- la vétusté du parc automobile ;
- l'insuffisance du réseau routier intra urbain et inter urbain ;
- l'insuffisance des pistes de production ;
- la méconnaissance du code de la route par les conducteurs de vélos taxis ;
- la difficile cohabitation entre les différents usagers de la route (charretiers, vélos-moteurs, automobilistes) ;
- l'absence de panneaux de signalisations sur la route ;
- le coût élevé du transport.

CONCLUSION

Le transport n'est pas encore développé dans la région de Kaffrine. Aucune nouvelle infrastructure routière n'a été construite dans la région cette année. Concernant le parc automobile, 49 nouvelles immatriculations ont été faites en 2012. Toutefois, ces véhicules sont tous des occasions.

Par ailleurs, les contraintes soulevées et qui entravent le développement du secteur doivent trouver des solutions pour développer le secteur des transports terrestres de la région.

CHAPITRE XV : JEUNESSE ET SPORT

INTRODUCTION

En 2012, la population régionale est estimée à 589418 habitants et plus de la moitié de cette population (54,8%) a moins de 18 ans avec une moyenne d'âge de 21 ans. Ces statistiques témoignent de l'importance de la jeunesse dans la région. Cette frange de la population est particulièrement intéressée par les questions de sport et de loisirs. La région de Kaffrine, à l'instar des autres régions du Sénégal dispose de certaines infrastructures de jeunesse même si des efforts restent à faire dans ce domaine. Différentes sortes de sport, allant des sports individuels à ceux collectifs, sont pratiquées dans la région.

Ce chapitre s'intéresse d'abord à la question de la jeunesse avant de terminer par celle liée au sport.

XV.1 JEUNESSE

Relais du ministère au niveau régional, le Service régional de la jeunesse a pour mission d'assurer la promotion sociale et économique des jeunes et de leurs groupements. Il leur apporte un soutien et veille au développement d'activités socio-éducatives. Il prépare les jeunes à assumer leurs responsabilités de citoyens et leur propose des actions d'intérêt général. De façon spécifique, il s'agit de :

- préserver les jeunes et les adolescents des IST/SIDA, des problèmes de santé de la reproduction, du tabagisme et de la drogue ;
- accroître l'employabilité des jeunes et leurs revenus dans les secteurs productifs ;
- développer l'information de la jeunesse et l'appropriation par les jeunes des NTIC ;
- développer chez jeune, des attitudes et des comportements citoyens en faveur de la paix, de la sauvegarde de l'héritage culturel, du bien communautaire et de la participation au développement.

A ce titre, le Service régional de la jeunesse est chargé d'impulser, de coordonner et d'assurer le suivi des activités de jeunesse dans tout le territoire régional.

XV.1.1 Associations de jeunesse

Les associations de jeunesse de la région sont essentiellement constituées : de mouvements de jeunes à caractère national, d'associations affiliées aux mouvements navétanes et d'autres associations de jeunes déclarées ou non.

En 2012, 556 associations de jeunesse ont été dénombrées dans la région.

Au niveau départemental, Koungheul avec 208 associations, regroupe de 38% des organisations de jeunesse de la région. L'effectif des associations des départements

de MalèmeHodar et Kaffrine, en 2012, sont respectivement de 155 et 137, correspondant respectivement à 29% et 24% des associations de la région. Birkelane, avec 10% des associations de jeunes de la région, est le département où les mouvements de jeunes sont le moins représentés.

Pour les associations affiliées au mouvement navétane, en 2012, 325 ont été identifiées dans la région. Le département de Koungheul, avec 37% des associations en compte le plus. Il est suivi du département de Kaffrine avec 30% et MalèmeHodar avec 22%.

Tableau 15.1 : Répartition des associations de jeunes selon le département en 2012

Associations	Départements				Région
	Kaffrine	Koungheul	Birkelane	M. Hodar	
Mouvements de jeunes à caractère national	5	1	3	3	-
Associations affiliées aux mouvements navétanes	98	121	34	72	325
Autres associations Déclarées	34	87	18	80	219
Total	**137**	**209**	**55**	**155**	**556**

Source : IRJ de Kaffrine

XV.1.2 Infrastructures de jeunesse

Les 556 associations de jeunesses de la région disposent de 19 infrastructures constituées de 15 foyers des jeunes et de 4 centres départementaux d'éducation populaire et sportive (CDEPS).

Le département de Kaffrine qui vient en seconde position au titre du nombre d'associations, compte plus d'infrastructures de jeunesse que les autres, soit six foyers de jeunes et un CDEPS. Les trois autres départements disposent chacun d'un CDEPS et de trois foyers de jeunes.

Tableau 15.2 : Répartition des infrastructures de jeunesse selon le département en 2012

Infrastructures socioéducatives	Départements				Région
	Kaffrine	Koungheul	Birkelane	M. Hodar	
CDEPS	1	1	1	1	**4**
Foyers de jeunes	6	3	3	3	**15**
Total	**7**	**4**	**4**	**4**	**19**

Source : IRJ de Kaffrine

XV.2 LES RÉALISATIONS DE L'INSPECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE (IRJ)

Le Service régional de la jeunesse de Kaffrine a eu à mener beaucoup d'actions au bénéfice des jeunes kaffrinois.

XV.2.1 Soutien au mouvement associatif

Le Service régional de la jeunesse de Kaffrine a beaucoup apporté aux mouvements de jeunesse en 2012 notamment dans l'encadrement des jeunes dans la constitution de dossiers de déclaration d'associations et l' appui technique au renouvellement des

instances des foyers de jeunes de Boulel, kathiote, Kahi, Nganda et Gniby. Il a aussi facilité la mise en place de l'association régionale des personnes vivant avec le VIH : AND TAXAW de Kaffrine.

XV.2.2 Activités socio-éducatives

En 2012, l'IRJ a organisé d'une session de formation de moniteurs de collectivités éducatives et un patronage au profit de 100 enfants par le CDEPS de MalèmeHodar « Opération Enfance Culture » avec le partenariat entre le CDEPS de Koungheul et le Centre culturel régional au profit de 50 enfants

XV.2.3 Promotion économique des jeunes

Dans le cadre de la promotion économique des jeunes, à travers la mise en place d'une Ferme agricole au profit des jeunes Volontaires (JFA de Birkelane) en cours d'exploitation et le suivi du processus de mise en place de l'unité de transformation du sel à Birkelane par l'ANEJ, 30 jeunes de la localité ont été formés et encadrés.

XV.2.4 Promotion du Volontariat

Pour promouvoir le volontariat dans la région les mesures suivantes ont été menées :

- réhabilitation et l'aménagement de parcs et jardins du foyer des jeunes de Birkilane ;
- réhabilitation des foyers des jeunes de Darou miname et Koungheul ;
- montage d'abris provisoires améliorés au profit d'une école primaire de MalèmeHodar ;
- participation des jeunes à la reconstruction d'habitations suite aux inondations à MalèmeHodar ;

XV.2.5 Santé de la reproduction des jeunes et des adolescents et lutte contre le VIH/Sida

Concernant la santé de la reproduction, il a été effectué 23 causeries ayant permis de sensibiliser 684 jeunes sur le changement de comportement face aux IST/Sida. Dans le cadre des activités de prévention contre le Sida, 10 stratégies avancées de dépistage volontaire, en partenariat avec les organisations de jeunesse, ont été réalisés avec 1252 dépistées dont o1 cas positif. En outre, l'organisation de la semaine jeune sida (annuelle) dans les différents départements (mobilisation sociale suivie de dépistage) a permis de dépister 276 personnes.

XV.2.6 Activités de Formation

Pour les activités de formation, il faut noter :

- la formation en Gestion administrative et financière d'une association à l'intention des jeunes de Koungheul ;
- l'Organisation d'une session de formation de 15 régisseurs de plateau (Théâtre) par le CDEPS de Kaffrine ;
- la formation en Entreprenariat Jeunesse de 52 jeunes issus des ASC de la Commune de Kaffrine ;

- l'Organisation d'une session de formation en Transformation de fruits et légumes au profit de 15 jeunes filles en Affaires grâce au FNIJ.

XV.3 SPORT

Le secteur des sports a connu ces dernières années un développement fulgurant marqué par l'augmentation du nombre de pratiquants et la diversification des activités. Parallèlement, la région souffre d'un manque criard d'infrastructures sportives et de jeunesse de qualité et les structures étatiques (service régional, services départementaux des sports et inspection régionale de la jeunesse) et les groupements sportifs (ligues et districts) peinent à trouver des moyens suffisants pour organiser et promouvoir la pratique sportive jusque dans les coins les plus reculés.
Dans cette section, nous traiterons d'abord de l'évolution des infrastructures et de la pratique sportive avant d'identifier les forces et les faiblesses du secteur.

XV.3.1 Infrastructures sportives

En 2012, le nombre d'infrastructures sportives n'a pas évolué dans la région de Kaffrine. Il s'agit des deux stades municipaux (un à Kaffrine et un à Koungheul), des trois plateaux multifonctionnels (2 à Kaffrine et 1 à Koungheul) et des deux salles de combat du département de Kaffrine. Par ailleurs, la région ne dispose de centre de formation dans aucune discipline. Et cette situation n'est pas de nature à promouvoir le sport dans la région.

XV.3.2 Les pratiquants

En ce qui concerne les pratiquants, leur nombre a augmenté de 7% passant de 649 licenciés toutes disciplines confondues à 694.
Le football reste la discipline la plus pratiquée avec plus de 6 licenciés sur 10 (57,4%). Il est suivi de l'athlétisme (21%) et du basket-ball (9%). Le hand-ball se situe en 4ème position avec 7% des licenciés. Certaines disciplines telles que le volleyball, le judo et le handisport ne comptent pas de licenciés dans la région en 2012.
Par ailleurs, pour le football et le basket-ball, le nombre de pratiquants a qugmenté respectivement de 12,4% et 3,4% alors que le handball a connu une diminution de ses licenciés de 2% dans le même temps.

Tableau 15.3 : Répartition des licenciés du sport selon la discipline, la catégorie, et le sexe en 2012

Discipline	Nombre de licenciés								Total 2012	Total 2011	Variation 11-12 (%)
	HOMME				FEMME						
	Minime	Cadet	Junior	Senior	Minime	Cadet	Junior	Senior			
Foot Ball	17	148	54	180					399	355	**12,4**
Hand Ball	8	2	5	5	12	2	5	10	49	50	**-2,0**
Athlétisme	25	40	15	7	18	30	9	3	147	147	**0,0**
Karaté	7	6	6	7	3	4	1	2	36	36	**0,0**
Basket Ball	13	11	9	6	12	9	-	-	60	58	**3,4**
Lutte				3					3	3	**0,0**
TOTAL	**70**	**207**	**89**	**208**	**45**	**45**	**15**	**15**	**694**	**649**	**6,9**

Source : IRS de Kaffrine, 2012

XV.3.3 Forces et faiblesses du secteur des sports

Pour les forces du secteur on peut essentiellement retenir :

- un engagement des collectivités locales et de certains établissements ;
- l'existence de réserves foncières surtout dans les communautés rurales;
- une disponibilité et un engouement de la jeunesse ;

Quant aux faiblesses, il faut surtout noter :

- l'insuffisance des moyens humains et matériels de la structure en charge du secteur dans la région ;
- la difficulté de prise en charge effective des soins de qualité liée au manque de médecins et de paramédicaux du sport;
- le manque de couverture géographique de certaines disciplines ;
- l'absence d'infrastructures spécialisées pour la pratique de certaines disciplines.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le sport étant une compétence transférée, les collectivités locales sont appelées à mettre à disposition des moyens financiers, des équipements et installations sportives, des cadres administratifs et techniques pour répondre aux exigences de cette évolution de la forte demande des populations.

Le développement du sport dans la région, passe nécessairement par:

- le renforcement des moyens du Service régional tant sur le plan matériel qu'humain;
- la création d'un centre médico-sportif permettant ainsi une couverture médicale correcte dans toutes disciplines sportives, avec la mise à) disposition d'un médecin sportif et/ou des paramédicaux;
- l'amélioration de la qualité et du nombre des infrastructures sportives.

ANNEXE 1 : SANTE ET ACTION SOCIALE

Tableau annexe 1 : Résultats au Conseil de Dépistage Volontaire (CDV) selon le sexe et selon le groupe d'âge

Indicateurs	Hommes				Femme				Total
	< 15 ans	15- 24 ans	25-49 ans	> 49 ans	< 15 ans	15- 24 ans	25-49 ans	> 49 ans	
Nombre de personnes ayant bénéficié du Counseling pré-test	75	1509	1167	592	90	4263	3706	972	12374
Nombre de personnes testées pour le VIH	75	1506	1162	590	90	4248	3699	969	12339
Nombre de personnes dépistées positives pour le test VIH	6	6	46	36	0	13	86	36	229
Nombre de personnes ayant retiré leur test de dépistage VIH	75	1484	1149	582	90	4204	3672	958	12214
Taux de séropositivité	**8**	**0,4**	**4**	**6,1**	**0**	**0,3**	**2,3**	**3,7**	**1,9**

Source : CNLS Kaffrine

Tableau annexe 7 : Répartition du personnel médical de la région de Kaffrineselon la spécialité

Catégorie socioprof.	Public	Commu-nautaire	Contractuel	Total
Médecins	8	1	0	**9**
Techniciens supérieurs	13	1	0	**14**
Chirurgiens-Dentistes	3	0	0	**3**
Sages-Femmes	14	13	0	**27**
Infirmiers d'Etat	31	5	3	**36**
Aides infirmiers	23	23	8	**54**
Travailleurs sociaux	3	0	0	**3**
Agents SNH	14	0	0	**14**

Source : Région médicale de Kaffrine

ANNEXE 4 : AGRICULTURE

Tableau annexe 4: Superficies, rendements et production des cultures céréalières en 2012

LOCALITES	MIL			SORGHO			MAIS			RIZ			TOT. CEREALES	
	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	PROD (T)
BIRKILANE	30200	790	23 858	1711	1173	2 007	4027	1388	5 589	148	2 000	295	36 086	31 750
KAFFRINE	41499	817	33 905	11410	984	11 227	8070	1357	10 951	26	1 500	39	61 005	56 122
KOUNG	31216	1040	32 465	12725	1127	14 341	6868	1628	11 182				50 809	57 987
MALEM H	21562	884	19 061	9007	1044	9 403	4767	1368	6 521				35 336	34 985
REGION (2012/2013)	**124477**	**878**	**109288**	**34 853**	**1 061**	**36 979**	**23732**	**1 443**	**34 243**	**174**	**1 925**	**335**	**183236**	**180 845**
REGION (2011/2012)	**119452**	**729**	**87 096**	**28 174**	**596**	**16 791**	**19 410**	**843**	**16 360**	**571**	**1 083**	**618**	**167619**	**120 870**
ECART en %	**4**	**20**	**25**	**24**	**78**	**120**	**22**	**71**	**109**	**-70**	**78**	**-46**	**9**	**50**

Source : DRDR Kaffrine-DAPS/MA

Tableau annexe 4: Superficies, rendements et production des cultures industrielles en 2012

LOCALITES	ARACHIDE HUILERIE			COTON			MANIOC			PASTEQUE			SESAME			NIEBE		
	S (Ha)	R (Kg/Ha)	P (T)	S (Ha)	R (Kg/Ha)	P (T)	S (Ha)	R (Kg/Ha)	P (T)	S (Ha)	R (Kg/Ha)	P (T)	S (Ha)	R (Kg/Ha)	P (T)	S(Ha)	R (Kg/Ha)	P (T)
BIRKELANE	20790	1221	25 385				27	10 000	268	511	20 000	10 210	248	500	124	301	500	151
KAFFRINE	48049	920	44 205				71	6 000	426	1884	20 000	37 671	1902	400	761	485	400	194
KOUNG	30045	1088	32 689	1920	855	1 641						0	4279	400	1 711	176	450	79
M H	27713	980	27 159				24	6500	156	462	15000	6 934	1144	624	714	380	560	213
REGION (2012/2013)	**126 597**	**1 022**	**129 437**	**1 920**	**855**	**1 641**	**122**	**6 978**	**850**	**2 856**	**19 191**	**54 815**	**7 572**	**437**	**3 310**	**1 343**	**474**	**637**
REGION (2011/2012)	**156 793**	**814**	**127 580**	**1 607**	**438**	**704**	**152**	**6 500**	**987**	**1 978**	**20 000**	**39 569**	**5 829**	**409**	**2 383**	**1 256**	**368**	**462**
ECART en %	**-19**	**26**	**1**	**19**	**95**	**133**	**-20**	**7**	**-14**	**44**	**-4**	**39**	**30**	**7**	**39**	**7**	**29**	**38**

Source : DRDR Kaffrine-DAPS/MA, 2012

ANNEXE 5 : ELEVAGE

Tableau annexe 5 : Répartition des abattages contrôlés selon le département et selon l'espèce en 2012

Départ.	Taureaux		Bœufs		Vaches		Veaux / Velles		Ovins		Caprins		Total viande	
	Nbr	Poids (T)	Nbr	Poids (T)	Nbr	Poids (T)	Nbr	Poids (T)	Nbr	Poids (T)	Nbr	Poids (T)	Poids (T)	%
Kaffrine	705	212	49	12,3	439	87,8	106	15,9	4018	40,2	5750	46	413,6	52,9
koungheul	60	18	40	10	410	82	50	7,5	2720	27,2	7370	59	203,7	26,1
Birkelane	123	36,9		0	143	28,6	20	3	544	5,44	822	6,58	80,5	10,3
M Hodar	56	16,8	5	1,25	259	51,8	46	6,9	286	2,86	531	4,25	83,9	10,7
Total 2012	944	283	94	23,5	1251	250	222	33,3	7568	75,7	14473	116	781,7	100
Total 2011	892	268	121	30,3	1702	340	176	26,4	7932	79,3	14314	115	858,5	
Variation (%)	**5,8**		**-22,3**		**-26,5**		**26,1**		**-4,6**		**1,1**		**-8,9**	

Source : IRSV de Kaffrine, 2012